

Budget de dépenses

2006-2007

Volume IV

**Message de la présidente
du Conseil du trésor**
et renseignements supplémentaires

ISSN 0706-0319
ISBN 2-550-46554-7
Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec

AVANT-PROPOS

La Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01) prévoit que la présidente du Conseil du trésor dépose à l'Assemblée nationale le budget de dépenses des ministères et organismes aux fins d'établir les crédits requis au cours de l'exercice financier, ainsi que les plans annuels de gestion des dépenses élaborés par chacun des ministres.

À cet effet, la présidente du Conseil du trésor présente à l'Assemblée nationale les renseignements touchant le Budget de dépenses 2006-2007 en quatre volumes :

- *Le Volume I, Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, qui réunit les renseignements se rapportant à l'Assemblée nationale ainsi qu'aux personnes désignées par cette dernière, soit le Protecteur du citoyen, le Vérificateur général, le Directeur général des élections et le Commissaire au lobbyisme.*
- Le Volume II, *Crédits des ministères et organismes*, qui présente l'ensemble des crédits requis par le gouvernement pour l'exercice financier 2006-2007 en distinguant le budget de dépenses et le budget d'investissements. Ces crédits sont ventilés par portefeuilles et par programmes.
- Le Volume III, *Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes*, qui regroupe les plans annuels de gestion des dépenses préparés par chacun des ministres.
- Le Volume IV, *Message de la présidente du Conseil du trésor et renseignements supplémentaires*, qui débute par un message de la présidente et fournit des renseignements complémentaires sur le budget de dépenses.

Table des matières

AVANT-PROPOS

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR.....	III
---	------------

CHAPITRE 1 LE BUDGET DE DÉPENSES 2006-2007	1
---	----------

Le Budget de dépenses 2006-2007.....	2
--------------------------------------	---

La variation des dépenses de programmes en 2006-2007	4
--	---

Annexe 1.1 : Taux de croissance des dépenses de programmes depuis 1997-1998.....	8
--	---

Annexe 1.2 : Évolution des dépenses de programmes en pourcentage du produit intérieur brut.....	9
---	---

Annexe 1.3 : Variation entre le Budget de dépenses 2006-2007 et la dépense probable 2005-2006.....	10
--	----

CHAPITRE 2 LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2005-2006.....	13
--	-----------

La variation des dépenses du gouvernement en 2005-2006.....	14
---	----

L'évolution de la prévision des dépenses totales en 2005-2006	15
---	----

L'évolution des crédits autorisés en 2005-2006	16
--	----

CHAPITRE 3 LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2006-2007 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES	17
--	-----------

Vue d'ensemble de la répartition des dépenses	18
---	----

Les dépenses pour la rémunération	22
---	----

Les dépenses de fonctionnement	24
--------------------------------------	----

Les dépenses de capital	26
-------------------------------	----

Les dépenses d'intérêt	29
------------------------------	----

Les dépenses de support.....	32
------------------------------	----

Les dépenses relatives à la provision pour créances douteuses et autres	34
---	----

Annexe 3.1 : Nature des catégories de dépenses considérées dans ce chapitre	35
---	----

Annexe 3.2 : Répartition du Budget de dépenses 2006-2007 par grandes catégories	37
---	----

Annexe 3.3 : Répartition du Budget de dépenses 2006-2007 par bénéficiaires.....	38
---	----

CHAPITRE 4 L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE.....	39
--	-----------

La réduction de la taille de l'État	40
---	----

Les variations à l'enveloppe d'effectif autorisé	41
--	----

Annexe 4.1 :	Effectif du secteur de la fonction publique	43
Annexe 4.2 :	Lexique.....	44
Annexe 4.3 :	Évolution de l'effectif des ministères et organismes présentés au Budget de dépenses 2006-2007	45
Annexe 4.4 :	Évolution de l'effectif des entreprises du gouvernement et des organismes autres que budgétaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique	46
Annexe 4.5 :	Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2006-2007	47
Annexe 4.6 :	Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des entreprises du gouvernement et des organismes autres que budgétaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique	48

CHAPITRE 5 LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 2006-2007 49

Les nouveaux investissements dans les infrastructures publiques	50
Projets de développement prioritaires additionnels	51
Les investissements publics totaux prévus en 2006-2007	52
Les investissements du gouvernement dans les réseaux, les municipalités, les institutions culturelles et autres	53
Les investissements publics des fonds spéciaux	56
La contribution du gouvernement aux investissements publics des organismes autres que budgétaires	57
Les investissements publics dans les ministères	58
Annexe 5.1 : Évolution des investissements publics	59
Annexe 5.2 : Nature des investissements considérés dans ce chapitre.....	60

CHAPITRE 6 LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES 63

Les dépenses consolidées du gouvernement.....	64
L'évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2005-2006	65
L'impact de la consolidation des revenus et des dépenses des entités consolidées en 2006-2007	66
Les résultats des organismes autres que budgétaires en 2006-2007.....	67
Les résultats des fonds spéciaux en 2006-2007	68
Les résultats des comptes à fin déterminée en 2006-2007	69
Annexe 6.1 : Le périmètre comptable du gouvernement.....	70
Annexe 6.2 : Changements dans les entités consolidées	73
Annexe 6.3 : Résultats des organismes autres que budgétaires.....	74
Annexe 6.4 : Résultats des fonds spéciaux	77
Annexe 6.5 : Résultats des comptes à fin déterminée.....	79
Annexe 6.6 : Entreprises du gouvernement comptabilisées à la valeur de consolidation.....	83

Annexe 6.7 : Organismes et fonds exerçant des opérations exclues du périmètre comptable du gouvernement.....	84
--	----

APPENDICES

Appendice A : Le Budget de dépenses 2006-2007 par missions	87
Appendice B : Indicateurs économiques et budgétaires	99
Appendice B.1 : Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques	100
Appendice B.2 : Évolution des dépenses	101
Appendice B.3 : Dépenses par portefeuilles	102

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR

POURSUIVRE SUR LA VOIE D'UNE GESTION SAINTE ET RESPONSABLE

Notre gouvernement s'est engagé à gérer les finances publiques avec rigueur et discipline et le Budget de dépenses 2006-2007 s'inscrit encore une fois dans cette voie. Au cours des dernières années, nous avons agi avec prudence et détermination sans jamais déroger à nos orientations. Ces efforts nous ont permis de reprendre le contrôle sur les dépenses publiques tout en améliorant les services. Nous avons ainsi :

- redressé la situation du secteur de la santé et des services sociaux;*
- investi massivement dans le secteur de l'éducation;*
- entrepris la modernisation de l'État et réduit l'effectif du gouvernement;*
- réinvesti dans les infrastructures afin de léguer aux générations futures un patrimoine dont elles pourront profiter pleinement.*

Dans tous les domaines d'intervention de l'État, nous nous sommes efforcés de recentrer les priorités de l'État sur les besoins essentiels de la société québécoise. Le présent budget de dépenses maintient la discipline budgétaire qui caractérise notre gouvernement et qui lui permet d'atteindre ces résultats. Ainsi, pour une quatrième année consécutive, nous investissons massivement dans la santé et l'éducation sans qu'il n'y ait, en contrepartie, de compression dans les programmes et les services à la population.

Notre gouvernement garde également le cap sur la préservation et le renouvellement des infrastructures publiques. Nous maintenons le relèvement annoncé l'an dernier quant aux enveloppes de maintien d'actifs. À cela, nous ajoutons de nouveaux investissements dans le transport en commun, notamment pour la construction de la ligne de trains de banlieue Mascouche – Montréal et pour le remplacement des premiers wagons de métro mis en service. Nous continuons d'investir pour améliorer la qualité de nos infrastructures de transport ainsi que dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la culture et de la recherche.

Nous entreprenons cette année une nouvelle vague de mesures pour intensifier la transformation et la modernisation de l'État, notamment par l'introduction d'un cadre rigoureux de gestion des grands travaux inspiré du mode PPP et basé sur la réalisation préalable d'un dossier d'affaires, afin de s'assurer avant le début des travaux du coût réel du projet et d'éviter ainsi les dépassements comme ceux constatés pour le métro de Laval et l'usine de la Gaspésia. Ce cadre de gestion s'appuiera sur un processus de planification complet et sur les meilleures pratiques dans le domaine.

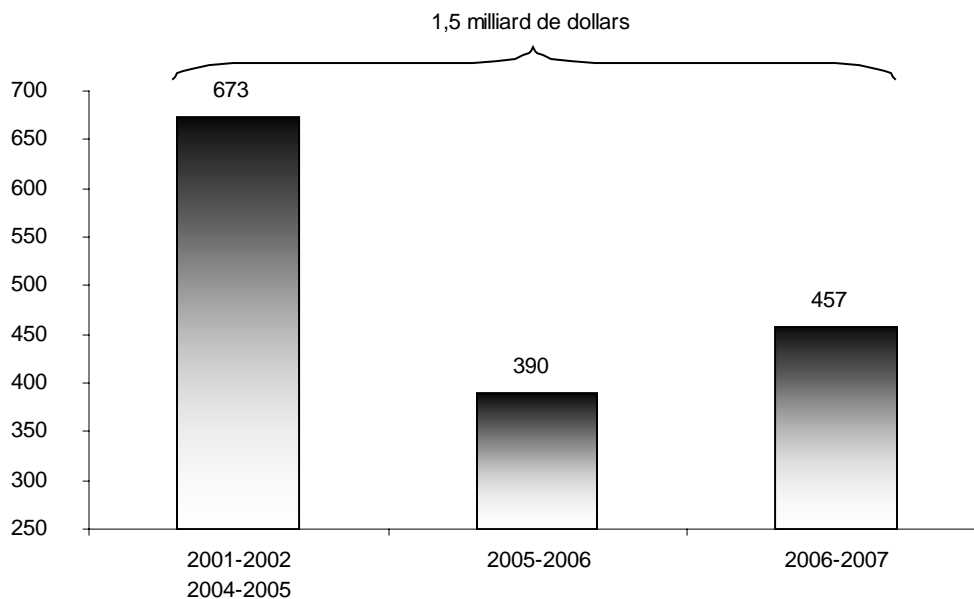
La prestation de services aux citoyens sera améliorée par le déploiement en 2006 de Services Québec et la poursuite de la mise en œuvre du Gouvernement en ligne. Enfin, nous poursuivons la réduction de la taille de l'État en atteignant la cible exigeante que nous nous étions fixée pour 2005-2006, soit une baisse de 1 110 effectifs, essentiellement par le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Pour 2006-2007, nous visons une nouvelle réduction de 1 211 effectifs, ce qui portera la réduction totale de l'effectif du gouvernement à 3 721 depuis l'annonce de ce plan en 2004.

1. UN MILLIARD ET DEMI DE DOLLARS POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

Comme peuvent en témoigner tous les gouvernements qui se sont succédé au Québec au cours des quarante dernières années, les négociations dans les secteurs public et parapublic se sont toujours révélées des exercices ardues. Les enjeux sont importants et les sommes en cause sont considérables. La dernière ronde de négociations n'a pas échappé à cette réalité. Au terme de celle-ci, il nous a fallu agir de façon responsable en tenant compte de l'intérêt supérieur du Québec et de la capacité de payer des contribuables québécois. Nous continuerons à le faire cette année en réglant, je l'espère, la question de l'équité salariale, pour laquelle des sommes importantes ont été mises en réserve depuis 2004-2005, sur la base des propositions que nous avons déposées aux différents comités sur l'équité salariale. Ces propositions représentent sur une pleine année un ajustement annuel de l'ordre de plus de 450 millions de dollars, soit l'équivalent de 2 % de la masse salariale globale du gouvernement.

Au total, 1,5 milliard de dollars sont mis en réserve dans l'attente d'un règlement de la question de l'équité salariale. En effet, un montant de 673 millions de dollars, afférent aux exercices 2001-2002 à 2004-2005, a été porté aux résultats 2004-2005. De plus, une provision de 390 millions de dollars a été prise en 2005-2006 et une provision additionnelle de 457 millions de dollars est inscrite à la dépense pour l'année 2006-2007. Ces sommes considérables s'ajoutent à l'indexation des paramètres salariaux de 2 % à compter du 1^{er} avril 2006, laquelle représente également une dépense annuelle de l'ordre de 450 millions de dollars. Il importe de préciser que près de 95 % de ces hausses salariales et des montants mis en réserve pour l'équité salariale iront au secteur de la santé et des services sociaux et à celui de l'éducation.

1,5 milliard de dollars en réserve pour le règlement de l'équité salariale (en millions de dollars)



Note : Montants établis sur la base des propositions déposées par le gouvernement du Québec aux comités sur l'équité salariale, qui équivalent sur une pleine année à 2 % de la masse salariale globale du gouvernement. En vertu des dispositions de la Loi sur l'équité salariale, le gouvernement peut ajuster graduellement sur une période de quatre ans les échelles salariales, ce qui représente un montant total de 673 millions de dollars pour la période allant de 2001-2002 à 2004-2005.

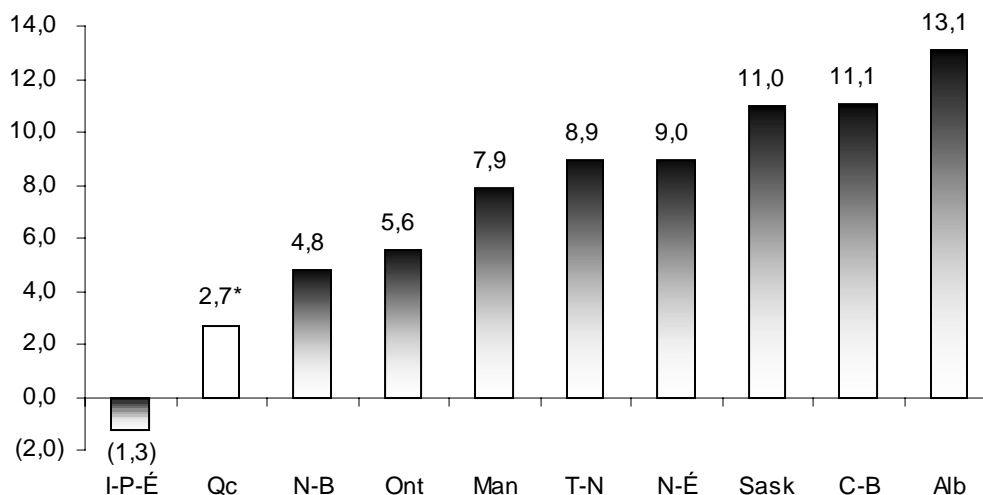
2. UNE DISCIPLINE BUDGÉTAIRE RIGoureuse QUI PORTE FRUIT

□ Croissance de 2,7 % des dépenses de programmes en 2005-2006

Les dépenses de programmes en 2005-2006 s'établissent à 48 940 millions de dollars, soit une croissance de 2,7 % par rapport à 2004-2005. De nouveau cette année, le Québec fait mieux que les provinces canadiennes en matière de contrôle budgétaire. En effet, seule l'Île-du-Prince-Édouard affiche un taux de croissance de ses dépenses de programmes plus faible que celui du Québec.

Le Québec fait mieux que les autres provinces

(Croissance des dépenses de programmes en 2005-2006, en pourcentage)



* En excluant les sommes de 673 millions de dollars allouées au titre de l'équité salariale en 2004-2005 et de 390 millions de dollars en 2005-2006, la croissance des dépenses de programmes est de 3,3 %.

□ Croissance de 3,9 % en 2006-2007

Le gouvernement maintiendra sa rigueur budgétaire en 2006-2007. Ainsi, le budget de dépenses de programmes augmentera de 3,9 % en 2006-2007¹, soit une augmentation de 1 933 millions de dollars. Les dépenses de programmes devraient ainsi atteindre 50 873 millions de dollars.

¹ En excluant les montants provisionnés pour l'équité salariale de 390 millions de dollars en 2005-2006 et de 457 millions de dollars en 2006-2007, le taux de croissance des dépenses de programmes en 2006-2007 est de 3,8 %.

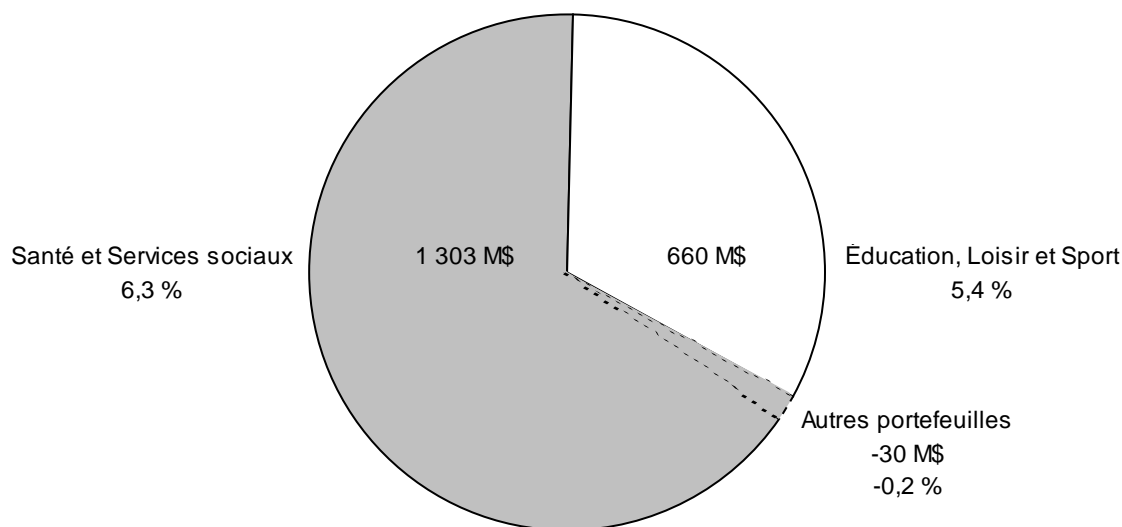
Priorité à la santé et à l'éducation

Soixante-sept pour cent de la croissance des dépenses de programmes en 2006-2007 sera consacré au secteur de la santé et des services sociaux, soit un montant de 1 303 millions de dollars. Le budget de la santé et des services sociaux augmentera ainsi de 6,3 % en 2006-2007. Le budget du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport profitera également d'une croissance importante, avec un ajout de 660 millions de dollars, soit une croissance de 5,4 %. Enfin, le budget des autres portefeuilles demeurera relativement constant, avec une légère baisse de 0,2 %.

Priorité à la santé et à l'éducation

(Croissance des dépenses de programmes en 2006-2007, en millions de dollars)

Croissance totale de 1 933 M\$



-
- **Santé et Services sociaux : hausse du budget de 4,2 milliards de dollars en quatre ans**

Conformément aux engagements que nous avons pris, c'est 4,2 milliards de dollars de plus que le gouvernement a ajouté au budget de la santé et des services sociaux depuis son arrivée au pouvoir, afin notamment, de réduire les délais d'attente, de désengorger les urgences et d'ajouter de nouveaux services.

L'ampleur de ce réinvestissement illustre à quel point le secteur de la santé et des services sociaux constitue un élément primordial de l'action du gouvernement depuis trois ans. Cet effort sans précédent produit des effets positifs considérables tant en ce qui concerne la quantité de services dispensés qu'en ce qui a trait à leur accessibilité. Nous allons plus loin encore cette année en garantissant aux citoyens un accès rapide aux chirurgies électives à l'intérieur de délais minimaux, comme l'annonçait récemment mon collègue le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le budget alloué au ministère de la Santé et des Services sociaux en 2006-2007 lui permettra également de poursuivre les développements entrepris au cours des dernières années, dont la mise en œuvre du Plan d'action pour les aînés en perte d'autonomie et du Plan d'action pour la santé mentale.

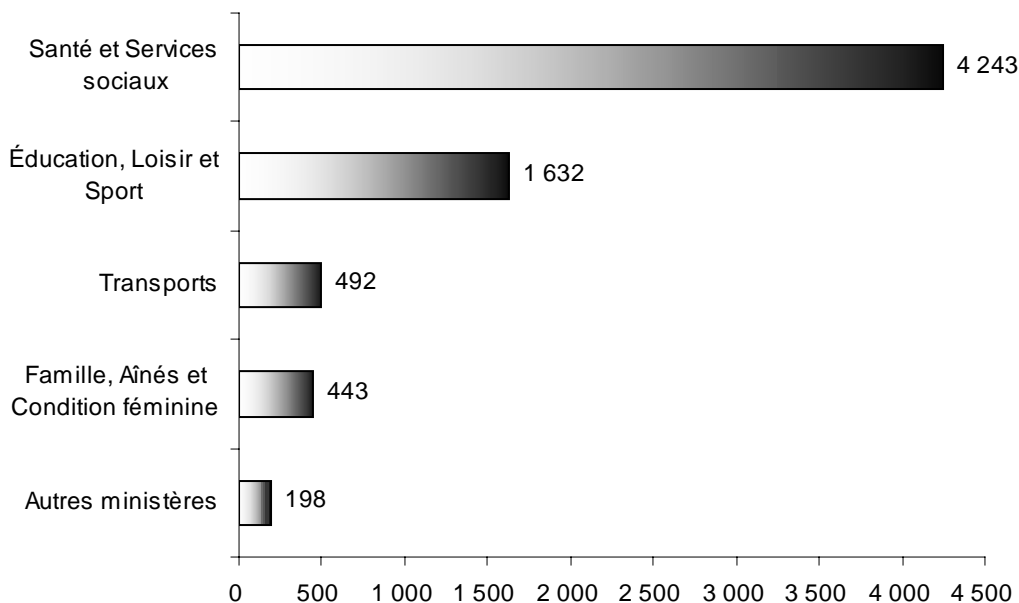
□ **Éducation, Loisir et Sport : 1,6 milliard de dollars en quatre ans**

Dès notre arrivée au gouvernement, nous avons fait de la réussite scolaire une priorité. Pour ce faire, nous avons ajouté 1,6 milliard au budget du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport entre 2003-2004 et 2006-2007. C'est davantage en quatre ans que la croissance totale du budget de l'éducation pendant les neuf années qui ont précédé notre élection.

L'augmentation de 5,4 % en 2006-2007 du budget du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport permettra de mettre en place d'importantes nouvelles initiatives, dont l'ajout d'une heure et demie d'enseignement par semaine en faveur de l'anglais et de l'éducation physique au primaire et l'ajout de ressources spécialisées au primaire et au secondaire pour les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation.

4,2 milliards de dollars pour la santé depuis 2002-2003

(Croissance des dépenses de programmes depuis 2002-2003, en millions de dollars)



□ **Le budget des autres portefeuilles demeure globalement constant en 2006-2007**

Le budget de dépenses des autres portefeuilles demeure relativement stable en 2006-2007 avec une faible décroissance de 0,2 %. Parmi ces portefeuilles, certains ministères connaissent toutefois une croissance significative de leur budget :

- *le budget du ministère de la Culture et des Communications est haussé de 8,5 %, notamment pour le financement de la Grande Bibliothèque et pour l'aide aux musées en difficulté financière;*
- *le budget du ministère des Transports est haussé de 8,0 % dans le contexte des investissements importants réalisés dans le réseau routier du Québec depuis trois ans;*

- *le budget du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine est haussé de 6,8 %, ce qui permettra le financement des 200 000 places en service de garde à contribution réduite et celui de l'avancement salarial des éducatrices;*
- *le budget des Affaires municipales et des Régions augmente de 4,8 %, ce qui inclut un montant de 29 millions de dollars afin de reconduire avec pleine indexation le Pacte fiscal avec les municipalités;*
- *le budget de l'Immigration et des Communautés culturelles augmente de 5,7 %, en raison d'un budget de 5,7 millions de dollars qui sera consacré à la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger de même qu'à la francisation et à l'intégration des immigrants;*
- *le budget du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation augmente de 2,6 %, principalement en raison de l'augmentation du remboursement de taxes foncières aux agriculteurs.*

Autres ministères

Le budget des autres ministères a été établi avec la préoccupation de préserver les services à la population. Pour ce faire, l'essentiel des rationalisations touche les dépenses de fonctionnement par l'application de mesures telles la réduction par attrition de l'effectif du gouvernement et l'application d'un nouveau cadre de gestion pour les ressources informationnelles.

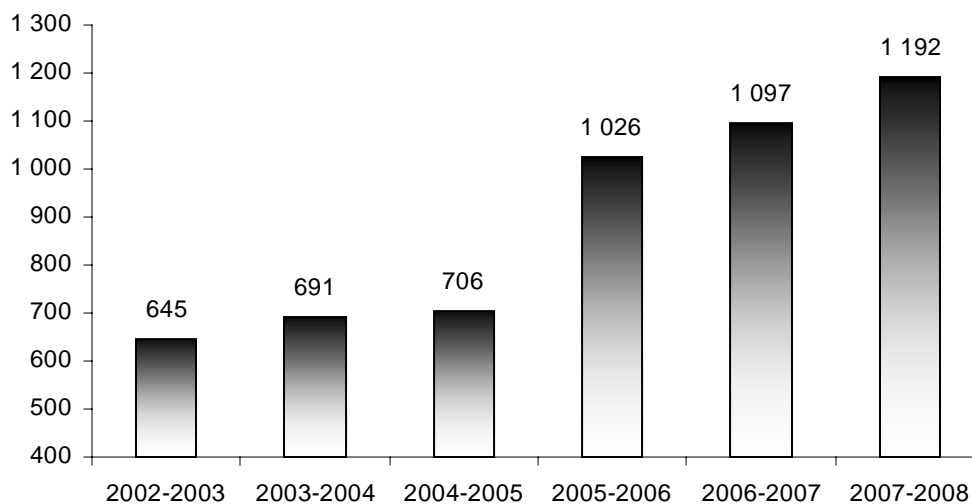
3. POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

Une des réformes importantes entreprises par notre gouvernement est celle de l'amélioration des infrastructures publiques. Le gouvernement a consacré au cours des trois dernières années des investissements sans précédent pour la construction de nouveaux équipements et pour la restauration des infrastructures publiques, principalement dans les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation, du transport, des affaires municipales, de la culture et de la recherche.

À cet égard, à l'occasion du dépôt du Budget de dépenses 2005-2006, j'annonçais une nouvelle politique visant à assurer le maintien des actifs du gouvernement. Cette politique vise à atteindre des normes reconnues en Amérique du Nord en matière de préservation des infrastructures. Les hôpitaux et les établissements d'enseignement disposeront ainsi annuellement d'une enveloppe équivalente à 2,0 % de la valeur des immeubles pour assurer leur maintien en bon état. Une enveloppe de 1,0 % s'ajoute dans le secteur de la santé pour les travaux de rénovation fonctionnelle.

Je suis fière aujourd'hui de confirmer la poursuite de cette politique. Pour la première fois au Québec, un gouvernement fait du maintien des actifs sa priorité. Au total, les investissements en maintien d'actifs passeront de 706 millions de dollars en 2004-2005 à près de 1,2 milliard de dollars en 2007-2008. En comparant avec la période qui a précédé notre arrivée, on constate que les budgets alloués au maintien des actifs auront presque doublé en 2007-2008, par rapport à 2002-2003.

Poursuite de la politique de maintien des actifs
(Enveloppes de maintien d'actifs, en millions de dollars)¹



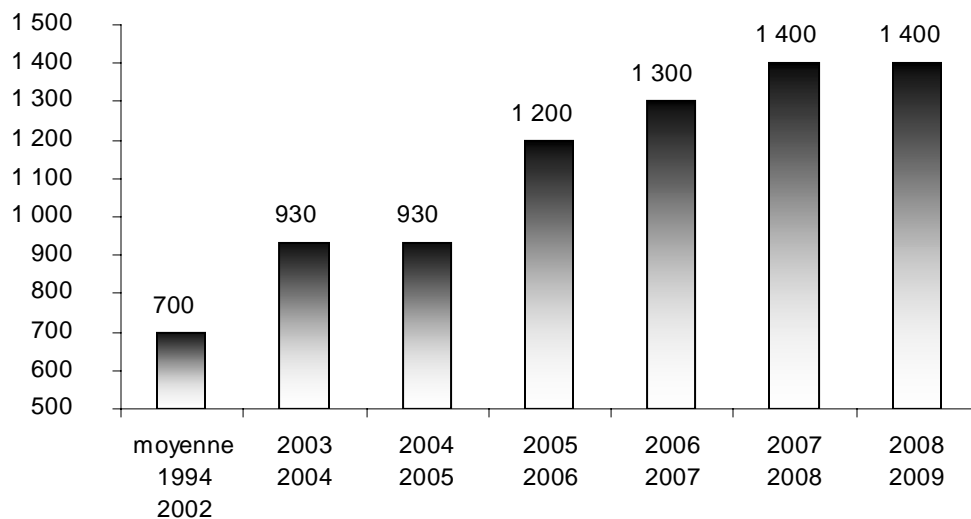
¹ Excluant le maintien des actifs effectué sur le réseau routier, lequel est inclus dans le budget d'investissement des travaux routiers. En 2006-2007, le maintien des actifs pour le réseau routier devrait s'élever à 571 millions de dollars.

□ **Confirmation du budget pour les travaux routiers sur une base triennale**

Dans le cas des infrastructures routières, conformément à son engagement, le gouvernement du Québec investira cette année 1,3 milliard de dollars, une augmentation de 100 millions de dollars par rapport à l'an dernier. Des enveloppes d'investissement de 1,4 milliard de dollars en 2007-2008 et en 2008-2009 sont également confirmées. La confirmation du budget pour les travaux routiers sur une base triennale permettra dorénavant au ministère des Transports de mieux planifier les travaux publics avec l'industrie.

Progression des investissements routiers

(en millions de dollars)



❑ **Transport en commun : nouveaux investissements de 1,5 milliard de dollars**

Les infrastructures de transport en commun sont essentielles au développement économique des villes et à l'atteinte de nos objectifs en matière de réduction d'émissions des gaz à effet de serre. C'est pourquoi nous consacrerons près de 1,5 milliard de dollars au cours des prochaines années afin de restaurer le métro de Montréal, de remplacer les premières voitures entrées en fonction dans les années 60 et d'améliorer la desserte par trains de banlieue, notamment avec la construction du nouveau trajet Mascouche – Montréal.

❑ **Nouvelles infrastructures pour la santé et les services sociaux**

Des investissements de 485 millions de dollars seront engagés en 2006-2007 pour la réalisation de projets prioritaires dans les établissements de santé et de services sociaux. Ces sommes permettront notamment de réaliser des projets de construction et d'amélioration de centres hospitaliers et de soins de longue durée, d'améliorer les salles d'urgence et d'acquérir de nouveaux équipements médicaux, entre autres, dans les domaines de la radio-oncologie et de la radiologie.

Des sommes seront également allouées à des projets de maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie et pour le projet Inforoute santé, qui vise à informatiser le système de santé.

En considérant les engagements autorisés d'un peu plus de 1,2 milliard de dollars en 2004 et en 2005 et le relèvement de 430 millions de dollars sur trois ans des enveloppes de maintien d'actifs annoncé au Budget de dépenses 2005-2006, le total des investissements pour les infrastructures en santé et en services sociaux autorisés depuis trois ans atteint plus de 2 milliards de dollars.

□ **Investissements dans les infrastructures d'éducation**

Au chapitre des immobilisations dans le réseau de l'éducation, de nouveaux projets totalisant 302 millions de dollars seront entrepris à compter de 2006 et s'ajouteront aux projets de 362 millions de dollars autorisés en 2004 et en 2005. Ces nouveaux projets toucheront notamment la transformation des laboratoires de science au secondaire dans le contexte de la réforme scolaire, la mise à jour des programmes en formation professionnelle et technique, divers projets de réfection et d'ajout d'espace dans les universités, dont la construction d'un pavillon des Premières Nations à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

□ **Culture et Communications : investissements de 58 millions de dollars**

De nouveaux investissements totalisant 58 millions de dollars seront effectués dans le secteur de la culture en 2006-2007. Il s'agira d'initiatives visant principalement la restauration et la préservation du patrimoine religieux, qui est particulièrement important au Québec, ainsi que les équipements culturels.

□ **Recherche**

Des investissements de 196 millions de dollars seront réalisés dans le domaine de la recherche scientifique, notamment à l'intérieur des projets financés par la Fondation canadienne de l'innovation.

4. POURSUITE DE LA MODERNISATION DE L'ÉTAT

La modernisation de l'État est une priorité pour notre gouvernement. À cet égard, une étude indépendante menée en 2005 et intitulée « Les citoyens d'abord » révèle que sur un total de 78 services évalués, ce sont ceux du gouvernement du Québec qui obtiennent généralement les meilleurs résultats, surpassant très souvent ceux de l'administration fédérale et des administrations municipales de même que certains services offerts par le secteur privé. Sur les dix services qui ont reçu la meilleure cote des Québécois et des Québécoises, le gouvernement du Québec en compte sept.

Adopter de nouvelles façons de faire, voilà l'un des moyens privilégiés pour améliorer la qualité des services aux citoyens. À ce titre, l'introduction d'un nouveau cadre de gestion des grands travaux d'infrastructures, la mise en œuvre de Services Québec, la poursuite de la mise en œuvre du Gouvernement en ligne et la réduction de la taille de l'État viendront modifier en profondeur l'organisation du travail au gouvernement et la prestation de services à la population.

□ Un nouveau cadre de gestion des grands travaux publics

Depuis plusieurs années, les grands chantiers publics au Québec ont malheureusement trop souvent conduit à d'importants dépassements de coûts. La construction de la ligne de métro vers Laval et celle de l'usine de la Gaspésia à Chandler en sont des illustrations éloquentes. Face à ce constat, nous allons mettre en place en 2006 un nouveau cadre de gestion des grands travaux basé sur la réalisation préalable d'un dossier d'affaires complet. Cette approche, obligatoire pour la réalisation de travaux publics en mode PPP, impose davantage de rigueur et de transparence que l'approche conventionnelle et permet ainsi d'éviter les dépassements de coûts. C'est pourquoi la plupart des pays occidentaux et les provinces canadiennes préfèrent maintenant cette approche au mode conventionnel de réalisation des travaux d'infrastructures publiques.

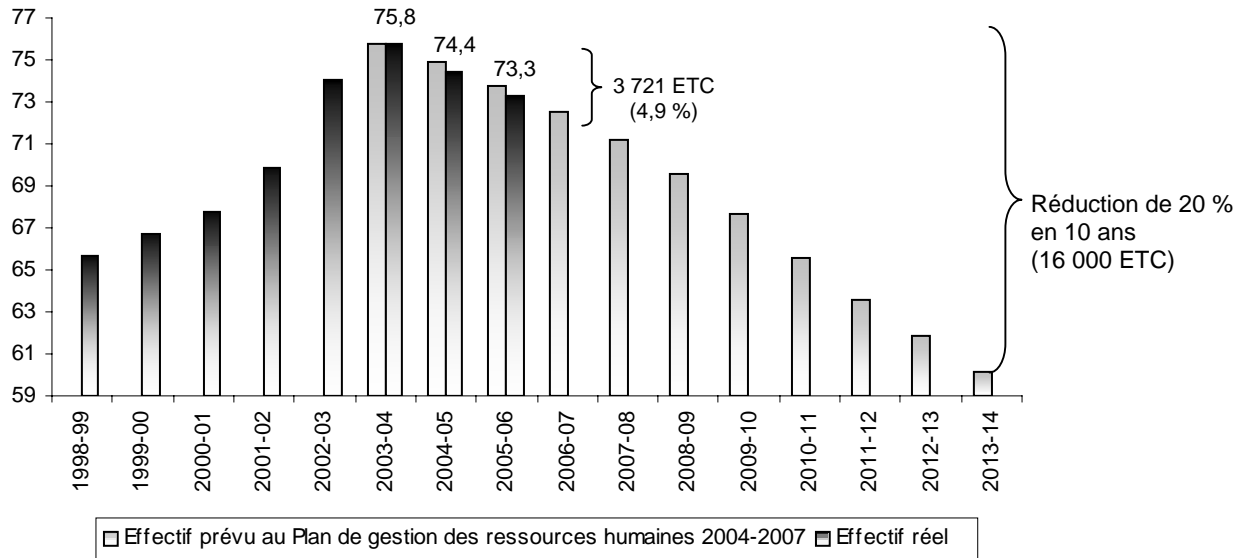
□ **Améliorer la prestation de services aux citoyens**

Services Québec est un guichet multiservices qui simplifiera les démarches des citoyens et des entreprises qui veulent obtenir des renseignements ou des services gouvernementaux. L'intégration de divers services gouvernementaux à cette nouvelle agence se fera graduellement et les premiers bureaux de Services Québec verront le jour en 2006. À court terme, la priorité sera donnée à l'adoption d'un numéro de téléphone unique pour joindre le gouvernement et au développement de portails pour la prestation de services du Gouvernement en ligne.

□ **Réduction de la taille de l'État : atteinte de la cible pour une seconde année consécutive**

Pour une seconde année consécutive, nous atteignons notre cible de réduction par attrition de l'effectif du gouvernement, avec une réduction nette de 1 110 effectifs. Pour l'année qui débute le 1^{er} avril prochain, nous maintenons le cap sur une nouvelle réduction de 1 211 effectifs, ce qui nous mènera, en tenant compte de la réduction de l'effectif de 1 400 réalisée en 2004-2005, à une réduction cumulative de 3 721 effectifs depuis mai 2004, soit près de 5 % du total de l'effectif du gouvernement. Au terme de la réalisation de ce plan en 2013-2014, l'effectif du gouvernement aura été réduit de 16 000 effectifs, soit 20 % de la taille de l'État.

Évolution de l'effectif du gouvernement du Québec
(en milliers d'équivalents temps complet)



Au total, ces mesures et les efforts déployés pour réduire les coûts de fonctionnement de l'État ont permis jusqu'à présent de réaliser des économies cumulatives de 500 millions de dollars qui ont été investies dans l'amélioration des services à la population.

5. CONCLUSION

Le Budget de dépenses 2006-2007 poursuit les efforts entrepris dans les budgets précédents. Il privilégie une gestion saine et responsable des finances publiques. Des efforts considérables ont été réalisés afin de contrôler la croissance des dépenses publiques et de les maintenir à un niveau qui respecte la capacité de payer des contribuables.


Or, cette gestion saine et responsable ne s'est pas faite au détriment des services offerts aux citoyens, bien au contraire. Nous avons plutôt amélioré les services à la population. Ainsi, seulement pour la santé et l'éducation, c'est près de 6 milliards de dollars en budgets additionnels qui ont été consentis par notre gouvernement depuis 2003. Nous sommes d'autant plus fiers que ces nouveaux investissements ont été réalisés dans un contexte où nous avons prévu dans les équilibres financiers du gouvernement des sommes totalisant 1,5 milliard de dollars en vue du règlement du dossier de l'équité salariale.

Si nous sommes parvenus à concilier contrôle des dépenses et réinvestissements dans les secteurs prioritaires, c'est notamment grâce aux travaux de modernisation amorcés en 2004. Ainsi, la réduction de la taille de l'État et les mesures qui visent à réduire les dépenses de fonctionnement de l'État nous ont permis d'économiser un demi-milliard de dollars à ce jour. Cette économie cumulative continuera de progresser au rythme de la réduction des effectifs prévue dans le Plan de gestion des ressources humaines 2004-2007.

L'approche que nous privilégions basée sur une saine gestion, sur une utilisation optimale de nos ressources et sur des efforts de rationalisation dans les dépenses de fonctionnement nous permet de réinvestir de façon importante dans les priorités des Québécois et des Québécoises.

C'est cette même approche de rigueur et de saine gestion qui nous amène à prioriser le maintien des infrastructures publiques, notamment dans les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation et des transports. Cette politique, qui se poursuit cette année en s'accéléralant, témoigne de notre volonté de préserver la qualité de nos infrastructures et d'agir aujourd'hui d'une façon responsable afin de léguer aux générations futures des infrastructures publiques dont elles pourront être fières.

Ce budget nous donne les assises nécessaires à la réalisation de nouveaux objectifs. Nous pouvons maintenant envisager l'avenir avec plus de confiance en sachant que notre niveau de dépenses respecte notre capacité de payer et que ces dépenses sont effectuées en fonction de nos priorités. En poursuivant les efforts de modernisation – notamment par le développement de projets en partenariats public-privé – nous dégagerons des marges de manœuvre additionnelles et tirerons enfin profit de notre plein potentiel collectif. Plus que jamais, nous pouvons aller de l'avant.



MONIQUE JÉRÔME-FORGET

LE BUDGET DE DÉPENSES 2006-2007

EN BREF

- ❑ Les dépenses de programmes s'élèvent à 50 873,0 M\$ en 2006-2007 alors que le service de la dette s'établit à 7 205,0 M\$. Les dépenses gouvernementales totales s'élèvent ainsi à 58 078,0 M\$ en 2006-2007.
- ❑ La croissance des dépenses de programmes est de 3,9 %, soit 1 933,0 M\$ par rapport à 2005-2006.
- ❑ La totalité de cette croissance est allouée aux priorités gouvernementales que sont la santé et l'éducation :
 - 1 302,5 M\$ au portefeuille « Santé et Services sociaux »;
 - 660,0 M\$ au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport ».
- ❑ Le budget de dépenses des autres portefeuilles demeure relativement stable avec une légère baisse de 0,2 %.
- ❑ Encore cette année, le poids des dépenses de programmes dans l'économie québécoise décroît pour s'établir à 17,6 %, comparativement à 17,7 % en 2005-2006.

Le Budget de dépenses 2006-2007

En 2006-2007, les dépenses totales du gouvernement s'élèvent à 58 078,0 M\$:

- Un montant de 50 873,0 M\$ est alloué aux dépenses de programmes;
- Le service de la dette représente 7 205,0 M\$.

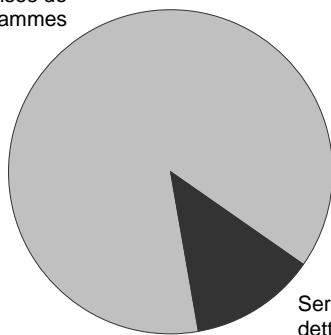
La croissance des dépenses de programmes s'établit à 3,9 % par rapport à 2005-2006, alors que le service de la dette est en hausse de 5,2 %, pour une croissance des dépenses totales de 4,1 %.

- La hausse prévue des taux d'intérêt explique principalement la croissance de 356,0 M\$ du service de la dette, lequel comprend le service de la dette directe et les intérêts au titre des régimes de retraite.

Pour chaque dollar de revenu du gouvernement en 2006-2007, près de 88 cents permettront de financer les coûts des programmes alors que plus de 12 cents serviront à assumer le coût du service de la dette.

Répartition et croissance des dépenses en 2006-2007

Dépenses de programmes



Service de la dette

	Dépenses M\$	Poids %	Croissance %
Dépenses de programmes	50 873,0	87,6	3,9
Service de la dette	7 205,0	12,4	5,2
Dépenses totales	58 078,0	100,0	4,1

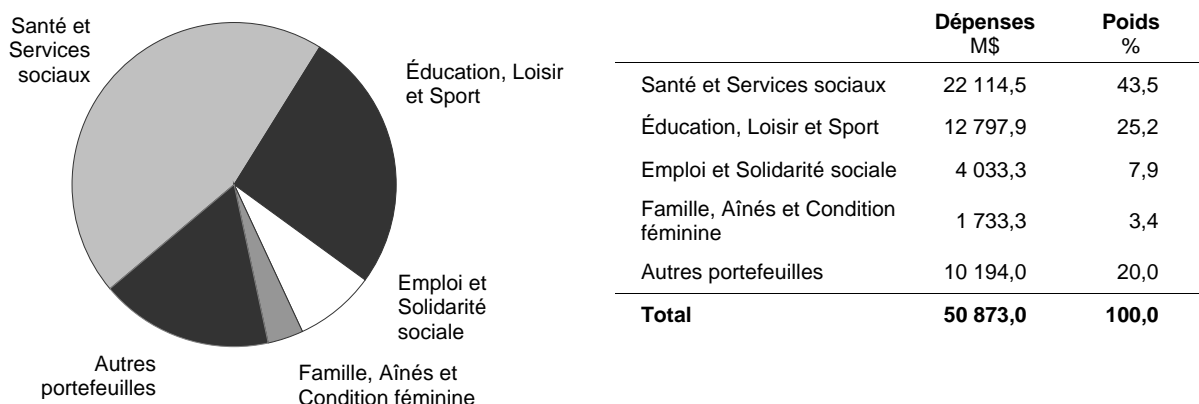
Quatre portefeuilles totalisent 80,0 % des dépenses de programmes en 2006-2007 :

- Le portefeuille « Santé et Services sociaux », dont le budget est de 22 114,5 M\$, représente 43,5 % des dépenses de programmes;
- Le portefeuille « Éducation, Loisir et Sport » avec un budget de 12 797,9 M\$, constitue 25,2 % des dépenses de programmes;
- Le portefeuille « Emploi et Solidarité sociale », dont le budget est de 4 033,3 M\$, compte pour 7,9 % des dépenses de programmes. Ce portefeuille a pour mission de favoriser la promotion de l'emploi, le développement de la main-d'œuvre, l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et d'assurer un soutien financier aux personnes démunies;
- Le portefeuille « Famille, Aînés et Condition féminine » avec un budget de 1 733,3 M\$, soit 3,4 % des dépenses de programmes. Ce portefeuille assure la cohérence des interventions gouvernementales touchant les familles, les aînés, ainsi que le respect des droits des femmes en vue de l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les autres portefeuilles, avec des dépenses totalisant 10 194,0 M\$ représentent 20,0 % des dépenses de programmes et comprennent notamment :

- 1 957,0 M\$ au portefeuille « Transports » qui a pour mission d'assurer la mobilité des personnes et des marchandises par des systèmes de transport efficaces et sécuritaires qui contribuent au développement durable du Québec;
- 1 847,4 M\$ au portefeuille « Affaires municipales et Régions » qui veille notamment à mettre en place et à maintenir un cadre de vie et de services municipaux et supralocaux de qualité pour l'ensemble des citoyens, de même qu'à favoriser le partenariat avec les acteurs du développement régional.

Répartition des dépenses de programmes en 2006-2007



La variation des dépenses de programmes en 2006-2007

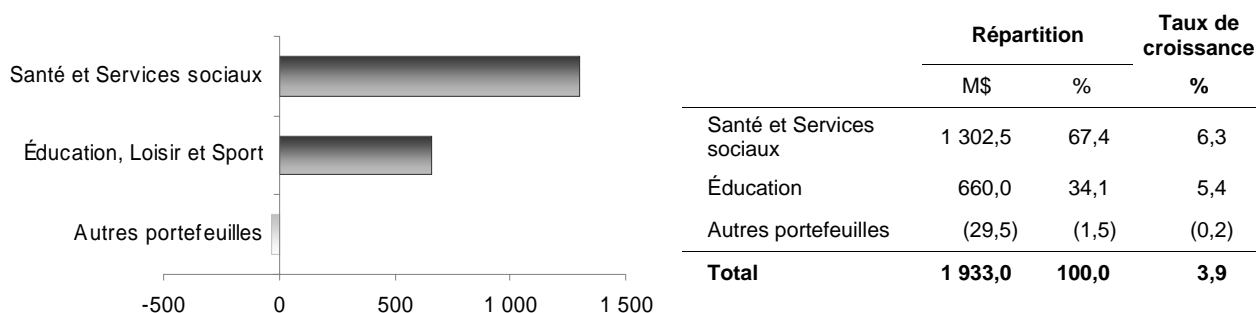
Le budget de dépenses totalise 50 873,0 M\$ pour l'exercice financier 2006-2007, en hausse de 3,9 % ou 1 933,0 M\$ par rapport à la dépense probable 2005-2006.

La croissance allouée à la santé et à l'éducation totalise 1 962,5 M\$, soit :

- 1 302,5 M\$ au portefeuille « Santé et Services sociaux », pour une croissance de 6,3 % par rapport à 2005-2006, ce qui représente 67,4 % de la croissance de l'ensemble des dépenses de programmes en 2006-2007;
- 660,0 M\$ au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », ou 5,4 % par rapport à 2005-2006, représentant 34,1 % de la croissance de l'ensemble des dépenses de programmes en 2006-2007.

Le budget de dépenses des autres portefeuilles demeure relativement stable en 2006-2007, avec une légère baisse de 0,2 %, soit une diminution de 29,5 M\$ par rapport à 2005-2006.

Répartition de la croissance des dépenses de programmes en 2006-2007 par secteurs d'activité (en millions de dollars)



Santé et services sociaux :**Hausse de 1 302,5 M\$ du budget de dépenses en 2006-2007**

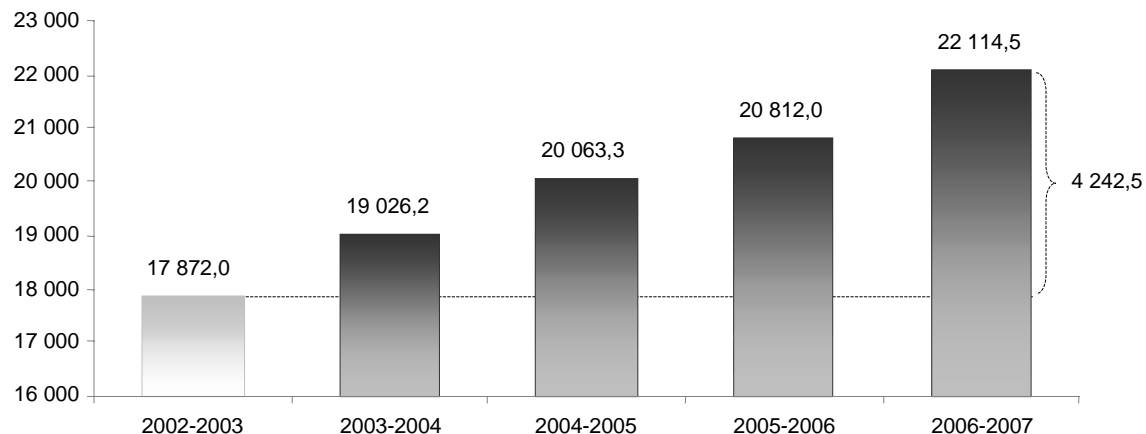
La croissance allouée au secteur de la santé et des services sociaux, en quatre années, atteint 4 242,5 M\$, soit un peu plus de 60,0 % de la croissance allouée aux dépenses de programmes pour la même période.

En 2006-2007 seulement, la croissance allouée à ce secteur s'élève à 1 302,5 M\$, soit 6,3 % par rapport à 2005-2006, qui permet notamment :

- De financer la croissance du coût des programmes, incluant le coût de système spécifique à la santé ainsi que l'impact de l'équité salariale. Les augmentations de rémunération accordées au personnel du réseau et aux professionnels de la santé représentent, pour l'année 2006-2007, 67,3 % de la croissance totale;
- De donner suite aux mesures visant l'introduction de la garantie d'accès pour les chirurgies de la hanche, du genou et de la cataracte;
- D'accroître les services aux personnes âgées en perte d'autonomie, aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et aux personnes vulnérables.

Évolution des dépenses en santé et services sociaux depuis 2002-2003

(en millions de dollars)



Éducation, Loisir et Sport :

Hausse de 660,0 M\$ du budget de dépenses en 2006-2007

Le budget de dépenses alloué à l'éducation a augmenté de 1 632,0 M\$ en quatre ans, soit près du quart de la croissance allouée à l'ensemble des dépenses de programmes pour la même période.

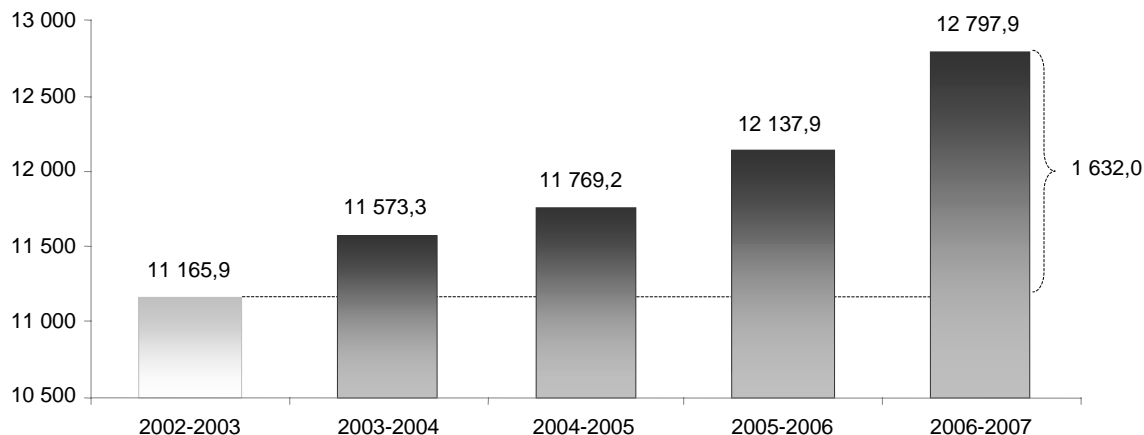
Les dépenses en éducation s'établissent à 12 797,9 M\$ en 2006-2007, soit une croissance de 660,0 M\$, ou 5,4 % par rapport à 2005-2006.

Les sommes additionnelles consacrées en éducation servent principalement :

- À assurer le maintien de la qualité des services et le financement des différents facteurs de croissance des réseaux;
- À ajouter des ressources pour les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ainsi qu'un ajout de ressources conséquent à l'augmentation du temps d'enseignement de 90 minutes par semaine au primaire;
- Au respect des engagements pris envers les étudiants quant au programme d'aide financière aux études. L'ajout pour 2006-2007 totalise 42,5 M\$, ce qui porte le montant total de l'entente intervenue avec les étudiants, relative au rétablissement sur deux ans du niveau des bourses, à 103,0 M\$ pour l'année d'attribution 2006-2007.

Évolution des dépenses en éducation depuis 2002-2003

(en millions de dollars)



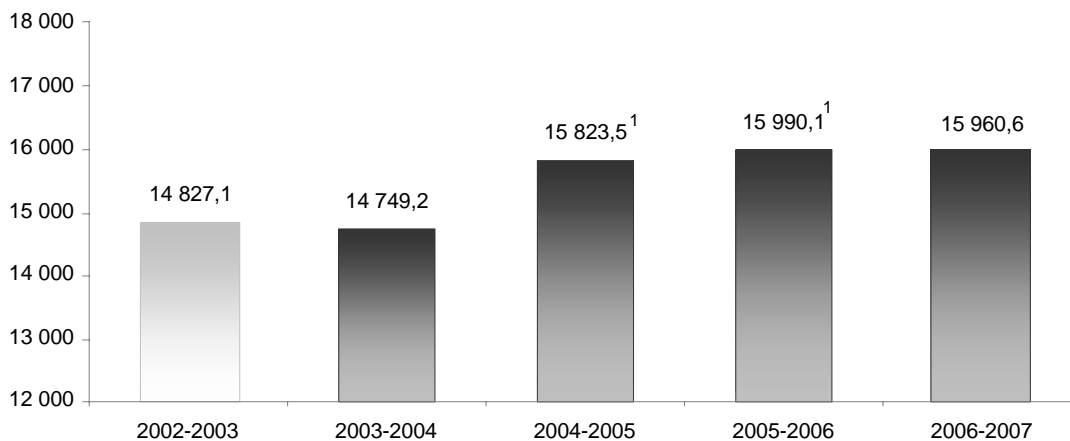
Autres portefeuilles :**Les dépenses de programmes sont globalement maintenues au niveau de 2005-2006**

Le budget alloué aux autres portefeuilles en 2006-2007 totalise 15 960,6 M\$, soit une diminution de 29,5 M\$, ou 0,2 % par rapport à 2005-2006. Certains portefeuilles connaissent, toutefois, une croissance significative afin de tenir compte d'éléments spécifiques :

- 145,7 M\$ au portefeuille « Transports », soit 8,0 %, essentiellement attribués à la croissance du service de la dette relié aux infrastructures routières, à la suite des importants investissements réalisés sur le réseau routier;
- 109,9 M\$ au portefeuille « Famille, Aînés et Condition féminine », soit 6,8 %, principalement attribuables aux crédits requis pour l'annualisation des places à contribution réduite ayant été développées dans les services de garde au cours de l'exercice financier 2005-2006 et à la progression des échelles salariales;
- 84,8 M\$ au portefeuille « Affaires municipales et Régions », soit 4,8 %, visant notamment à financer la hausse des transferts aux municipalités dans le cadre de l'Entente financière et fiscale conclue avec le monde municipal et de l'aide au logement social, communautaire et abordable;
- 45,4 M\$ au portefeuille « Culture et Communications », soit 8,5 %, notamment pour le financement de la Grande bibliothèque et pour l'aide aux musées en difficultés financières.

Évolution des dépenses dans les autres portefeuilles depuis 2002-2003

(en millions de dollars)

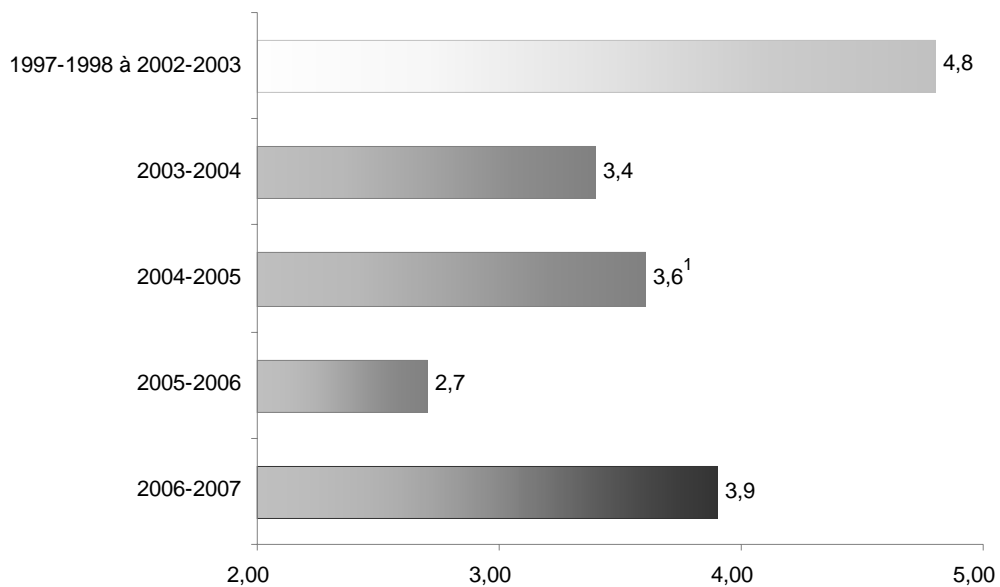


¹ Incluant un montant de 673,0 M\$ en 2004-2005 au titre de la Provision pour l'équité salariale, couvrant la période du 21 novembre 2001 au 31 mars 2005 et de 390,0 M\$ en 2005-2006.

Annexe 1.1

Taux de croissance des dépenses de programmes depuis 1997-1998

Au cours des quatre dernières années, la croissance des dépenses de programmes a été inférieure à la moyenne observée au cours des années 1997-1998 à 2002-2003, en excluant l'inscription d'un montant de 673,0 M\$ en 2004-2005 au titre de la Provision pour l'équité salariale, couvrant la période du 21 novembre 2001 au 31 mars 2005. Le taux de croissance des dépenses de programmes s'élève à 3,9 % en 2006-2007.

Taux de croissance des dépenses de programmes depuis 1997-1998
 (en pourcentage)


¹ Excluant un montant de 673,0 M\$ au titre de la Provision pour l'équité salariale, couvrant la période du 21 novembre 2001 au 31 mars 2005.

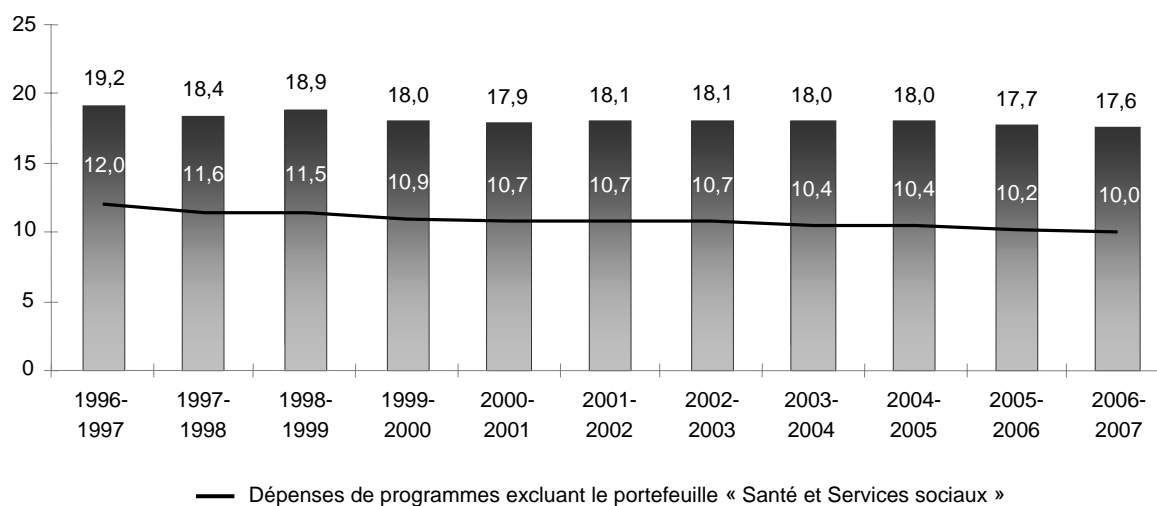
Annexe 1.2

Évolution des dépenses de programmes en pourcentage du produit intérieur brut

Le poids des dépenses de programmes dans l'économie devrait s'établir à 17,6 % en 2006-2007, ce qui représente une baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2005-2006.

Par ailleurs, le poids des dépenses de programmes dans le PIB serait ramené à 10,0 % en excluant les dépenses allouées au portefeuille « Santé et Services sociaux » en 2006-2007.

Évolution des dépenses de programmes en pourcentage du produit intérieur brut (en pourcentage)



Annexe 1.3

Variation entre le budget de dépenses 2006-2007 et la dépense probable 2005-2006¹

	Budget de dépenses 2006-2007	Dépense probable ² 2005-2006	Écart	
			M\$	%
Assemblée nationale ³	100,3	100,1	0,2	0,2
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ³	62,4	60,0	2,4	4,0
Affaires municipales et Régions	1 847,4	1 762,7	84,8	4,8
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	673,2	656,5	16,8	2,6
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	823,1	843,8	(20,8)	(2,5)
Conseil exécutif	265,0	226,1	38,9	3,1 ⁵
Culture et Communications	579,5	534,1	45,4	8,5
Développement durable, Environnement et Parcs	189,6	189,2	0,4	0,2
Développement économique, Innovation et Exportation	618,5	659,7	(41,2)	7,1 ⁶
Éducation, Loisir et Sport	12 797,9	12 137,8	660,0	5,4
Emploi et Solidarité sociale	4 033,3	4 056,6	(23,3)	(0,6)
Famille, Aînés et Condition féminine	1 733,3	1 623,4	109,9	6,8
Finances ⁴	159,6	96,4	63,2	0,1 ⁷
Immigration et Communautés culturelles	105,8	100,1	5,7	5,7
Justice	630,9	623,1	7,7	1,2
Relations internationales	99,0	99,4	(0,5)	(0,5)
Ressources naturelles et Faune	379,3	407,8	(28,6)	(7,0)
Revenu	798,1	896,5	(98,4)	(11,0)
Santé et Services sociaux	22 114,5	20 812,0	1 302,5	6,3
Sécurité publique	916,0	930,5	(14,5)	(1,6)
Services gouvernementaux	40,9	92,0	(51,1)	(21,3) ⁸
Tourisme	139,3	158,6	(19,3)	(1,8) ⁹
Transports	1 957,0	1 811,4	145,7	8,0
Travail	31,5	62,0	(30,5)	(2,4) ¹⁰
Crédits périmés escomptés	(150,0)	(150,0)	-	-
Crédits reportés en 2007-2008	(72,2)	(72,2)	-	-
Dépenses de programmes	50 873,0	48 940,0	1 933,0	3,9
Service de la dette	7 205,0	6 849,0	356,0	5,2
Dépenses totales	58 078,0	55 789,0	2 289,0	4,1

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits peut ne pas correspondre au total.

Sommaire des dépenses - Références

- ¹ Les données portent uniquement sur le budget de dépenses et ne comprennent pas, par conséquent, les organismes autres que budgétaires, les fonds spéciaux et les comptes à fin déterminée. Elles excluent en outre les supercatégories « Immobilisations » et « Prêts, Placements et Avances » comprises dans le budget d'investissements apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2006-2007.
- ² Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007.
- ³ Les informations portant sur les crédits, les dépenses et les plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouvent dans le Volume I.
- ⁴ Pour les fins de ce tableau, le service de la dette gouvernementale est exclu des dépenses du portefeuille « Finances ». Au Volume II du Budget de dépenses 2006-2007 et dans les plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes, les dépenses du portefeuille « Finances » incorporent le service de la dette.
- ⁵ Au ministère du Conseil exécutif, le pourcentage de variation a été calculé en incluant à la dépense probable les transferts de 30,9 M\$ de la provision pour la réalisation de projets de communication gouvernementale.
- ⁶ Au ministère du développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le pourcentage de variation a été calculé en excluant un montant exceptionnel de 82,0 M\$ à la dépense probable pour la provision pour interventions financières garanties.
- ⁷ Au ministère des Finances, le pourcentage de variation a été calculé en incluant à la dépense probable les transferts de 63,0 M\$ de la provision pour des initiatives concernant les revenus.
- ⁸ Au ministère des Services gouvernementaux, le pourcentage de variation a été calculé en excluant 40,0 M\$ à la dépense probable pour la radiation additionnelle du projet GIRES.
- ⁹ Au ministère du Tourisme, le pourcentage de variation a été calculé en excluant de la dépense probable les transferts de 16,8 M\$ de la provision pour la réalisation de projets de communication gouvernementale.
- ¹⁰ Au ministère du Travail, le pourcentage de variation a été calculé en excluant à la dépense probable la Régie du bâtiment.

Notes

Concernant les références 5, 6, 7 et 9, une provision est un élément de programmes pour lequel la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont prévus au budget de dépenses.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2005-2006

EN BREF

- Les dépenses totales du gouvernement devraient s'établir, pour l'exercice financier 2005-2006, à 55 789,0 M\$. Elles ont été revues à la hausse de 387,0 M\$ depuis le dépôt du Budget de dépenses 2005-2006 en raison principalement d'ajustements effectués à différents postes comptables de certains ministères.
- Les dépenses de programmes s'élèvent à 48 940,0 M\$, ce qui représente une hausse de 2,7 % par rapport à l'exercice financier précédent. Le service de la dette connaît une baisse de 0,1 % par rapport à l'exercice 2004-2005.

La variation des dépenses du gouvernement en 2005-2006

Les dépenses totales du gouvernement encourues au cours de l'exercice financier 2005-2006 devraient s'établir à 55 789,0 M\$, en hausse de 1 280,5 M\$ ou 2,3 % par rapport à l'exercice financier précédent.

Les dépenses de programmes sont en hausse de 2,7 % et s'élèvent à 48 940,0 M\$, comparativement à 47 655,3 M\$ en 2004-2005.

Le service de la dette s'élève à 6 849,0 M\$, ce qui représente une baisse de 0,1 % par rapport à 2004-2005.

Dépenses totales (en millions de dollars)

	2004-2005	2005-2006	Variation	
			M\$	%
Dépenses de programmes	47 655,3	48 940,0	1 284,7	2,7
Service de la dette	6 853,2	6 849,0	(4,2)	(0,1)
Dépenses totales	54 508,5	55 789,0	1 280,5	2,3

L'évolution de la prévision des dépenses totales en 2005-2006

Les dépenses totales du gouvernement devraient s'établir, pour l'exercice financier 2005-2006, à 55 789,0 M\$, soit une hausse de 387,0 M\$ par rapport à la prévision de dépenses totales apparaissant au Budget de dépenses 2005-2006.

En ce qui concerne les dépenses de programmes, la prévision établie lors du dernier budget à 48 407,0 M\$ est révisée à la hausse à 48 940,0 M\$, soit une augmentation de 533,0 M\$ répartie comme suit :

- 258,0 M\$ pour la dépense relative à la provision pour créances douteuses au ministère du Revenu pour refléter la récurrence de la révision apportée à cette provision en 2004-2005;
- 82,0 M\$ pour la dépense relative à la provision pour pertes sur interventions financières garanties au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation afin de tenir compte de l'impact des ajustements qui seront apportés à la méthode utilisée pour établir cette provision;
- 100,0 M\$ au titre des régimes de retraite du secteur public. Cette somme reflète l'impact de la nouvelle estimation de la valeur des obligations actuarielles du gouvernement;
- 93,0 M\$ pour d'autres facteurs, notamment pour la radiation additionnelle de 40,0 M\$ à l'égard des sommes investies au projet GIREs du ministère des Services gouvernementaux.

Par ailleurs, la prévision du service de la dette est révisée à la baisse de 146,0 M\$. Cette baisse résulte essentiellement de la vigueur du dollar canadien par rapport aux différentes devises composant la dette et des taux d'intérêt moins élevés que prévus, compensée en partie par la hausse de l'obligation actuarielle du gouvernement à l'égard des régimes de retraite.

Évolution du budget de dépenses 2005-2006

(en millions de dollars)

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses totales
Budget de dépenses 2005-2006	48 407,0	6 995,0	55 402,0
PLUS :			
- Provision pour créances douteuses au MRQ	258,0	—	258,0
- Provision pour pertes sur interventions financières garanties au MDEIE	82,0	—	82,0
- Régimes de retraite : nouvelle estimation des obligations actuarielles	100,0	—	100,0
- Autres variations	93,0	(146,0)	(53,0)
Dépense probable	48 940,0	6 849,0	55 789,0

L'évolution des crédits autorisés en 2005-2006

En début d'exercice financier, les crédits totaux présentés à l'Assemblée nationale s'établissaient à 56 329,7 M\$, soit 49 334,7 M\$ pour les dépenses de programmes et 6 995,0 M\$ pour le service de la dette.

Les crédits permanents ont été supérieurs de 120,2 M\$ à ceux prévus en début d'exercice. Cette hausse est due à diverses variations au cours de l'exercice financier, dont :

- Une hausse de 258,0 M\$ pour la dépense relative à la provision pour créances douteuses au ministère du Revenu;
- Une baisse de 146,0 M\$ du service de la dette due essentiellement à la vigueur du dollar canadien par rapport aux différentes devises composant la dette et aux taux d'intérêt moins élevés que prévus, compensée en partie par la hausse de l'obligation actuarielle du gouvernement à l'égard des régimes de retraite.

Les crédits 2004-2005 effectivement reportés en 2005-2006 ont été supérieurs de 45,2 M\$ par rapport à la prévision initiale, s'établissant ainsi à 87,6 M\$.

Conciliation entre les crédits et la dépense probable 2005-2006 (en millions de dollars)

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses totales
Crédits initiaux	49 334,7	6 995,0	56 329,7
Crédits permanents : variation	266,2	(146,0)	120,2
Crédits 2004-2005 reportés en 2005-2006 : variation	45,2	-	45,2
Crédits totaux	49 646,1	6 849,0	56 495,1
MOINS : Crédits affectés au budget d'investissements	(927,9)	-	(927,9)
PLUS : Dépenses d'amortissement	221,8	-	221,8
Dépense probable	48 940,0	6 849,0	55 789,0

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2006-2007 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES

EN BREF

- En 2006-2007, le budget de dépenses du gouvernement s'élève à 58 078,0 M\$, dont 50 873,0 M\$ aux dépenses de programmes, soit 87,6 % et 7 205,0 M\$ au service de la dette, soit 12,4 %.
- Les dépenses allouées à la santé et à l'éducation représentent 68,6 % de l'ensemble des dépenses de programmes. La plus grande partie est versée aux établissements de santé et de services sociaux ainsi qu'aux institutions d'enseignement.
- Les dépenses de support totalisent 11 133,4 M\$, dont la moitié, soit 5 550,2 M\$, est destinée aux personnes par l'entremise de différents programmes tels le programme d'aide aux devoirs, les mesures d'aide à l'emploi ou encore le soutien financier aux agriculteurs.
- Les dépenses de rémunération totalisent 28 479,3 M\$, soit 56,0 % des dépenses de programmes.

Vue d'ensemble de la répartition des dépenses

En 2006-2007, le budget de dépenses du gouvernement s'élève à 58 078,0 M\$, dont 50 873,0 M\$ aux dépenses de programmes, soit 87,6 % et 7 205,0 M\$ au service de la dette, soit 12,4 %.

Répartition des dépenses selon les supercatégories

Les trois quarts des dépenses totales du gouvernement en 2006-2007 sont consacrés aux dépenses de transfert et 12,4 % au service de la dette gouvernementale.

Les autres supercatégories, dont celle relative aux dépenses de fonctionnement et celle affectée aux fonds spéciaux, représentent 12,9 % des dépenses totales.

Aux Volumes I et II du Budget de dépenses, les dépenses de chacun des portefeuilles sont ventilées par supercatégories. De plus, les dépenses de la supercatégorie « Transfert » sont réparties par catégories et par bénéficiaires et celles affectées à un fonds spécial sont réparties par catégories.

Budget de dépenses 2006-2007 par supercatégories et catégories (en millions de dollars)

	Catégories						Total
	Rémunération	Fonctionnement	Capital	Intérêt	Support	Autres	
Supercatégories							
Rémunération	2 959,7	-	-	-	-	-	2 959,7
Fonctionnement	-	2 159,7	-	-	-	-	2 159,7
Transfert	25 161,2	4 989,6	1 612,0	1 394,5	10 227,9	-	43 385,2
Affectation à un fonds spécial	358,4	140,2	474,9	337,0	905,5	-	2 216,0
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	-	374,6	374,6
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	-	(150,0)	(150,0)
Report de crédits en 2007-2008	-	-	-	-	-	(72,2)	(72,2)
Dépenses de programmes	28 479,3	7 289,5	2 086,9	1 731,5	11 133,4	152,4	50 873,0
Service de la dette	-	-	-	7 205,0	-	-	7 205,0
Total	28 479,3	7 289,5	2 086,9	8 936,5	11 133,4	152,4	58 078,0

Répartition des dépenses de programmes selon les catégories

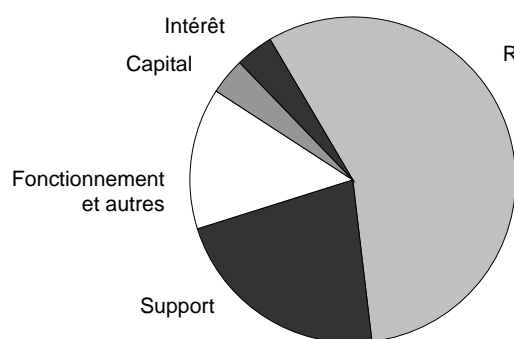
Les dépenses de programmes du gouvernement, ventilées par catégories, se répartissent comme suit :

- 28 479,3 M\$, ou 56,0 %, aux dépenses liées à la rémunération;
- 11 133,4 M\$, ou 21,9 %, aux dépenses concernant le support aux personnes, entreprises, organismes publics et parapublics et autres partenaires du gouvernement;
- 7 441,9 M\$, ou 14,6 %, aux dépenses de fonctionnement et autres;
- 2 086,9 M\$, ou 4,1 %, aux dépenses de capital;
- 1 731,5 M\$, ou 3,4 %, aux dépenses d'intérêt sur la dette imputable aux dépenses de programmes.

Les catégories de dépenses permettent de représenter les dépenses selon leur nature et leur importance relative. Elles sont présentées à l'annexe 3.1.

La répartition du budget de dépenses par catégories est présentée par portefeuilles à l'annexe 3.2.

Dépenses de programmes 2006-2007 par catégories



	M\$	%
Rémunération	28 479,3	56,0
Support	11 133,4	21,9
Fonctionnement et autres ¹	7 441,9	14,6
Capital	2 086,9	4,1
Intérêt	1 731,5	3,4
Total	50 873,0	100,0

¹ Comprend, outre les dépenses de fonctionnement, les variations aux provisions pour créances douteuses, les crédits périmés escomptés, les crédits reportés en 2007-2008 et autres.

Répartition des dépenses par bénéficiaires

Les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, avec 15 500,6 M\$, ainsi que les institutions d'enseignement, avec 12 392,2 M\$, sont les bénéficiaires de 54,9 % des dépenses de programmes prévues en 2006-2007.

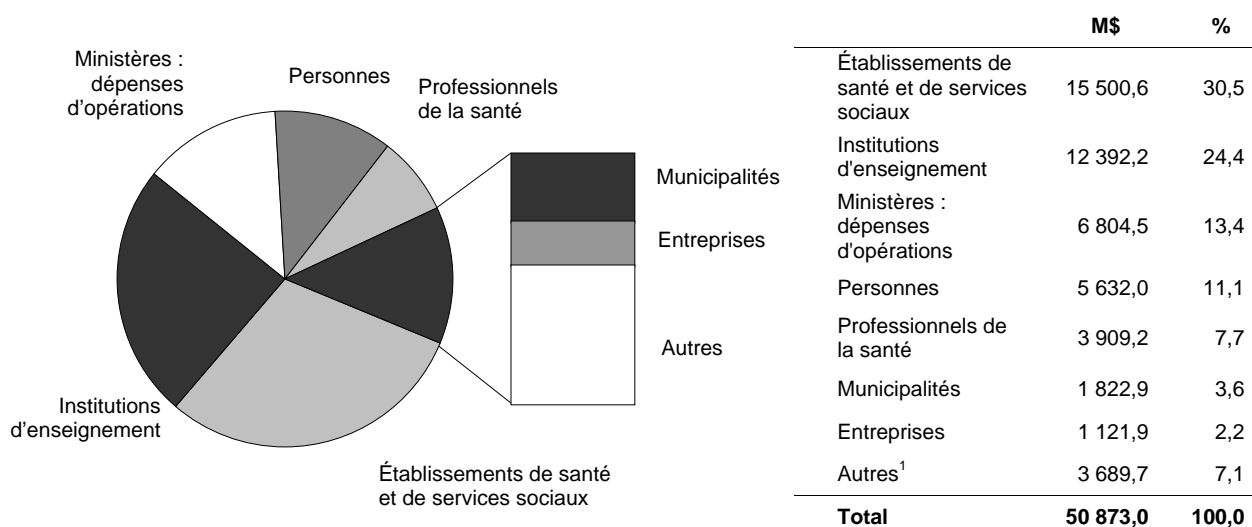
Les dépenses d'opérations des ministères, avec 6 804,5 M\$, représentent 13,4 % des dépenses de programmes.

Les dépenses destinées aux personnes comptent pour 5 632,0 M\$, soit 11,1 % des dépenses de programmes.

La rémunération des professionnels de la santé s'élève à 3 909,2 M\$ et représente 7,7 % des dépenses de programmes.

Les dépenses affectées aux divers autres bénéficiaires, soit les municipalités, les entreprises, les organismes à but non lucratif et les entreprises et organismes d'État totalisent 6 634,5 M\$, soit 12,9 % des dépenses de programmes.

Dépenses de programmes 2006-2007 par bénéficiaires



¹ Comprend, outre les autres bénéficiaires, les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2007-2008.

La répartition des dépenses par bénéficiaires est présentée pour chaque portefeuille à l'annexe 3.3.

Répartition par bénéficiaires des dépenses de programmes prévues en 2006-2007
(en millions de dollars)

	Santé et Services sociaux	Éducation, Loisir et Sport	Emploi et Solidarité sociale	Autres ministères	Autres	Total
Établissements de santé et services sociaux	15 442,0	-	-	58,6	-	15 500,6
Institutions d'enseignement	-	12 171,6	97,0	123,6	-	12 392,2
Ministères : dépenses d'opérations	143,1	165,9	481,4	6 014,1	-	6 804,5
Aide aux personnes	1 847,0	342,2	3 081,2	361,6	-	5 632,0
Professionnels de la santé	3 909,2	-	-	-	-	3 909,2
Aide aux municipalités	-	1,4	-	1 821,5	-	1 822,9
Aide aux entreprises	117,5	-	73,6	930,8	-	1 121,9
Autres bénéficiaires	655,7	116,8	300,1	2 839,3	-	3 911,9
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	(150,0)	(150,0)
Report de crédits en 2007-2008	-	-	-	-	(72,2)	(72,2)
Dépenses de programmes	22 114,5	12 797,9	4 033,3	12 149,5	(222,2)	50 873,0

Les dépenses pour la rémunération

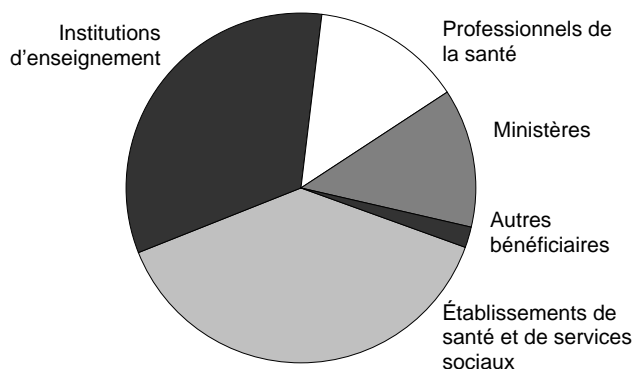
Les dépenses prévues pour la rémunération s'élèvent à 28 479,3 M\$ en 2006-2007, soit 56,0 % des dépenses de programmes :

- Les établissements de santé et de services sociaux et les institutions des réseaux de l'éducation se partagent respectivement 39,6 % et 33,2 % du total des dépenses de rémunération;
- Les professionnels de la santé reçoivent pour leur part 13,7 % des dépenses de rémunération tandis que la part revenant au personnel des ministères s'établit à 11,7 %.

Les dépenses de rémunération augmentent de 1 321,3 M\$ en 2006-2007. Cette croissance se répartit entre les secteurs suivants :

- Dans le secteur de la santé et des services sociaux, les dépenses de rémunération augmentent de 936,1 M\$ par rapport à l'exercice financier 2005-2006. Cet accroissement est principalement attribuable à la provision constituée pour l'équité salariale, aux ajustements salariaux et autres bonifications des conditions de travail des employés du réseau ainsi qu'aux augmentations de la rémunération prévues pour les professionnels de la santé;
- Dans les réseaux de l'éducation, la hausse de 419,5 M\$ découle de la provision constituée pour l'équité salariale, de l'ajout de ressources additionnelles pour les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation, des ajustements salariaux des employés des réseaux, de l'entente concernant la rémunération des enseignants basée sur la reconnaissance du 40 heures/semaine, ainsi que de l'augmentation du temps d'enseignement de 90 minutes par semaine au secteur primaire.

Dépenses pour la rémunération en 2006-2007 par bénéficiaires



	M\$	%
Établissements de santé et de services sociaux	11 277,6	39,6
Institutions d'enseignement	9 452,0	33,2
Professionnels de la santé	3 909,2	13,7
Ministères	3 318,1	11,7
Autres bénéficiaires	522,4	1,8
Total	28 479,3	100,0

- Les dépenses de rémunération des ministères et des autres bénéficiaires affichent une baisse de 34,3 M\$. Cette diminution s'explique, entre autres, par l'impact du non-remplacement, en moyenne, d'un départ à la retraite sur deux.

Dépenses prévues pour la rémunération en 2006-2007 par bénéficiaires¹

(en millions de dollars)

	Salaires	Contributions d'employeur			Total
		Régimes de retraite	Autres	Sous-total	
Santé et Services sociaux					
Ministère	53,3	-	5,5	5,5	58,8
Établissements de santé et de services sociaux	9 563,7	632,1	1 081,8	1 713,9	11 277,6
Professionnels de la santé	3 909,2	-	-	-	3 909,2
Autres bénéficiaires	114,0	-	7,6	7,6	121,6
	13 640,2	632,1	1 094,9	1 727,0	15 367,2
Éducation, Loisir et Sport					
Ministère	83,0	-	8,0	8,0	91,0
Institutions d'enseignement	7 844,2	734,1	873,7	1 607,8	9 452,0
Autres bénéficiaires	10,2	-	1,1	1,1	11,3
	7 937,4	734,1	882,8	1 616,9	9 554,3
Autres					
Ministères	2 561,9	302,5	303,9	606,4	3 168,3
Autres bénéficiaires	334,8	19,6	35,1	54,7	389,5
	2 896,7	322,1	339,0	661,1	3 557,8
Total	24 474,3	1 688,3	2 316,7	4 005,0	28 479,3
Dépenses comparatives 2005-2006	23 349,9	1 621,2	2 186,9	3 808,1	27 158,0

¹ Comprend les crédits de la supercatégorie « Rémunération » et de la catégorie « Rémunération » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

Les dépenses de fonctionnement

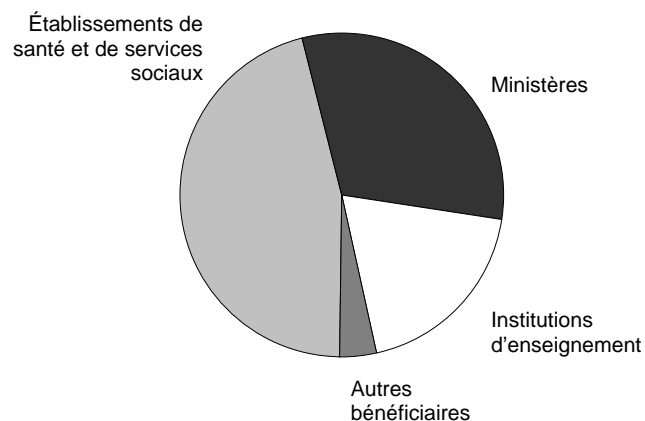
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 7 289,5 M\$ en 2006-2007, comparativement à 6 999,2 M\$ en 2005-2006 et se regroupent ainsi :

- 45,9 % pour les établissements de santé et de services sociaux, soit 3 347,5 M\$;
- 31,6 % aux ministères, soit 2 299,9 M\$;
- 19,0 % aux institutions d'enseignement, soit 1 386,2 M\$;
- 3,5 % aux autres bénéficiaires, soit 255,9 M\$.

Les dépenses de fonctionnement en 2006-2007 augmentent de 290,3 M\$ par rapport à 2005-2006. La hausse résulte principalement des variations suivantes :

- Dans le secteur de la santé et des services sociaux, une augmentation de 207,9 M\$ découlant notamment du financement de la croissance du coût des services à la population et de l'indexation des autres dépenses;
- Dans le secteur de l'éducation, une augmentation de 92,8 M\$ résultant entre autres des besoins additionnels reliés à la croissance de la clientèle au réseau universitaire et de l'indexation des autres dépenses.

Dépenses de fonctionnement en 2006-2007 par bénéficiaires



	M\$	%
Établissements de santé et de services sociaux	3 347,5	45,9
Ministères	2 299,9	31,6
Institutions d'enseignement	1 386,2	19,0
Autres bénéficiaires	255,9	3,5
Total	7 289,5	100,0

Dépenses de fonctionnement prévues en 2006-2007 par bénéficiaires
 (en millions de dollars)

	Fonctionnement ¹	Transfert		Total
		Réseaux	Autres	
Santé et Services sociaux				
Ministère	84,3	-	-	84,3
Aide aux établissements de santé et de services sociaux	-	3 347,5	-	3 347,5
Autres bénéficiaires	-	-	90,4	90,4
	84,3	3 347,5	90,4	3 522,2
Éducation, Loisir et Sport				
Ministère	63,9	-	-	63,9
Aide aux institutions d'enseignement	-	1 386,2	-	1 386,2
Autres bénéficiaires	-	-	5,6	5,6
	63,9	1 386,2	5,6	1 455,7
Autres				
Ministères	2 151,7	-	-	2 151,7
Autres bénéficiaires	-	-	159,9	159,9
	2 151,7	-	159,9	2 311,6
Total	2 299,9	4 733,7	255,9	7 289,5
Dépenses comparatives 2005-2006	2 315,9	4 427,6	255,7	6 999,2

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Fonctionnement » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

Les dépenses de capital

Les dépenses prévues pour le capital totalisent 2 086,9 M\$ en 2006-2007, soit 164,5 M\$ de plus que l'exercice financier précédent.

Les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation regroupent une grande partie des dépenses de capital :

- 15,7 % aux établissements de santé et de services sociaux, soit 327,7 M\$;
- 25,9 % aux institutions d'enseignement, soit 540,6 M\$.

Les dépenses de capital sont affectées suivant trois modes d'intervention utilisés par le gouvernement : les dépenses affectées en capital aux fonds spéciaux, le remboursement du principal et les subventions pour des fins d'immobilisations.

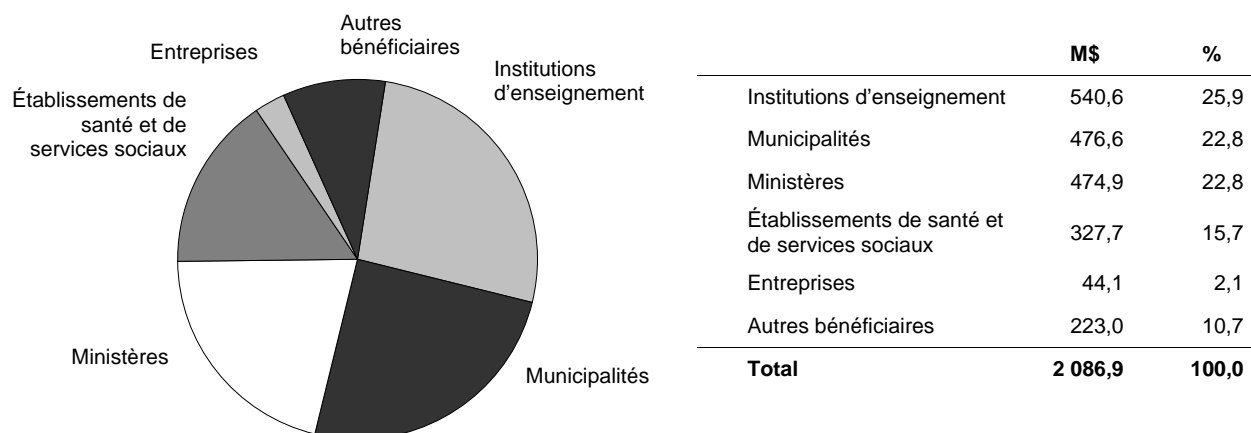
Dépenses affectées en capital aux fonds spéciaux

Les dépenses affectées en capital aux fonds spéciaux représentent 22,8 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2006-2007.

Les sommes allouées pour les dépenses de capital des fonds augmentent de 64,5 M\$, passant de 410,4 M\$ en 2005-2006 à 474,9 M\$ en 2006-2007.

Cette variation s'explique essentiellement par une augmentation de 69,4 M\$ de la contribution du gouvernement en dépenses de capital au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier, visant la conservation des chaussées et des structures, de même que l'amélioration et le développement du réseau routier.

Dépenses de capital prévues en 2006-2007 par bénéficiaires



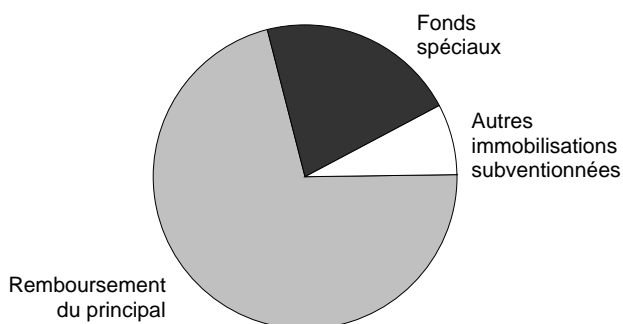
Dépenses pour le remboursement du principal

Les dépenses servant au remboursement du principal sur la dette subventionnée représentent 70,1 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2006-2007.

Les dépenses pour le remboursement du principal passent de 1 367,1 M\$ en 2005-2006 à 1 463,9 M\$ en 2006-2007, soit une hausse de 96,8 M\$ qui s'explique principalement de la façon suivante :

- Une augmentation de 28,1 M\$ au portefeuille « Affaires municipales et Régions » attribuable aux sommes requises pour permettre le respect des engagements gouvernementaux en matière d'assainissement des eaux;
- Dans le secteur de la santé et des services sociaux, une hausse de 27,1 M\$ s'expliquant notamment par les travaux de construction réalisés dans le cadre des plans d'investissements pour les établissements de santé et de services sociaux;
- Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », une augmentation de 23,6 M\$ reflétant le financement des investissements autorisés dans les réseaux;
- Une croissance de 18,2 M\$ aux sociétés d'État de la culture, essentiellement attribuable au parachèvement des travaux de construction de la Grande Bibliothèque.

Dépenses de capital prévues en 2006-2007 réparties selon les modes d'intervention



	M\$	%
Remboursement du principal	1 463,9	70,1
Fonds spéciaux	474,9	22,8
Autres immobilisations subventionnées	148,1	7,1
Total	2 086,9	100,0

Subventions pour fins d'immobilisations

Les subventions pour des fins d'immobilisations représentent 7,1 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2006-2007.

Ces subventions passent de 144,9 M\$ en 2005-2006 à 148,1 M\$ en 2006-2007, en hausse de 3,2 M\$. Elles sont principalement destinées aux entreprises et aux municipalités qui représentent 59,6 % de ces dépenses.

Dépenses de capital prévues en 2006-2007 par bénéficiaires

(en millions de dollars)

	Fonds spéciaux ¹	Immobilisations subventionnées		Total
		Remboursement du principal	Subventions pour fins d'immobilisations	
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	-	311,5	16,2	327,7
Autres bénéficiaires	-	-	4,2	4,2
	-	311,5	20,4	331,9
Éducation, Loisir et Sport				
Institutions d'enseignement	-	509,7	30,9	540,6
Autres bénéficiaires	-	1,8	0,9	2,7
	-	511,5	31,8	543,3
Autres				
Ministères	474,9	-	-	474,9
Aide aux entreprises	-	4,0	40,1	44,1
Aide aux municipalités	-	428,3	48,3	476,6
Autres bénéficiaires	-	208,6	7,5	216,1
	474,9	640,9	95,9	1 211,7
Total	474,9	1 463,9	148,1	2 086,9
Dépenses comparatives 2005-2006	410,4	1 367,1	144,9	1 922,4

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Capital » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

Les dépenses d'intérêt

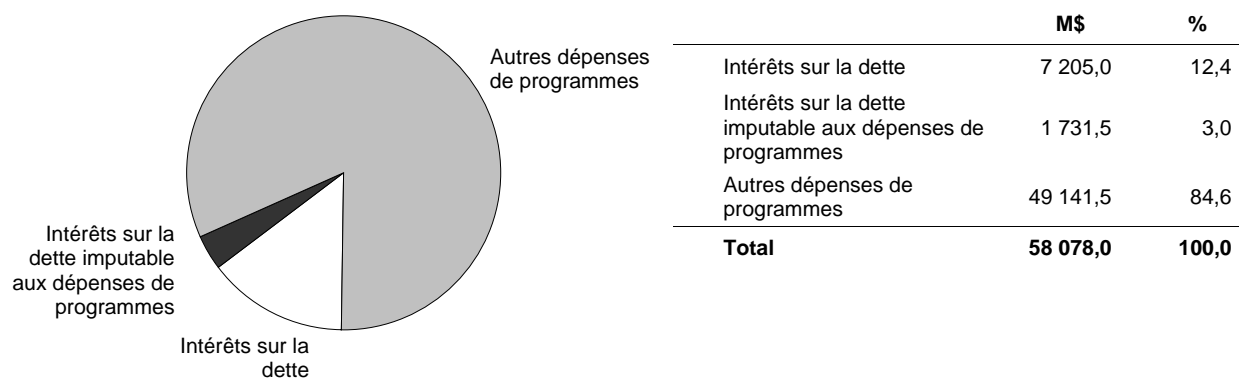
Les dépenses d'intérêt assumées par le gouvernement s'élèvent à 8 936,5 M\$ pour l'exercice financier 2006-2007, comparativement à 8 562,6 M\$ pour l'exercice financier précédent.

Les dépenses d'intérêt assumées par le gouvernement se répartissent ainsi :

- 12,4 %, soit 7 205,0 M\$, aux dépenses d'intérêt prévues sur la dette du fonds consolidé du revenu;
- 3,0 %, soit 1 731,5 M\$, aux dépenses affectées au service de la dette imputable aux dépenses de programmes.

Les dépenses d'intérêt représentent 15,4 % des dépenses totales du gouvernement prévues en 2006-2007.

Dépenses d'intérêt dans les dépenses totales en 2006-2007



Intérêts sur la dette du fonds consolidé du revenu

Les dépenses d'intérêt sur la dette du fonds consolidé du revenu s'établissent à 7 205,0 M\$ en 2006-2007, comprenant les frais financiers attribuables à la dette directe qui s'élèvent à 4 546,0 M\$ et les frais financiers attribuables aux comptes des régimes de retraite qui s'établissent à 2 659,0 M\$.

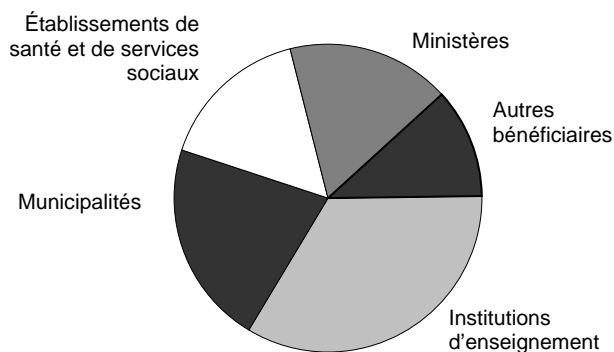
Les dépenses d'intérêt sur la dette du fonds consolidé du revenu sont en hausse de 356,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse prévue des taux d'intérêt.

Intérêts sur la dette imputable aux dépenses de programmes

Les intérêts sur la dette imputable aux dépenses de programmes s'élèvent à 1 731,5 M\$ pour l'exercice financier 2006-2007, comparativement à 1 713,6 M\$ en 2005-2006, soit une croissance de 17,9 M\$.

Cette croissance résulte notamment d'une augmentation de 32,3 M\$ attribuable principalement au financement des investissements réalisés par le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier, de même qu'à des réductions dans d'autres ministères.

Dépenses d'intérêt sur la dette imputable aux dépenses de programmes par bénéficiaires



	M\$	%
Institutions d'enseignement	537,3	31,0
Municipalités	365,2	21,1
Établissements de santé et de services sociaux	269,3	15,6
Ministères	337,0	19,5
Autres bénéficiaires	222,7	12,8
Total	1 731,5	100,0

Dépenses d'intérêt prévues en 2006-2007 par bénéficiaires
 (en millions de dollars)

	Dette subventionnée et autres ¹	Dette gouvernementale	Total
Santé et Services sociaux			
Établissements de santé et de services sociaux	269,3	-	269,3
	269,3	-	269,3
Éducation, Loisir et Sport			
Institutions d'enseignement	537,3	-	537,3
Autres bénéficiaires	2,3	-	2,3
	539,6	-	539,6
Autres			
Ministères	337,0	-	337,0
Municipalités	365,2	-	365,2
Autres bénéficiaires	220,4	-	220,4
	922,6	-	922,6
Dépenses de programmes	1 731,5	-	1 731,5
Service de la dette			
Dette directe	-	4 546,0	4 546,0
Compte des régimes de retraite	-	2 659,0	2 659,0
	-	7 205,0	7 205,0
Total	1 731,5	7 205,0	8 936,5
Dépenses comparatives 2005-2006	1 713,6	6 849,0	8 562,6

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Intérêt » de la supercatégorie « Transfert » et de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

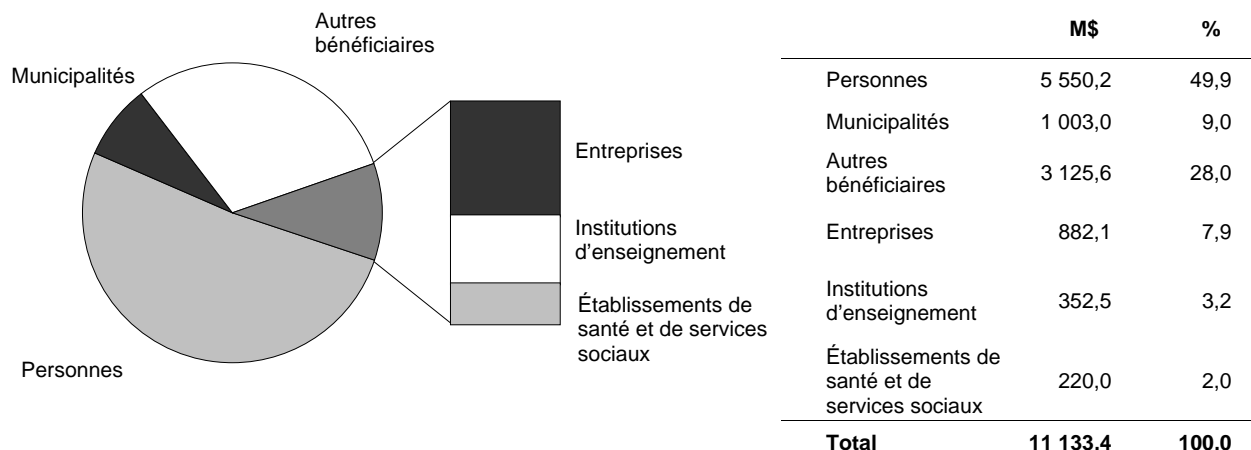
Les dépenses de support

Les dépenses de support regroupent des programmes de soutien et d'aide destinés principalement aux personnes, aux organismes à but non lucratif, aux entreprises et aux municipalités. La moitié des dépenses de support sont versées à des personnes.

Les dépenses de support s'établissent à 11 133,4 M\$ en 2006-2007, soit une croissance de 461,1 M\$ par rapport à 2005-2006. Cette augmentation se répartit entre les éléments suivants :

- Au portefeuille « Affaires municipales et Régions », une hausse de 60,0 M\$ notamment pour permettre au gouvernement de respecter ses engagements en vertu des programmes de compensations tenant lieu de taxes et des mesures financières prévues à l'Entente financière et fiscale qui a été reconduite en 2006 avec pleine indexation. Un montant supplémentaire de 8,0 M\$ est également alloué au Fonds du développement régional pour le fonctionnement des conférences régionales des élus;
- Au portefeuille « Agriculture, Pêcheries et Alimentation », une croissance de 16,3 M\$ essentiellement attribuable à l'augmentation des sommes octroyées pour le remboursement des taxes foncières et des compensations aux exploitations agricoles;
- Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », une hausse de 68,6 M\$ imputable notamment au programme d'aide financière aux études à la suite de l'augmentation du montant des bourses découlant de l'entente intervenue en avril 2005 avec les fédérations étudiantes et à une augmentation de 14,8 M\$ de la subvention pour le transport scolaire;

Dépenses de support en 2006-2007 par bénéficiaires



- Au portefeuille « Famille, Aînés et Condition féminine », une augmentation de 92,9 M\$ résultant notamment de l'annualisation du coût des places en services de garde à contribution réduite qui ont été développées au cours de l'exercice 2005-2006;
- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », une augmentation de 145,5 M\$ principalement attribuable au programme d'assurance médicaments et à l'augmentation des subventions aux organismes communautaires, aux ressources familiales et celles destinées aux services pré-hospitaliers d'urgence.

Dépenses de support prévues en 2006-2007 par bénéficiaires (en millions de dollars)

	Transfert	Autres ¹	Total
Santé et Services sociaux			
Établissements de santé et de services sociaux	220,0	-	220,0
Aide aux personnes	1 847,0	-	1 847,0
Autres bénéficiaires	556,9	-	556,9
	2 623,9	-	2 623,9
Éducation, Loisir et Sport			
Institutions d'enseignement	255,5	-	255,5
Aide aux personnes	342,2	-	342,2
Autres bénéficiaires	96,2	-	96,2
	693,9	-	693,9
Emploi et Solidarité sociale			
Institutions d'enseignement	-	97,0	97,0
Aide aux personnes	2 710,8	370,4	3 081,2
Autres bénéficiaires	28,6	334,8	363,4
	2 739,4	802,2	3 541,6
Autres			
Aide aux entreprises	844,4	37,7	882,1
Aide aux municipalités	994,2	8,8	1 003,0
Aide aux personnes	279,8	-	279,8
Autres bénéficiaires	2 052,1	57,0	2 109,1
	4 170,5	103,5	4 274,0
Total	10 227,7	905,7	11 133,4
Dépenses comparatives 2005-2006	9 778,0	894,3	10 672,3

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

Les dépenses relatives à la provision pour créances douteuses et autres

La supercatégorie « Créances douteuses et autres », regroupe les dépenses inhérentes à la variation de la provision pour créances douteuses ainsi qu'à la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement. Pour l'exercice financier 2006-2007, ces dépenses s'élèvent à 374,6 M\$ comparativement à 474,6 M\$ pour 2005-2006.

En 2006-2007, les dépenses liées à la variation de la provision pour créances douteuses totalisent 298,4 M\$, en baisse de 121,5 M\$ par rapport à l'exercice financier précédent. Cette provision vise à préserver les équilibres budgétaires du gouvernement en prévoyant les pertes probables à venir sur les créances régulières. Cette baisse est essentiellement attribuable au portefeuille « Revenu », dont la provision a été révisée à la hausse de 258,0 M\$ en 2005-2006.

Les dépenses relatives à la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement, en excluant un montant exceptionnel de 82,0 M\$ à la dépense probable au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, sont en hausse de 21,5 M\$ et atteignent 76,2 M\$ en 2006-2007.

— Cette hausse se retrouve en grande partie au portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation » à la suite des nouvelles interventions prévues dans le cadre du Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI).

Dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres en 2006-2007 (en millions de dollars)

	Créances douteuses	Pertes sur interventions financières garanties	Total
Développement économique, Innovation et Exportation	-	72,1	72,1
Éducation, Loisir et Sport	11,0	-	11,0
Revenu	275,2	-	275,2
Autres ministères	12,2	4,1	16,3
Total	298,4	76,2	374,6
Dépenses comparatives 2005-2006	419,9	54,7	474,6

Annexe 3.1

Nature des catégories de dépenses considérées dans ce chapitre

Rémunération

La rémunération englobe les salaires des professionnels de la santé et ceux des employés du réseau de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation ainsi que de la fonction publique, les contributions d'employeur au titre des régimes de retraite ainsi que celles versées aux différents régimes étatiques établis et aux régimes d'assurance collective.

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement et autres comprennent les dépenses de soutien et d'administration des ministères et organismes, incluant le Fonds de suppléance, celles du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que celles des réseaux de l'éducation. Sont incluses aussi les dépenses reliées à l'amortissement des immobilisations des ministères et organismes.

Capital

Les dépenses de capital incluent les immobilisations subventionnées et les sommes versées aux fonds spéciaux aux fins des engagements inhérents à leurs immobilisations. Le gouvernement subventionne, selon le cas, le coût des immobilisations des bénéficiaires ou le remboursement du principal inhérent aux emprunts contractés par ses partenaires.

Les dépenses pour le remboursement du principal servent à assumer le financement de la quote-part gouvernementale sur les immobilisations subventionnées par le service de la dette. Ce mode d'intervention s'applique aux investissements réalisés par les commissions scolaires, les cégeps, les universités, les établissements de santé et de services sociaux, par les municipalités, dans le cas du transport en commun et de l'assainissement des eaux, ainsi que par les institutions culturelles dans le cas des équipements culturels.

Pour ces secteurs, les projets d'immobilisations achevés sont financés par des emprunts à long terme. Le calendrier de remboursement peut, selon le cas, s'étendre sur une période de 25 ans. Pour assumer sa part, le gouvernement s'engage à effectuer, en tout ou en partie, le remboursement du principal.

Intérêt

Les dépenses d'intérêt comprennent les dépenses affectées au service de la dette subventionnée, prises en compte dans les dépenses de programmes, et les dépenses servant au paiement des intérêts sur la dette du gouvernement.

Support

Les dépenses de support comprennent les diverses autres subventions destinées à fournir une aide financière sous différentes formes aux personnes, aux entreprises, aux organismes publics et parapublics et autres partenaires du gouvernement.

- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », les programmes d'assistance maladie et d'assurance médicaments administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec ainsi que l'aide aux ressources de type familial, l'aide aux organismes communautaires et les subventions d'appoint du réseau de la santé et des services sociaux;
- Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », le programme d'aide au transport scolaire et le programme d'aide financière aux études;
- Au portefeuille « Emploi et Solidarité sociale », les mesures d'aide financière et les mesures d'aide à l'emploi;
- Au portefeuille « Famille, Aînés et Condition féminine », le soutien aux centres de la petite enfance et autres services de garde.

Dans les autres portefeuilles, elles comprennent des programmes tels que :

- Le programme d'aide au logement social et à l'amélioration de l'habitat géré par la Société d'habitation du Québec;
- Les programmes de compensations financières au ministère des Affaires municipales et des Régions;
- Les programmes de soutien financier aux agriculteurs et d'aide aux entreprises agro-alimentaires au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- Le programme de soutien financier aux secteurs manufacturiers et commerciaux, le développement du commerce extérieur et le soutien financier au développement de la recherche et de l'innovation au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- Les programmes d'aide aux municipalités pour le transport en commun au ministère des Transports.

Répartition du Budget de dépenses 2006-2007 par grandes catégories (en millions de \$)

	Rémunération	Fonctionnement et autres ¹	Capital	Intérêt	Support	Total
Affaires municipales et Régions	69,9	27,3	388,4	361,8	1 000,0	1 847,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	160,5	64,1	26,5	-	422,1	673,2
Assemblée nationale	73,0	27,2	-	-	0,1	100,3
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	417,4	397,0	1,0	7,5	0,2	823,1
Conseil exécutif	55,4	38,8	7,4	6,3	157,1	265,0
Culture et Communications	163,3	83,1	87,6	60,6	184,9	579,5
Développement durable, Environnement et Parcs	101,9	53,5	16,6	7,7	9,9	189,6
Développement économique, Innovation et Exportation	61,6	118,9	10,5	10,5	417,0	618,5
Éducation, Loisir et Sport	9 554,3	1 466,7	543,3	539,6	694,0	12 797,9
Emploi et Solidarité sociale	307,0	150,4	32,0	2,3	3 541,6	4 033,3
Famille, Aînés et Condition féminine	59,9	24,7	13,0	9,2	1 626,5	1 733,3
Finances	63,7	91,7	-	-	4,2	159,6
Immigration et Communautés culturelles	55,2	19,6	-	-	30,9	105,7
Justice	382,8	193,7	0,5	-	53,9	630,9
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	39,7	19,9	-	-	2,8	62,4
Relations internationales	47,4	24,8	1,6	0,7	24,5	99,0
Ressources naturelles et Faune	202,6	96,3	12,4	19,6	48,4	379,3
Revenu	362,2	401,5	28,9	5,3	0,1	798,0
Santé et Services sociaux	15 367,2	3 522,2	331,9	269,3	2 623,9	22 114,5
Sécurité publique	588,0	288,7	5,5	0,2	33,6	916,0
Services gouvernementaux	12,0	28,4	-	-	0,5	40,9
Tourisme	38,1	41,4	12,0	21,4	26,4	139,3
Transports	280,7	468,4	567,8	409,5	230,6	1 957,0
Travail	15,5	15,8	-	-	0,2	31,5
Crédits périmés escomptés	-	(150,0)	-	-	-	(150,0)
Crédits reportés en 2007-2008	-	(72,2)	-	-	-	(72,2)
Dépenses de programmes	28 479,3	7 441,9	2 086,9	1 731,5	11 133,4	50 873,0
Service de dette gouvernementale	-	-	-	7 205,0	-	7 205,0
Dépenses totales	28 479,3	7 441,9	2 086,9	8 936,5	11 133,4	58 078,0

¹ Incluent les dépenses relatives aux créances douteuses et autres, les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2007-2008.

Annexe 3.3

Répartition du Budget de dépenses 2006-2007 par bénéficiaires (en millions de \$)

	Ministères	Établissements de santé et de services sociaux	Institutions d'enseignement	Personnes ¹	Municipalités	Entreprises	Autres ²	Total
Affaires municipales et Régions	72,7	0,4	20,4	144,3	1 319,2	7,3	283,1	1 847,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	167,7	-	2,2	-	-	414,9	88,4	673,2
Assemblée nationale	100,2	-	-	-	-	-	0,1	100,3
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	800,9	1,5	20,5	-	-	-	0,2	823,1
Conseil exécutif	94,2	-	0,3	-	20,1	0,8	149,6	265,0
Culture et Communications	82,9	-	2,1	11,4	58,7	46,0	378,4	579,5
Développement durable, Environnement et Parcs	155,4	-	0,3	-	9,6	-	24,3	189,6
Développement économique, Innovation et Exportation	170,9	56,7	75,6	23,2	7,9	117,5	166,7	618,5
Éducation, Loisir et Sport	165,9	-	12 171,6	342,2	1,4	-	116,8	12 797,9
Emploi et Solidarité sociale	481,4	-	97,0	3 081,2	-	73,6	300,1	4 033,3
Famille, Aînés et Condition féminine	84,6	-	-	46,1	-	287,4	1 315,2	1 733,3
Finances	141,1	-	-	-	-	-	18,5	159,6
Immigration et Communautés culturelles	74,8	-	-	14,3	1,7	-	14,9	105,7
Justice	430,1	-	-	106,1	-	-	94,7	630,9
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	59,7	-	-	-	-	-	2,7	62,4
Relations internationales	73,6	-	1,3	2,1	-	-	22,0	99,0
Ressources naturelles et Faune	322,0	-	0,1	-	17,3	32,2	7,7	379,3
Revenu	797,9	-	-	-	-	-	0,1	798,0
Santé et Services sociaux	143,1	15 442,0	-	5 756,2	-	117,5	655,7	22 114,5
Sécurité publique	882,4	-	-	1,4	23,6	-	8,6	916,0
Services gouvernementaux	40,4	-	-	-	-	-	0,5	40,9
Tourisme	27,6	-	-	-	-	8,4	103,3	139,3
Transports	1 411,6	-	0,8	12,7	363,4	16,3	152,2	1 957,0
Travail	23,4	-	-	-	-	-	8,1	31,5
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	-	-	(150,0)	(150,0)
Crédits reportés en 2007-2008	-	-	-	-	-	-	(72,2)	(72,2)
Dépenses totales	6 804,5	15 500,6	12 392,2	9 541,2	1 822,9	1 121,9	3 689,7	50 873,0

¹ Incluant l'aide aux personnes et les professionnels de la santé.

² Incluant les organismes à but non lucratif, les entreprises d'État, les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2007-2008.

L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

EN BREF

- Pour une deuxième année consécutive, l'objectif de réduction de l'effectif a été atteint.
 - L'effectif du secteur de la fonction publique¹ s'élève à 73 290 ETC² comparativement à 74 400 ETC en 2004-2005, en baisse de 1 110 ETC;
 - En deux ans, l'effectif du secteur de la fonction publique a diminué de 2 510 ETC par rapport à un objectif de 2 035 ETC.
- En 2006-2007, l'objectif de réduction de la taille de l'État a été établi à 1 211 ETC.
- L'enveloppe prévisionnelle d'effectif autorisé des ministères et organismes budgétaires apparaissant au Budget de dépenses 2006-2007 ainsi que celle des entreprises et des organismes autres que budgétaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1) ont été ajustées dans les mêmes proportions que la réduction découlant du non-remplacement, en moyenne, d'un départ à la retraite sur deux survenus au cours de l'exercice financier 2005-2006.

¹ Une définition du secteur de la fonction publique est disponible à l'annexe 4.1 et un lexique à l'annexe 4.2.

² Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

La réduction de la taille de l'État

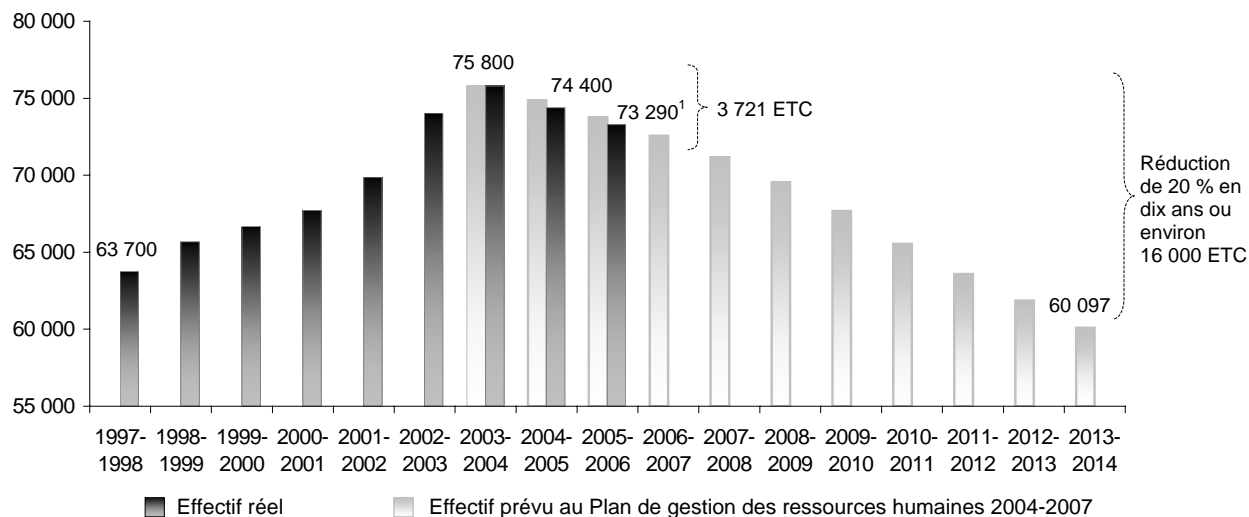
Le gouvernement a annoncé au Plan de modernisation 2004-2007 et réitéré au Plan de gestion des ressources humaines 2004-2007 son intention de ne remplacer, en moyenne, qu'un départ à la retraite sur deux, ce qui aura pour effet de réduire de 20 % le personnel de la fonction publique sur une période de dix ans débutant en 2004-2005.

Pour l'exercice financier 2005-2006, l'objectif fixé était de 1 109 ETC utilisés. Cet objectif a été atteint. En effet, l'effectif utilisé en 2005-2006 s'élève à 73 290 ETC¹ en baisse de 1 110 ETC par rapport à l'effectif utilisé 2004-2005.

Globalement, la réduction atteinte au cours des deux premières années du plan de réduction de la taille de l'État s'élève à 2 510 ETC par rapport à l'objectif de 2 035 ETC, ce qui représente une baisse additionnelle de 475 ETC.

En 2006-2007, l'objectif de réduction de la taille de l'État a été établi à 1 211 ETC, pour une réduction cumulative de 3 721 ETC.

Évolution de l'effectif prévu au Plan de gestion des ressources humaines^{2, 3} (en ETC utilisé)



¹ Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

² Ces données correspondent à l'effectif utilisé et sont présentées, pour chacun des exercices financiers, selon la structure budgétaire 2005-2006.

³ Des tableaux détaillés présentés aux annexes 4.3 et 4.4 comprennent l'effectif utilisé au cours des dix derniers exercices financiers par rapport à l'enveloppe d'effectif totale prévue.

Les variations à l'enveloppe d'effectif autorisé

À chaque exercice financier, le Conseil du trésor détermine une enveloppe d'effectif autorisé pour chacun des ministères et organismes budgétaires incluant, le cas échéant, les fonds spéciaux ainsi que les entreprises du gouvernement et les organismes autres que budgétaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1).

Ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2006-2007

L'effectif comparatif 2005-2006 apparaissant au Budget de dépenses 2006-2007 est de 59 418 ETC, en hausse de 840 ETC par rapport à l'effectif prévu au Budget de dépenses 2005-2006. Cette augmentation se répartit essentiellement entre les ministères et organismes suivants :

- 678 ETC à la Sûreté du Québec, incluant le Fonds de service de police, découlant notamment d'une régularisation à la suite de la réorganisation policière;
- 145 ETC au ministère du Revenu principalement pour l'intensification des actions de lutte contre le travail au noir et pour la révision des systèmes servant à l'administration de la T.P.S.

L'enveloppe prévue pour 2006-2007 s'élève à 56 813 ETC, en baisse par rapport à l'effectif comparatif 2005-2006 en raison :

- De transferts de responsabilités essentiellement au Centre de services partagés du Québec et à Services Québec, ainsi que du changement de statut de la Régie du bâtiment du Québec en organisme autre que budgétaire, pour un total de 1 833 ETC;
- Du non-remplacement, en moyenne, d'un départ à la retraite sur deux survenus en 2005-2006 et d'autres variations, pour 772 ETC.

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2006-2007¹ (en ETC)

Enveloppe prévue d'effectif total au Budget de dépenses 2005-2006 ²	58 578
PLUS : Ajustements en cours d'exercice	840
Effectif total 2005-2006 apparaissant au Budget de dépenses 2006-2007 ³	59 418
MOINS : Transferts impliquant des organismes autres que budgétaires et changement de statut de la Régie du bâtiment du Québec	(1 833)
Départs à la retraite 2005-2006 et autres variations	(772)
Enveloppe prévue d'effectif total en 2006-2007³	56 813

¹ La répartition par portefeuilles est présentée à l'annexe 4.5.

² Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2005-2006.

³ Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007.

Entreprises du gouvernement et organismes autres que budgétaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique

Depuis le début de l'exercice financier 2005-2006, l'enveloppe prévue d'effectif total des entreprises du gouvernement et des organismes autres que budgétaires a augmenté de 1 624 ETC en raison notamment :

- D'une augmentation de 1 833 ETC essentiellement à la suite de transferts vers de nouveaux organismes, le Centre de services partagés du Québec et Services Québec, ainsi que le changement de statut de la Régie du bâtiment du Québec;
- D'une réduction totalisant 209 ETC découlant du non-remplacement, en moyenne, d'un départ à la retraite sur deux survenus en 2005-2006 et d'autres variations.

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des entreprises du gouvernement et des organismes autres que budgétaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique¹ (en ETC)

Enveloppe prévue d'effectif total pour les entreprises et les organismes autres que budgétaires au moment du dépôt du Budget de dépenses 2005-2006 ²	13 461
PLUS : Transferts impliquant les ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses et changement de statut de la Régie du bâtiment du Québec	1 833
MOINS : Départs à la retraite 2005-2006 et autres variations	(209)
	1 624
Enveloppe prévue d'effectif total en 2006-2007^{3, 4}	15 085

¹ La répartition par entreprises et organismes est présentée à l'annexe 4.6.

² Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2005-2006.

³ Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007.

⁴ Cette donnée est estimative.

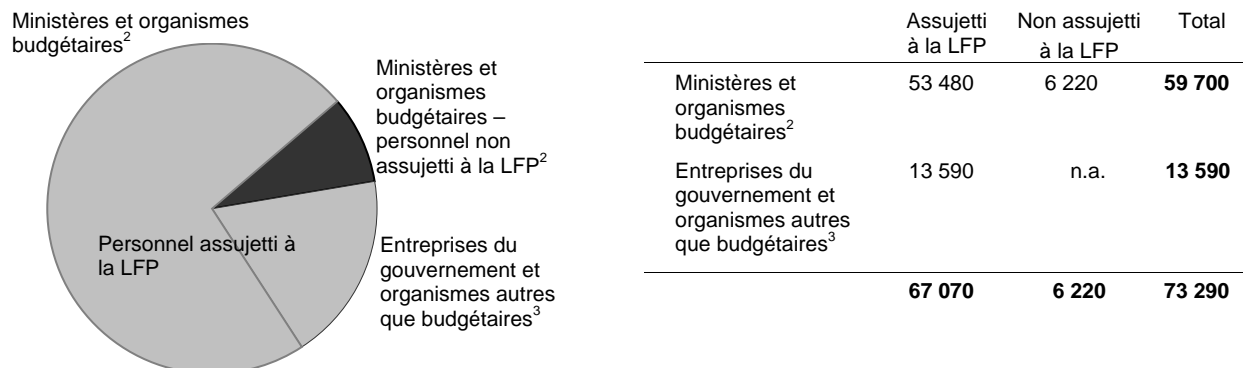
Annexe 4.1

Effectif du secteur de la fonction publique

L'effectif du secteur de la fonction publique comprend le personnel des ministères, des organismes et des entreprises du gouvernement assujetti à la Loi sur la fonction publique.

Il comprend également, pour certains organismes budgétaires, le personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique, tels que les policiers de la Sûreté du Québec, les juges, les substituts du Procureur général de même que le personnel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, du Conseil des services essentiels ainsi que du Protecteur du citoyen.

Les étudiants et stagiaires sont exclus de cet effectif.

Répartition de l'effectif utilisé du secteur de la fonction publique en 2005-2006¹
 (en ETC utilisé)


¹ Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

² L'effectif utilisé des ministères et organismes budgétaires inclut les fonds spéciaux et le Compte de gestion de la T.P.S. du ministère du Revenu.

³ Comprend les entreprises du gouvernement, les organismes exerçant des activités de nature fiduciaire et les organismes autres que budgétaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique.

Annexe 4.2

Lexique

Effectif utilisé :	Nombre d'employés réguliers et occasionnels, exprimé en ETC, ayant réellement été rémunérés.
Enveloppe d'effectif total ou Effectif autorisé total prévu :	Nombre maximum d'employés permanents et occasionnels, exprimé en ETC, pouvant être rémunérés. Le Conseil du trésor fixe annuellement une enveloppe d'effectif autorisé par ministères, organismes et, le cas échéant, par fonds spéciaux.
Équivalent temps complet « ETC » :	<p>L'ETC représente le ratio entre la prestation de travail d'un employé au cours de l'année par rapport à celle d'un employé ayant travaillé toute l'année à temps complet.</p> <p>Par exemple, l'ETC d'une personne qui occupe un emploi à temps complet et qui a travaillé toute l'année équivaut à 1. L'ETC d'une personne qui a travaillé à temps partiel, à temps réduit ou une partie de l'année seulement varie entre 0 et 1. Finalement, l'ETC d'une personne qui a été en congé sans solde durant une année entière est égal à 0.</p>

Annexe 4.3

Évolution de l'effectif des ministères et organismes présentés au Budget de dépenses 2006-2007¹
 (en ETC)

	Effectif autorisé total prévu ²		Effectif total utilisé	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation
1995-1996	59 553		55 940	
1996-1997	56 630	(2 923)	54 436	(1 504)
1997-1998	54 365	(2 265)	52 614	(1 822)
1998-1999	55 120	755	54 390	1 776
1999-2000	55 223	103	54 923	533
2000-2001	56 144	921	55 587	664
2001-2002 ³	57 127	983	57 397	1 810
2002-2003 ³	58 205	1 078	61 082	3 685
2003-2004 ³	59 435	1 230	62 216	1 134
2004-2005 ³	59 316	(119)	60 645	(1 571)
2005-2006 ³	59 418 ⁴	102	59 700 ⁵	(945)

¹ Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2005-2006.

² L'effectif autorisé total prévu ne tient pas compte des ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice.

³ L'écart entre l'effectif total utilisé et l'effectif autorisé total prévu provient essentiellement des ententes de gestion et de l'utilisation des marges de manœuvre.

⁴ L'effectif autorisé total prévu correspond à l'effectif comparatif 2005-2006 apparaissant aux Volumes I et II du Budget de dépenses 2006-2007. Cet effectif est présenté selon la structure budgétaire 2006-2007.

⁵ Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

Annexe 4.4

Évolution de l'effectif des entreprises du gouvernement et des organismes autres que budgétaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique¹
(en ETC)

	Effectif autorisé total prévu ²		Effectif total utilisé	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation
1995-1996	11 824		11 392	
1996-1997	11 646	(178)	11 294	(98)
1997-1998	11 298	(348)	11 129	(165)
1998-1999	11 309	11	11 283	154
1999-2000 ³	11 642	333	11 749	466
2000-2001 ³	11 916	274	12 138	389
2001-2002 ³	11 977	61	12 476	338
2002-2003 ³	12 694	717	12 958	482
2003-2004 ³	13 258	564	13 584	626
2004-2005 ³	13 564	306	13 755	171
2005-2006	13 631	67	13 590 ⁴	(165)

¹ Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2005-2006.

² L'effectif autorisé total prévu tient compte des ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice.

³ L'écart entre l'effectif total utilisé et l'effectif autorisé total prévu provient essentiellement des ententes de gestion, de l'utilisation des marges de manœuvre et de la mise en place d'unités autonomes de service.

⁴ Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

Annexe 4.5

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2006-2007¹
 (en ETC)

	Budget de dépenses 2005-2006 ²	Variation	Effectif comparatif 2005-2006 ³	Transferts entreprises et autres organismes	Départs à la retraite 2005-2006	Autre variation	Budget de dépenses 2006-2007 ^{3,4}
Assemblée nationale	594	45	639	-	-	(5)	634
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	576	39	615	-	-	-	615
Affaires municipales et Régions	768	55	823	-	(13)	-	810
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	2 155	(19)	2 136	-	(34)	-	2 102
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	661	(11)	650	(96)	(14)	-	540
Conseil exécutif	495	223	718	-	(3)	-	715
Culture et Communications	1 013	(128)	885	-	(9)	-	876
Développement durable, Environnement et Parcs	1 887	(27)	1 860	-	(30)	-	1 830
Développement économique, Innovation et Exportation	1 036	(93)	943	-	(21)	1	923
Éducation, Loisir et Sport	1 489	(15)	1 474	-	(29)	-	1 445
Emploi et Solidarité sociale	6 450	32	6 482	-	(112)	-	6 370
Famille, Aînés et Condition féminine	1 106	(20)	1 086	-	(15)	10	1 081
Finances	1 002	(210)	792	-	(12)	-	780
Immigration et Communautés culturelles	1 005	(7)	998	-	(15)	-	983
Justice	4 046	27	4 073	-	(52)	-	4 021
Relations internationales	582	(8)	574	-	(9)	-	565
Ressources naturelles et Faune	4 419	(11)	4 408	(6)	(94)	(8)	4 300
Revenu	8 545	415	8 960	-	(109)	-	8 851
Santé et Services sociaux	1 019	(43)	976	-	(15)	(10)	951
Sécurité publique	10 769	627	11 396	-	(61)	29	11 364
Services gouvernementaux	1 557	98	1 655	(1 305)	(4)	-	346
Tourisme	344	(5)	339	-	(4)	-	335
Transports	6 306	(33)	6 273	-	(113)	(15)	6 145
Travail	754	(91)	663	(426)	(6)	-	231
TOTAL	58 578	840	59 418	(1 833)	(774)	2	56 813

¹ L'effectif comprend les fonds spéciaux et le Compte de gestion de la T.P.S. du ministère du Revenu.

² Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2005-2006.

³ Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007

⁴ D'autres ajustements seront apportés à l'effectif autorisé des ministères et organismes au cours de 2006-2007 afin de refléter entièrement la cible de réduction de l'effectif.

Annexe 4.6

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des entreprises du gouvernement et des organismes autres que budgétaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique (en ETC)

	Au dépôt du Budget de dépenses 2005-2006 ¹	Transferts m/o au Budget de dépenses	Départs à la retraite 2005-2006	Variation	Au dépôt du Budget de dépenses 2006-2007 ²
Affaires municipales et Régions					
Société d'habitation du Québec	365	-	(6)	-	359
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
Financière agricole du Québec	649	-	(8)	2	643
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	482	-	(7)	46	521
Culture et Communications					
Régie du cinéma	51	-	-	-	51
Éducation, Loisir et Sport					
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	241	-	(6)	-	235
Emploi et Solidarité sociale					
Conseil de gestion de l'assurance parentale	13	-	-	-	13
Régie des rentes du Québec	1 209	-	(19)	(4)	1 186
Finances					
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	15	-	-	-	15
Institut de la statistique du Québec	237	6	(2)	1	242
Justice					
Office des professions du Québec	40	-	-	-	40
Tribunal administratif du Québec	272	-	(2)	-	270
Ressources naturelles et Faune					
Agence de l'efficacité énergétique	31	-	(1)	-	30
Santé et Services sociaux					
Régie de l'assurance maladie du Québec	1 459	-	(46)	65	1 478
Services gouvernementaux					
Centre de services partagés du Québec	-	1 103	(21)	(128)	954
Services Québec	-	298	(3)	-	295
Transports					
Société de l'assurance automobile du Québec	3 277	-	(42)	(3)	3 232
Travail					
Commissaire de l'industrie de la construction	11	-	-	-	11
Commission de la santé et de la sécurité du travail ³	4 015	-	-	-	4 015
Commission des lésions professionnelles	440	-	(3)	-	437
Commission des normes du travail	533	-	(9)	(3)	521
Commission des relations du travail	121	-	(1)	-	120
Régie du bâtiment du Québec	-	426	(9)	-	417
TOTAL	13 461	1 833	(185)	(24)	15 085

¹ Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2005-2006.

² Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007.

³ L'enveloppe d'effectif total prévue pour la CSST en 2006-2007 correspond à l'effectif utilisé en 2005-2006.

LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 2006-2007

EN BREF

- Le gouvernement poursuit le relèvement des investissements publics en maintien d'actifs et prévoit consacrer en 2006-2007, 1 668,7 M\$ afin d'assurer le maintien en état des infrastructures publiques, dont 1 097,3 M\$ pour les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la culture ainsi que 571,4 M\$ pour le réseau routier.
- Une somme de 2 356,4 M\$ sera consacrée à la réalisation de nouveaux projets prioritaires, principalement au cours des trois prochaines années, dont 1 479,3 M\$ au transport en commun, incluant 886,0 M\$ pour le remplacement des wagons de métro mis en service au cours des années 60, 484,9 M\$ au secteur de la santé et des services sociaux et 301,7 M\$ au secteur de l'éducation.
- En 2006-2007, le total des investissements publics prévus par le gouvernement est de 4 724,9 M\$, soit :
 - 2 386,1 M\$ dans les établissements de santé et de services sociaux, les institutions d'enseignement, les infrastructures municipales, les institutions culturelles, les infrastructures de recherche et le transport en commun ainsi que dans le développement des services de garde éducatifs;
 - 1 469,4 M\$ par les fonds spéciaux, principalement par le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier;
 - 565,9 M\$ par les organismes autres que budgétaires;
 - 303,5 M\$ par les ministères et organismes budgétaires.

Les nouveaux investissements dans les infrastructures publiques

Le gouvernement poursuivra en 2006-2007, les efforts visant à assurer le renouvellement des infrastructures publiques et la mise en œuvre de nouveaux projets d'investissements.

Priorité maintenue en matière d'investissements en maintien d'actifs

Rappelons qu'au cours de la période 2001-2002 à 2004-2005, les investissements en maintien d'actifs dans les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la culture se situaient à 600,0 M\$ par année, en moyenne.

Le gouvernement a procédé en 2005-2006 à un relèvement majeur des investissements consacrés au renouvellement des infrastructures publiques et à l'amélioration de la qualité des services.

En ce qui concerne particulièrement les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la culture, ce sont 1 097,3 M\$ qui seront consacrés en 2006-2007 au maintien en bon état des infrastructures. Par rapport à la période 2001-2002 à 2004-2005, les investissements auront presque doublé.

En incluant les travaux de maintien d'actifs réalisés sur le réseau routier de 571,4 M\$, 5 196,1 M\$ seront consacrés à la priorité du maintien d'actifs des infrastructures publiques au cours des trois prochaines années, dont 1 668,7 M\$ en 2006-2007.

Investissements pour la période 2006-2009 afin d'assurer le maintien en état des infrastructures publiques¹

(contribution du gouvernement seulement, en millions de dollars)

	Investissements 2006-2007	Total 2006-2009
Institutions d'enseignement	606,5	1 919,5
Établissements de santé et de services sociaux	458,5	1 465,5
Équipements culturels et patrimoine	32,3	96,9
Sous-total	1 097,3	3 481,9
Infrastructures routières	571,4	1 714,2
Total	1 668,7	5 196,1

¹ À compter de 2006-2007, la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SoFIL) effectuera des investissements à l'égard du maintien d'actifs pour le transport en commun qui s'élèveront annuellement à près de 45,0 M\$.

Projets de développement prioritaires additionnels

Le gouvernement prévoit que sa contribution à la mise en œuvre de projets prioritaires d'investissements publics, principalement au cours des trois prochaines années, totalisera 2 356,4 M\$, soit :

- 1 479,3 M\$ dans les infrastructures de transport en commun, notamment pour le remplacement des wagons de métro mis en service au cours des années 60 (886,0 M\$), pour la rénovation du métro de Montréal et pour les projets de trains de banlieue. Ces investissements incluent un financement de 163,3 M\$ de la part de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SoFIL);
- 484,9 M\$ dans les établissements de santé et de services sociaux afin notamment de réaliser des projets de construction et de rénovation des établissements du réseau. Des investissements seront également réalisés afin d'améliorer les salles d'urgences et d'acquérir des équipements médicaux, notamment en radio-oncologie et en cardiologie. Par ailleurs, cette contribution permettra, entre autres, de réaliser le projet Inforoute Santé, dont le coût global est évalué à 547,0 M\$;
- 301,7 M\$ dans les institutions d'enseignement, notamment pour la transformation des laboratoires de sciences au 2^e cycle au secondaire;
- 195,6 M\$ dans les infrastructures de recherche, incluant des projets retenus dans le cadre des programmes de la Fondation canadienne pour l'innovation et du Programme de soutien à la recherche;
- 58,2 M\$ dans les équipements culturels, notamment pour accompagner les partenaires gouvernementaux dans la mise en valeur du patrimoine religieux et des équipements culturels.

Investissements publics pour de nouveaux projets de développement

(contribution du gouvernement seulement, en millions de dollars)

	Total	Répartition par exercice financier		
		2006-2007	2007-2008	Années ultérieures
Transport en commun	1 316,0 ¹	56,5	202,1	1 057,4
Établissements de santé et de services sociaux	484,9	41,2	124,3	319,4
Institutions d'enseignement	301,7	53,8	197,9	50,0
Infrastructures de recherche	195,6	71,3	89,1	35,2
Équipements culturels et patrimoine	58,2	33,6	12,4	12,2
Total	2 356,4	256,4	625,8	1 474,2

¹ En incluant un montant de 163,3 M\$ financé par la Société de financement des infrastructures locales du Québec, les investissements s'élèvent à 1 479,3 M\$.

Les investissements publics totaux prévus en 2006-2007

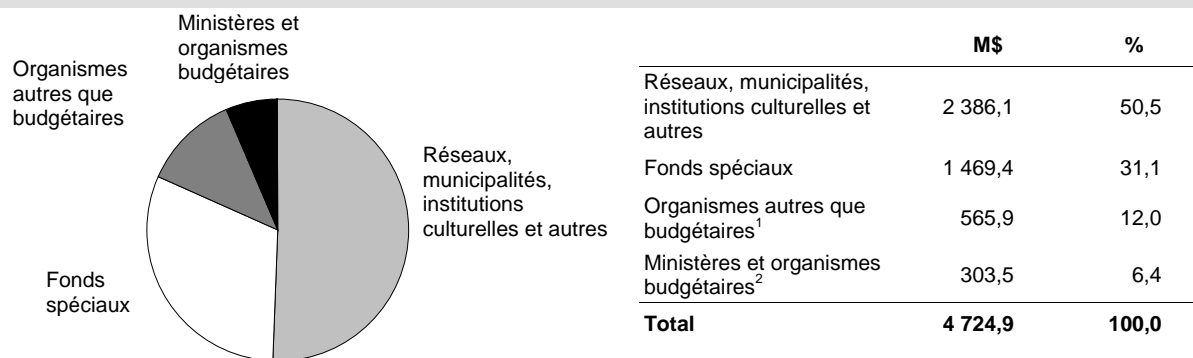
La contribution du gouvernement aux investissements publics prévus en 2006-2007 atteint 4,7 milliards de dollars.

- Les investissements prévus dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans les réseaux de l'éducation ainsi que dans les municipalités, les institutions culturelles, les services de garde éducatifs, le transport en commun et le secteur de la recherche totalisent 2 386,1 M\$, soit 50,5 %;
- Les investissements prévus dans les fonds spéciaux représentent quant à eux 31,1 %, soit 1 469,4 M\$, ceux des organismes autres que budgétaires 12,0 % avec 565,9 M\$ et ceux des ministères 6,4 %, soit 303,5 M\$.

L'évolution et la nature des investissements publics en immobilisations sont respectivement présentées aux annexes 5.1 et 5.2.

Répartition des investissements publics prévus en 2006-2007

(contribution du gouvernement seulement)



¹ Les organismes autres que budgétaires sont des organismes publics dont la loi constitutive ne prévoit pas de crédits pour leur budget de fonctionnement.

² Les ministères et organismes budgétaires sont ceux dont les crédits de fonctionnement apparaissent au Budget de dépenses.

Les investissements du gouvernement dans les réseaux, les municipalités, les institutions culturelles et autres

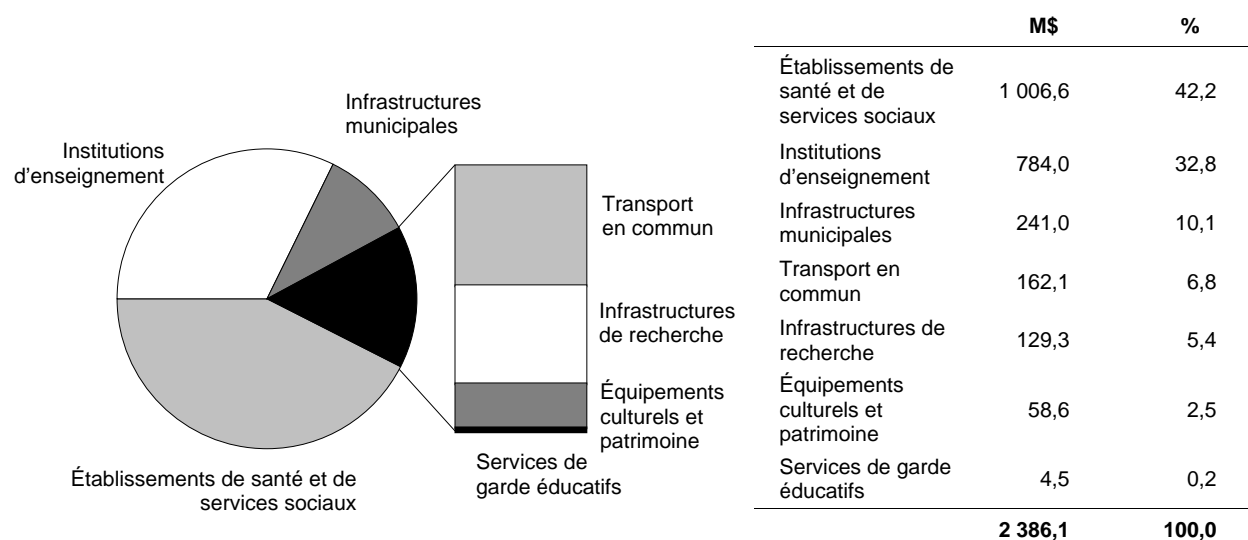
Les investissements prévus dans les réseaux, les municipalités, les institutions culturelles et les autres entités non comprises dans le périmètre comptable du gouvernement s'élèvent à 2 386,1 M\$ en 2006-2007.

Chaque année, les ministères concernés soumettent au Conseil du trésor des plans triennaux d'immobilisations. Ces plans indiquent les coûts liés au parachèvement des projets autorisés antérieurement, les besoins en matière de maintien des actifs ainsi que le coût des nouvelles initiatives.

Ces investissements sont financés au moyen d'emprunts à long terme contractés par les réseaux, les municipalités, les institutions culturelles et les autres entités exclues du périmètre comptable du gouvernement. La contribution du gouvernement prend la forme d'une prise en charge totale ou partielle de leur service de dette, répartie sur une durée pouvant aller jusqu'à 25 ans.

Investissements publics dans les réseaux, municipalités et autres institutions prévus en 2006-2007

(contribution du gouvernement seulement, en millions de dollars)



Établissements de santé et de services sociaux

En 2006-2007, la prévision de l'ensemble des investissements dans ce secteur s'élève à 1 006,6 M\$.

Par ailleurs, les investissements totaux en maintien d'actifs s'élèvent à 458,5 M\$ en 2006-2007.

Institutions d'enseignement

Les investissements prévus dans ce secteur s'élèvent à 784,0 M\$ en 2006-2007, comparativement à 860,4 M\$ en 2005-2006. Cette baisse de 76,4 M\$ s'explique notamment par la fin de certains projets, dont ceux liés aux différentes facultés universitaires de médecine.

Infrastructures municipales

En 2006-2007, les prévisions d'investissements s'élèvent à 241,0 M\$ par rapport à 285,4 M\$ en 2005-2006.

À compter de 2006-2007, la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SoFIL) effectuera des investissements à l'égard des infrastructures municipales.

Transport en commun

En 2006-2007, les investissements prévus dans ce secteur sont de 162,1 M\$, comparativement à 89,7 M\$ en 2005-2006. Cette augmentation de 72,4 M\$ s'explique, notamment par le coût des travaux de la phase 2 de la rénovation du métro de Montréal et l'aménagement de voies réservées aux autobus sur le territoire de la Société de transport de Montréal.

Ces prévisions excluent les investissements de l'Agence métropolitaine de transport dont il est question à la section portant sur les organismes autres que budgétaires.

Infrastructures de recherche

Les investissements prévus en 2006-2007 s'élèvent à 129,3 M\$ comparativement à 52,6 M\$ l'an dernier. Le Programme de soutien à la recherche et les projets en cofinancement avec la Fondation canadienne pour l'innovation bénéficieront de ces sommes additionnelles.

Équipements culturels et patrimoine

Les investissements prévus en 2006-2007 sont évalués à 58,6 M\$ comparativement à 57,8 M\$ en 2005-2006. Une somme récurrente de 15,0 M\$ par année est allouée à la Politique de la lecture et du livre.

Ces prévisions excluent les investissements des sociétés d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications dont il est question à la section de ce chapitre portant sur les organismes autres que budgétaires.

Services de garde éducatifs

En 2006-2007, le gouvernement termine le développement de nouvelles places en services de garde éducatifs avec des investissements de 4,5 M\$ dans ce secteur.

Ces investissements permettront de compléter le développement de 200 000 places dans les services de garde à contribution réduite.

Investissements publics dans les réseaux, municipalités et autres institutions (contribution du gouvernement seulement, en millions de dollars)

	Débours prévus 2006-2007	Débours probables 2005-2006	Variation
Établissements de santé et de services sociaux			
Maintien d'actifs	458,5	408,6	49,9
Projets de développement	548,1	608,7	(60,6)
	1 006,6	1 017,3	(10,7)
Institutions d'enseignement			
Maintien d'actifs	606,5	556,5	50,0
Projets de développement	177,5	303,9	(126,4)
	784,0	860,4	(76,4)
Infrastructures municipales ¹			
Projets de développement	241,0	285,4	(44,4)
Transport en commun ²			
Projets de développement	162,1	89,7	72,4
Infrastructures de recherche			
Projets de développement	129,3	52,6	76,7
Équipements culturels et patrimoine			
Maintien d'actifs	15,0	15,0	—
Projets de développement	43,6	42,8	0,8
	58,6	57,8	0,8
Services de garde éducatifs			
Projets de développement	4,5	45,7	(41,2)
Total	2 386,1	2 408,9	(22,8)

¹ À compter de 2006-2007, la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SoFIL) effectuera des investissements à l'égard des infrastructures municipales.

² À compter de 2006-2007, la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SoFIL) effectuera des investissements à l'égard du maintien d'actifs pour le transport en commun qui s'élèveront annuellement à près de 45,0 M\$.

Les investissements publics des fonds spéciaux

Les investissements prévus des fonds spéciaux totalisent 1 469,4 M\$ en 2006-2007, comparativement à 1 317,7 M\$ en 2005-2006, une variation de 151,7 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

- En 2006-2007, les investissements prévus par le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier s'élèvent à 1 197,2 M\$ comparativement à 1 088,2 M\$ en 2005-2006. Les investissements de ce fonds correspondent aux travaux de conservation des chaussées et des structures ainsi qu'à l'amélioration et au développement du réseau routier.
 - 571,4 M\$ seront consacrés à la réhabilitation d'environ 1 500 kilomètres et à des interventions sur 380 structures, 407,6 M\$ pour le développement du réseau routier se traduisant par des travaux majeurs notamment sur les autoroutes 20 et 50 et sur les routes 175 et 185 et, finalement, 218,2 M\$ pour l'amélioration du réseau routier, notamment au chapitre de la sécurité.
- En ce qui concerne les fonds des technologies de l'information, le niveau prévu de leurs investissements en 2006-2007 s'élève à 121,6 M\$, un niveau légèrement supérieur à celui de 2005-2006.
- Les investissements du Fonds d'information foncière s'élèvent à 44,8 M\$, une hausse de 1,2 M\$ par rapport à 2005-2006.
- Les investissements prévus dans les autres fonds spéciaux sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent, passant de 66,3 M\$ en 2005-2006 à 105,8 M\$ en 2006-2007, soit une hausse nette de 39,5 M\$ qui s'explique notamment par une augmentation de 14,3 M\$ au Fonds des services de police du ministère de la Sécurité publique pour l'achat d'équipement.

Investissements dans les fonds spéciaux

(contribution du gouvernement seulement, en millions de dollars)

	Débours prévus 2006-2007	Débours probables 2005-2006	Variation
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier ¹	1 197,2	1 088,2	109,0
Fonds des technologies de l'information	121,6	119,6	2,0
Fonds d'information foncière	44,8	43,6	1,2
Autres fonds spéciaux	105,8	66,3	39,5
Total	1 469,4	1 317,7	151,7

¹ Le montant total d'investissements du Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier pour l'année 2006-2007 s'élève à 1 300,0 M\$ en incluant des dépenses de nature non capitalisable de 102,8 M\$ et à 1 200,0 M\$ en 2005-2006 en incluant des dépenses de nature non capitalisable de 111,7 M\$.

La contribution du gouvernement aux investissements publics des organismes autres que budgétaires

Les prévisions d'investissements des organismes autres que budgétaires totalisent 565,9 M\$ en 2006-2007 comparativement à 590,9 M\$ en 2005-2006, pour une baisse de 25,0 M\$.

Les organismes effectuant les investissements les plus importants en 2006-2007 sont l'Agence métropolitaine de transport avec 220,0 M\$, la Société immobilière du Québec avec 134,1 M\$, le Centre de services partagés du Québec avec 76,4 M\$ et les sociétés d'État du domaine de la culture avec 22,8 M\$.

Investissements dans les organismes autres que budgétaires (en millions de dollars)

	Débours prévus 2006-2007	Débours probables 2005-2006	Variation
Agence métropolitaine de transport	220,0	220,0	—
Société immobilière du Québec ¹	134,1	150,5	(16,4)
Centre de services partagés du Québec ²	76,4	100,0	(23,6)
Sociétés d'État du domaine de la Culture	22,8	27,6	(4,8)
Autres organismes	112,6	92,8	19,8
Total	565,9	590,9	(25,0)

¹ Les montants indiqués prennent en compte la comptabilisation des travaux en cours.

² Le Centre de services partagés du Québec a débuté ses opérations en décembre 2005. Sa mission relevait jusqu'à ce moment du ministère des Services gouvernementaux. À des fins de comparaison d'une année à l'autre, les investissements réalisés en 2005-2006 dans le cadre de cette mission sont traités dans cette section.

Les investissements publics dans les ministères

Les prévisions d'investissements publics dans les ministères atteignent 303,5 M\$ en 2006-2007, comparativement à 328,9 M\$ en 2005-2006 :

- « Transports » : un budget d'investissements de 45,4 M\$ principalement pour l'acquisition de matériel et d'équipements;
- « Sécurité publique » : des investissements de 31,9 M\$, dont 10,4 M\$ alloués aux activités de la Sûreté du Québec afin notamment de renouveler le parc automobile;
- « Éducation, Loisir et Sport » : des investissements de 31,6 M\$ notamment consacrés à des projets en ressources informationnelles;
- « Ressources naturelles et Faune » : des investissements de 30,6 M\$ notamment affectés au maintien des actifs;
- « Développement durable, Environnement et Parcs » : des investissements de 24,2 M\$, dont près de la moitié est affectée à des travaux de réfection des barrages publics;
- « Services gouvernementaux » : des investissements de 22,1 M\$ de ce ministère sont attribuables principalement au développement de projets reliés au Gouvernement en ligne.

Investissements publics dans les ministères

(en millions de dollars)

	Débours Prévus 2006-2007	Débours Probables 2005-2006	Variation
Transports	45,4	44,1	1,3
Sécurité publique	31,9	33,1	(1,2)
Éducation, Loisir et Sport	31,6	40,4	(8,8)
Ressources naturelles et Faune	30,6	38,2	(7,6)
Développement durable, Environnement et Parcs	24,2	22,8	1,4
Services gouvernementaux	22,1	25,2	(3,1)
Autres ministères	117,7	125,1	(7,4)
Total	303,5	328,9	(25,4)

Annexe 5.1

Évolution des investissements publics

Les investissements publics sont passés de 3 174,7 M\$ en 2001-2002 à 4 646,4 M\$ en 2005-2006.

En 2006-2007, la croissance prévue est de 1,7 %, soit 78,5 M\$, résultat du relèvement des investissements en maintien d'actifs entrepris en 2005-2006 et de la mise en œuvre de projets prioritaires qui représentent des investissements totaux de près de 2,4 milliards de dollars.

Évolution des investissements publics

(contribution du gouvernement seulement, en millions de dollars)

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Réseaux, municipalités, institutions culturelles et autres	1 675,3	1 895,4	2 181,9	2 290,4	2 408,9	2 386,1
Fonds spéciaux	1 060,0	1 576,2	1 128,6	1 156,8	1 317,7	1 469,4
Organismes autres que budgétaires	264,7	681,7	420,5	472,6	590,9	565,9
Ministères	174,7	237,6	334,5	306,3	328,9	303,5
Total	3 174,7	4 390,9	4 065,5	4 226,1	4 646,4	4 724,9

Annexe 5.2

Nature des investissements considérés dans ce chapitre

Les données sur les investissements publics présentées dans ce chapitre se répartissent en quatre catégories :

- Les investissements réalisés par des entités non incluses au périmètre comptable du gouvernement mais qui dépendent de l'aide financière gouvernementale : le réseau de la santé et des services sociaux; les réseaux de l'éducation, les municipalités, les institutions non gouvernementales généralement à caractère culturel, telles des bibliothèques, musées, salles de spectacles, ou ayant trait à la conservation du patrimoine religieux, des diocèses, des fabriques ou des communautés religieuses; les services de garde éducatifs; le secteur de la recherche et, enfin, le secteur du transport en commun.
 - Les investissements réalisés par les commissions scolaires, les cégeps et les universités visent principalement l'agrandissement, la rénovation, la réfection et la construction d'écoles ou de pavillons d'enseignement ainsi que l'acquisition du mobilier, des équipements et des appareillages requis au fonctionnement des bâtiments.
 - Les investissements réalisés dans le réseau de la santé et des services sociaux visent la construction, l'agrandissement, la rénovation et la réfection de centres hospitaliers, de centres d'hébergement et de soins de longue durée, de centres de réadaptation et de CLSC, l'acquisition de mobilier, d'équipements médicaux et non médicaux ainsi que le développement et l'achat de systèmes informatiques.
 - Les investissements touchant les infrastructures municipales concernent principalement la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures, le renouveau urbain des quartiers et l'embellissement des noyaux villageois. Sont également compris, la construction des usines d'épuration des eaux usées, les travaux d'interception des eaux usées et de réhabilitation des réseaux d'égout vers les stations d'épuration ainsi que des projets d'aqueduc et d'égout. Ces investissements incluent le programme d'infrastructures Canada-Québec et le programme d'infrastructures Québec-Municipalités visant à permettre aux municipalités, de remplacer ou d'améliorer les infrastructures d'aqueduc et d'égout.
 - Les investissements en transport en commun correspondent, entre autres, à l'achat d'autobus urbains, à des travaux relatifs au maintien des infrastructures du métro, dont la restauration des stations et le remplacement d'escaliers mécaniques, à l'aménagement de voies réservées aux autobus et de stationnements d'incitation ainsi qu'au maintien et au développement des trains de banlieue.

- Les projets d'immobilisations subventionnés par service de dette par le ministère de la Culture et des Communications comprennent notamment des projets de construction, d'agrandissement et de rénovation de bibliothèques publiques, de salles de spectacles, de centres d'archives, de musées et de centres d'interprétation, des projets de restauration et de conservation du patrimoine religieux ainsi que les projets liés à la Politique de la lecture et du livre.
 - Les infrastructures de recherche concernent les investissements relatifs au développement d'infrastructures dans les domaines de la recherche, de la science, de la technologie et de l'innovation. Ils sont notamment réalisés dans les secteurs de la santé et de l'enseignement post-secondaire et les centres de recherche.
 - Les investissements relatifs aux services de garde éducatifs visent à développer et favoriser l'accès à des services de garde éducatifs de qualité.
- Les investissements par les divers fonds spéciaux que les ministères administrent dont une partie importante concerne le réseau routier.
 - Les investissements par des organismes gouvernementaux qui n'apparaissent pas au Volume II du Budget de dépenses 2006-2007, mais dont les états financiers sont consolidés avec ceux du gouvernement. Il s'agit des investissements en immobilisations des organismes autres que budgétaires, par exemple les sociétés d'État du domaine de la culture ainsi que l'Agence métropolitaine de transport.
 - Les investissements dans les ministères imputés à leurs crédits d'immobilisations.

Les investissements des entreprises du gouvernement ne sont pas traités dans ce chapitre.

LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

EN BREF

- ❑ Les dépenses totales du gouvernement pour l'exercice financier 2006-2007 s'établissent, avant la consolidation, à 58 078,0 M\$.
- ❑ La consolidation des entités consolidées, soit les dépenses des organismes autres que budgétaires, des fonds spéciaux et des comptes à fin déterminée a pour effet d'augmenter de 3 637,9 M\$ les dépenses du gouvernement, pour des dépenses totales consolidées de 61 715,9 M\$.
- ❑ Une fois considérés les revenus consolidés de 3 814,9 M\$, la consolidation des résultats des entités consolidées a un impact net positif de 177,0 M\$ sur les résultats financiers du gouvernement pour l'exercice financier 2006-2007.

Les dépenses consolidées du gouvernement

Les dépenses consolidées du gouvernement totalisent 61 715,9 M\$ en 2006-2007. Elles comprennent les dépenses de programmes et le service de la dette, de même que l'impact de la consolidation des dépenses des organismes autres que budgétaires, des fonds spéciaux ainsi que des comptes à fin déterminée.

L'impact de la consolidation des dépenses des entités consolidées s'élève en 2006-2007 à 3 637,9 M\$, dont 3 245,0 M\$ découlant de la consolidation des dépenses des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux et 392,9 M\$ découlant des dépenses effectuées à partir des comptes à fin déterminée.

Les dépenses consolidées du gouvernement pour l'exercice financier 2006-2007 sont plus élevées de 2 541,1 M\$ que celles prévues pour 2005-2006 résultant notamment :

- De la croissance de 1 933,0 M\$ pour les dépenses de programmes;
- De la hausse de 356,0 M\$ pour le service de la dette;
- De l'augmentation de 458,0 M\$ des dépenses consolidées des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux;
- De la diminution de 205,9 M\$ des dépenses consolidées des comptes à fin déterminée.

Les principales conventions comptables du gouvernement relatives à la consolidation des organismes autres que budgétaires, des fonds spéciaux et des comptes à fin déterminée sont présentées à l'annexe 6.1.

Dépenses consolidées du gouvernement (en millions de dollars)

	2006-2007	2005-2006	Variation
Dépenses de programmes	50 873,0	48 940,0	1 933,0
Service de la dette	7 205,0	6 849,0	356,0
Dépenses totales	58 078,0	55 789,0	2 289,0
Dépenses des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux	3 245,0	2 787,0	458,0
Dépenses des comptes à fin déterminée	392,9	598,8	(205,9)
Impact total de la consolidation	3 637,9	3 385,8	252,1
Dépenses consolidées	61 715,9	59 174,8	2 541,1

L'évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2005-2006

Depuis le dépôt du Budget de dépenses 2005-2006, les résultats prévus avant les ajustements de la consolidation, qui visent principalement à éviter un double compte entre les dépenses des entités consolidées et celles des ministères et des organismes, ont été révisés à la hausse de 312,3 M\$, passant d'un déficit de 11,0 M\$ à un surplus de 301,3 M\$.

Les résultats nets prévus, après les ajustements de consolidation, sont de 341,0 M\$ comparativement à la prévision de 267,0 M\$ présentée au Budget de dépenses 2005-2006, soit une variation nette de 74,0 M\$.

La révision à la hausse des résultats nets des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux totalise 269,2 M\$, principalement :

- 138,6 M\$ à Investissement Québec résultant essentiellement du gain de 133,0 M\$ à la suite de la disposition de sa participation dans la Compagnie minière Québec-Cartier;
- 49,5 M\$ à la Société de financement des infrastructures locales du Québec en raison de la révision du calendrier de réalisation des travaux;
- 20,3 M\$ au Fonds d'information foncière, découlant en grande partie de la réforme du cadastre québécois et de la bonne performance du marché immobilier.

En ce qui concerne les comptes à fin déterminée, les résultats anticipés en 2005-2006 présentent un excédent de 24,1 M\$ comparativement à un déficit prévu de 19,0 M\$ au début de l'exercice financier 2005-2006, ce qui représente une amélioration de 43,1 M\$. Les ajustements de consolidation ont pour effet de ramener les comptes à fin déterminée à l'équilibre budgétaire.

Évolution de la prévision des résultats des entités consolidées

(en millions de dollars)

	2005-2006		Variation
	Prévisions révisées	Budget de dépenses	
Fonds spéciaux	45,7	16,7	29,0
Organismes autres que budgétaires	231,5	(8,7)	240,2
Sous-total	277,2	8,0	269,2
Comptes à fin déterminée	24,1	(19,0)	43,1
Total avant consolidation	301,3	(11,0)	312,3
Ajustements de la consolidation	39,7	278,0	(238,3)
Impact de la consolidation	341,0	267,0	74,0

L'impact de la consolidation des revenus et des dépenses des entités consolidées en 2006-2007

Les revenus et les dépenses brutes des entités consolidées en 2006-2007 s'élèvent respectivement à 18 912,6 M\$ et 19 041,5 M\$ avant les ajustements de la consolidation. Après ajustements, l'impact de ceux-ci sur les revenus et sur les dépenses du gouvernement en 2006-2007 s'élève respectivement à 3 814,9 M\$ et 3 637,9 M\$.

L'impact net de la consolidation des résultats des entités consolidées sur les résultats du gouvernement s'établit globalement à 177,0 M\$ en 2006-2007, comparativement à 341,0 M\$ pour 2005-2006. Cette révision à la baisse de 164,0 M\$ s'explique essentiellement par la non-réurrence du gain exceptionnel de 138,6 M\$ réalisé en 2005-2006 par Investissement Québec suite à la disposition de sa participation dans la Compagnie minière Québec-Cartier.

Les changements survenus dans les organismes autres que budgétaires, les fonds spéciaux et les comptes à fin déterminée sont présentés à l'annexe 6.2.

Les résultats des organismes autres que budgétaires, des fonds spéciaux et des comptes à fin déterminée sont présentés respectivement aux annexes 6.3, 6.4 et 6.5 selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant d'avoir effectué les ajustements de la consolidation.

Impact de la consolidation des entités consolidées sur les résultats du gouvernement en 2006-2007

(en millions de dollars)

	2006-2007			2005-2006	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats probables	
Organismes autres que budgétaires	11 737,3	11 815,0	(77,7)	231,5	(309,2)
Fonds spéciaux	6 580,4	6 581,6	(1,2)	45,7	(46,9)
Comptes à fin déterminée	594,9	644,9	(50,0)	24,1	(74,1)
Total avant la consolidation	18 912,6	19 041,5	(128,9)	301,3	(430,2)
Ajustements de la consolidation	(15 097,7)	(15 403,6)	305,9	39,7	266,2
Impact de la consolidation	3 814,9	3 637,9	177,0	341,0	(164,0)

Les résultats des organismes autres que budgétaires en 2006-2007

Les résultats prévus des organismes autres que budgétaires, avant les ajustements de la consolidation, affichent un déficit de 77,7 M\$ en 2006-2007, comparativement à un surplus de 231,5 M\$ en 2005-2006, une variation à la baisse de 309,2 M\$. Cette variation s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- Investissement Québec présente un surplus de 15,8 M\$ pour l'exercice financier 2006-2007 comparativement à un surplus de 163,4 M\$ au cours de l'exercice précédent, une variation à la baisse de 147,6 M\$.
 - Cet écart est principalement attribuable à un gain sur disposition à la suite de la vente de la participation dans la Compagnie minière Québec-Cartier en 2005-2006.
- La Société de financement des infrastructures locales du Québec prévoit un déficit de 56,0 M\$ en 2006-2007 comparativement à un surplus de 37,3 M\$ en 2005-2006, une variation à la baisse de 93,3 M\$.
 - Le report de la réalisation de certains travaux en 2006-2007 explique cette variation.

Résultats des organismes autres que budgétaires en 2006-2007

(en millions de dollars)

	2006-2007			2005-2006	
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats probables	Variation
Investissement Québec	241,8	226,0	15,8	163,4	(147,6)
Société de financement des infrastructures locales du Québec	537,1	593,1	(56,0)	37,3	(93,3)
Autres organismes	10 958,4	10 995,9	(37,5)	30,8	(68,3)
Total avant la consolidation	11 737,3	11 815,0	(77,7)	231,5	(309,2)

Les résultats des fonds spéciaux en 2006-2007

Les résultats prévus des fonds spéciaux, avant les ajustement de la consolidation, présentent un déficit de 1,2 M\$ pour l'exercice financier 2006-2007 comparativement à un surplus de 45,7 M\$ en 2005-2006, une variation à la baisse de 46,9 M\$.

Cette variation s'explique principalement par le fait que le Fonds d'information foncière prévoit un surplus de 8,4 M\$ pour l'exercice financier 2006-2007 comparativement à un surplus de 30,6 M\$ en 2005-2006, soit une variation à la baisse de 22,2 M\$.

- La diminution de l'excédent du Fonds d'information foncière en 2006-2007 s'explique par la baisse anticipée des revenus tirés de l'activité immobilière ainsi que par l'accroissement des dépenses résultant de la hausse du coût des services professionnels et des dépenses d'amortissement liées à la réforme du cadastre québécois et au projet Enregistrement des droits d'intervention et de la tenure.
- En 2005-2006, l'excédent de ce Fonds est attribuable en grande partie à la réforme du cadastre québécois ainsi qu'à la bonne performance du marché immobilier.

Résultats des fonds spéciaux en 2006-2007

(en millions de dollars)

	2006-2007			2005-2006	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats probables	
Fonds d'information foncière	107,1	98,7	8,4	30,6	(22,2)
Autres fonds spéciaux	6 473,3	6 482,9	(9,6)	15,1	(24,7)
Total avant la consolidation	6 580,4	6 581,6	(1,2)	45,7	(46,9)

Les résultats des comptes à fin déterminée en 2006-2007

Les comptes à fin déterminée présentent un déficit de 50,0 M\$ pour l'exercice financier 2006-2007 comparativement à un surplus de 24,1 M\$ en 2005-2006, une variation à la baisse de 74,1 M\$.

L'écart s'explique principalement par le fait que deux comptes qui ont enregistré un surplus en 2005-2006 prévoient plutôt un déficit en 2006-2007.

- Le compte à fin déterminée pour le financement de la Stratégie d'action jeunesse prévoit un surplus de 7,4 M\$ en 2005-2006 et un déficit de 32,4 M\$ en 2006-2007.
 - Une nouvelle Stratégie d'action jeunesse sera déposée en 2006-2007. La stratégie sera financée par les surplus accumulés du compte.
- Le compte à fin déterminée pour l'Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde prévoit un surplus de 21,3 M\$ en 2005-2006 et un déficit de 9,6 M\$ en 2006-2007. Le déficit prévu en 2006-2007 pour ce compte sera financé à même les surplus accumulés.

Résultats des comptes à fin déterminée en 2006-2007¹ (en millions de dollars)

	2006-2007			2005-2006	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats probables	
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	-	32,4	(32,4)	7,4	(39,8)
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	26,5	36,1	(9,6)	21,3	(30,9)
Autres comptes à fin déterminée	568,4	576,4	(8,0)	(4,6)	(3,4)
Total avant la consolidation	594,9	644,9	(50,0)	24,1	(74,1)

¹ Les ajustements de consolidation ont pour effet de ramener les comptes à fin déterminée à l'équilibre budgétaire.

Annexe 6.1

Le périmètre comptable du gouvernement

Les dépenses consolidées du gouvernement comprennent, en plus des dépenses de programmes et celles du service de la dette, les dépenses effectuées par les organismes autres que budgétaires, les fonds spéciaux et les comptes à fin déterminée.

Les dépenses des entités consolidées sont ajoutées à celles du gouvernement, après élimination des opérations interentités et après harmonisation des conventions comptables, lorsqu'il y a lieu.

Ces ajustements sont de deux ordres :

- Le premier consiste à éliminer les opérations conclues interentités. Ces éliminations sont nécessaires pour ne pas comptabiliser deux fois la même dépense lors de la consolidation;
- Le deuxième type d'ajustement résulte de l'harmonisation des conventions comptables des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux avec celles du gouvernement.

La consolidation vise à regrouper toutes les opérations et les ressources financières dont le gouvernement est responsable. Ce regroupement permet de fournir un portrait financier global du gouvernement.

Le périmètre comptable du gouvernement englobe non seulement les ministères et les organismes dirigés par un ministre et dont le budget est financé par des crédits alloués par l'Assemblée nationale, mais aussi l'ensemble des organismes autres que budgétaires, des fonds spéciaux, des comptes à fin déterminée et des entreprises qui appartiennent au gouvernement ou qui sont sous son contrôle.

Deux méthodes de consolidation sont utilisées selon la nature des entités visées :

- La première méthode, soit la consolidation intégrale, consiste à additionner, ligne par ligne, les comptes des ministères, des organismes autres que budgétaires, des fonds spéciaux et des comptes à fin déterminée. Elle intègre donc aux états financiers du gouvernement leurs opérations financières, telles les dépenses et la dette des organismes. Cette méthode s'applique aux entités apparaissant aux annexes 6.3, 6.4 et 6.5.
- La seconde, soit la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, s'applique aux entreprises du gouvernement. Elle consiste à ajouter aux revenus du gouvernement les résultats nets de ces entreprises, c'est-à-dire leur surplus ou leur déficit. Cette méthode s'applique aux entités apparaissant à l'annexe 6.6.

Méthode de consolidation intégrale

Parmi les entités consolidées ligne par ligne, il faut distinguer trois groupes : les organismes autres que budgétaires, les fonds spéciaux et les comptes à fin déterminée.

Le gouvernement a créé différents types d'organismes pour la mise en œuvre de ses politiques et pour fournir certains services à la population. Bien qu'ils soient variés par leur taille ou leur statut, ces organismes, comme les régies, les commissions et les sociétés, ont pour trait commun une plus grande autonomie par rapport aux ministères. Les pouvoirs délégués à leur direction en vertu de la législation sont plus étendus en matière de finances et de fonctionnement. Ces organismes disposent de plus de latitude pour établir leurs systèmes et pratiques. Ils peuvent aussi recourir à des sources de financement extérieures au gouvernement. Cependant, ils relèvent de l'autorité d'un ministre à qui ils doivent rendre compte de l'ensemble de leur gestion financière.

Les fonds spéciaux, pour leur part, constituent des outils de gestion financière permettant, dans certaines situations, d'administrer les ressources allouées selon un mode de gestion différent de celui des ministères. Certains fonds produisent et fournissent des biens ou des services et tirent, en tout ou en partie, leur financement de la vente de ces biens et services.

- Les organismes autres que budgétaires et les fonds spéciaux dépendent des ministères pour leur financement. C'est pourquoi la budgétisation et la gestion des enveloppes ministérielles tiennent compte à la fois des organismes autres que budgétaires, des fonds spéciaux et du ministère d'un même portefeuille. Plus précisément, les enveloppes ministérielles se composent :
 - D'une part, de l'enveloppe de dépenses prévue au Volume II du Budget de dépenses portant sur les crédits des ministères et organismes;
 - D'autre part, du résultat net des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux, c'est-à-dire l'écart entre leurs revenus et leurs dépenses.

Un compte à fin déterminée est un mécanisme de gestion financière créé par décret du gouvernement, en vertu des articles 6 et 7 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001). Ce mécanisme permet à un ministère de comptabiliser de façon distincte des sommes versées au fonds consolidé du revenu par un tiers en vertu d'un contrat ou d'une entente qui en prévoit l'affectation à une fin spécifique.

- Les opérations financières qui transitent par un compte à fin déterminée sont régies par tous les règlements, politiques ou directives applicables aux transactions effectuées à même les crédits d'un ministère. De plus, les dépenses des comptes à fin déterminée sont soumises à la vérification du Vérificateur général.
- Depuis l'exercice financier 2003-2004, les revenus et les dépenses des comptes à fin déterminée sont intégrés aux états financiers consolidés du gouvernement.

Il revient à chaque ministre de veiller à ce que la situation financière des entités consolidées sous sa responsabilité n'ait pas d'impact négatif sur les résultats financiers du gouvernement.

Méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation

La consolidation des résultats des entreprises du gouvernement est considérée seulement dans les documents accompagnant le Discours sur le budget puisque les résultats des entreprises du gouvernement sont pris en compte dans l'équilibre budgétaire du gouvernement.

Il importe de noter que les établissements de santé et de services sociaux, les institutions d'enseignement ainsi que les biens détenus par les organismes exerçant des activités de nature fiduciaire (annexe 6.7) ne sont pas inclus au périmètre comptable du gouvernement.

Annexe 6.2**Changements dans les entités consolidées****Organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux :**

Certains organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux se sont ajoutés ou déplacés vers d'autres portefeuilles, ont changé de dénomination ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses par rapport à l'exercice 2005-2006.

Un signe (+) indique l'ajout d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial, alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial.

Culture et Communications

La Bibliothèque nationale du Québec se nomme dorénavant Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Développement économique, Innovation et Exportation

- (-) La Société de développement de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel a cessé ses activités le 13 décembre 2005.

Services gouvernementaux

- (+) Le Centre de services partagés du Québec et Services Québec ont été ajoutés à ce portefeuille.
- (+) Le Fonds du service aérien gouvernemental a été intégré au portefeuille « Services gouvernementaux ».
- (-) Le Fonds des services gouvernementaux, à l'exception du Fonds du service aérien gouvernemental, a été fusionné au Centre de services partagés du Québec.
- (-) Le Fonds de l'information gouvernementale a été fusionné au Centre des services partagés du Québec.

Travail

- (+) La Régie du bâtiment du Québec, auparavant un organisme budgétaire, a vu sa loi modifiée le 1^{er} décembre 2005. Suite à cette modification, la Régie du bâtiment du Québec est devenu un organisme autre que budgétaire.

Comptes à fin déterminée :

À l'égard des comptes à fin déterminée, trois nouvelles demandes d'adhésion au compte général « Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux », ont été approuvées, soit : au Conseil exécutif, à la Famille, Aînés et Condition féminine et aux Transports.

Annexe 6.3

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2006-2007			2005-2006
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales et Régions				
Société d'habitation du Québec	651,8	651,8	-	-
Société québécoise d'assainissement des eaux	151,6	151,6	-	(0,2)
	803,4	803,4	-	(0,2)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec	0,2	0,2	-	-
Financière agricole du Québec	492,6	525,6	(33,0)	(38,2)
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	19,4	9,2	10,2	21,7
	512,2	535,0	(22,8)	(16,5)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Agence des partenariats public-privé du Québec	7,1	7,1	-	0,1
	7,1	7,1	-	0,1
Culture et Communications				
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	81,2	84,4	(3,2)	1,7
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	0,7	0,7	-	-
Conseil des arts et des lettres du Québec	78,1	78,2	(0,1)	-
Musée d'art contemporain de Montréal	9,2	9,4	(0,2)	-
Musée de la civilisation	27,2	27,9	(0,7)	(0,3)
Musée national des beaux-arts du Québec	16,3	16,7	(0,4)	(0,4)
Régie du cinéma	14,2	4,6	9,6	11,0
Société de développement des entreprises culturelles	55,0	56,0	(1,0)	(0,4)
Société de la Place des Arts de Montréal	31,8	32,0	(0,2)	0,7
Société de télédiffusion du Québec	73,0	81,2	(8,2)	(8,9)
Société du Grand Théâtre de Québec	9,3	9,3	-	-
	396,0	400,4	(4,4)	3,4
Développement durable, Environnement et Parcs				
Société québécoise de récupération et de recyclage	59,1	60,8	(1,7)	-
	59,1	60,8	(1,7)	-
Développement économique, Innovation et Exportation				
Centre de recherche industrielle du Québec	29,8	32,5	(2,7)	-
Fonds de la recherche en santé du Québec	85,2	86,6	(1,4)	(0,4)
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	41,9	42,8	(0,9)	0,5
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	47,4	49,1	(1,7)	(1,0)
Investissement Québec	241,8	226,0	15,8	163,4
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	5,5	6,3	(0,8)	(0,4)
	451,6	443,3	8,3	162,1

Annexe 6.3

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2006-2007			2005-2006
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Éducation, Loisir et Sport				
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	27,8	28,2	(0,4)	(0,2)
	27,8	28,2	(0,4)	(0,2)
Emploi et Solidarité sociale				
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	21,2	21,2	-	-
	21,2	21,2	-	-
Finances				
Autorité des marchés financiers	93,4	72,7	20,7	29,4
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	2,2	2,2	-	(0,3)
Institut de la statistique du Québec	23,2	23,0	0,2	(0,5)
Société de financement des infrastructures locales du Québec	537,1	593,1	(56,0)	37,3
	655,9	691,0	(35,1)	65,9
Justice				
Commission des services juridiques	134,5	134,5	-	(2,1)
Fonds d'aide aux recours collectifs	1,1	1,7	(0,6)	0,5
Office des professions du Québec	5,5	6,5	(1,0)	-
Société québécoise d'information juridique	13,4	13,4	-	0,8
Tribunal administratif du Québec	27,4	28,6	(1,2)	1,3
	181,9	184,7	(2,8)	0,5
Relations internationales				
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	2,4	2,4	-	(0,1)
	2,4	2,4	-	(0,1)
Ressources naturelles et Faune				
Agence de l'efficacité énergétique	16,7	18,0	(1,3)	-
Fondation de la faune du Québec	5,0	5,0	-	(0,4)
Régie de l'énergie	9,0	9,4	(0,4)	(0,3)
Société nationale de l'amiante	-	0,5	(0,5)	(0,5)
	30,7	32,9	(2,2)	(1,2)
Santé et Services sociaux				
Corporation d'urgences-santé	84,5	84,5	-	-
Héma-Québec	262,8	262,8	-	-
Institut national de santé publique du Québec	28,9	28,9	-	-
Régie de l'assurance maladie du Québec	6 640,9	6 640,9	-	-
	7 017,1	7 017,1	-	-
Sécurité publique				
École nationale de police du Québec	26,1	26,3	(0,2)	0,2
École nationale des pompiers du Québec	1,8	1,9	(0,1)	(0,2)
	27,9	28,2	(0,3)	-

Annexe 6.3

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2006-2007			2005-2006
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Services gouvernementaux				
Centre de services partagés du Québec	276,9	291,7	(14,8)	0,6
Services Québec	46,5	46,5	-	-
Société immobilière du Québec	600,4	600,4	-	8,6
	923,8	938,6	(14,8)	9,2
Tourisme				
Régie des installations olympiques*	52,1	52,1	-	(0,6)
Société du Centre des congrès de Québec	20,7	21,0	(0,3)	(0,1)
Société du Palais des congrès de Montréal	56,3	56,3	-	4,5
	129,1	129,4	(0,3)	3,8
Transports				
Agence métropolitaine de transport*	245,5	245,5	-	-
Commission de la capitale nationale du Québec	13,9	15,3	(1,4)	0,3
Société des traversiers du Québec	64,3	65,0	(0,7)	(0,7)
	323,7	325,8	(2,1)	(0,4)
Travail				
Commissaire de l'industrie de la construction	1,1	1,3	(0,2)	(0,1)
Commission des lésions professionnelles	52,9	54,3	(1,4)	2,9
Commission des normes du travail	54,8	56,0	(1,2)	0,4
Commission des relations du travail	15,0	15,0	-	(0,6)
Régie du bâtiment du Québec	42,8	39,0	3,8	1,9
	166,6	165,6	1,0	4,5
Total	11 737,3	11 815,0	(77,7)	231,5
Ajustement de consolidation	(9 605,0)	(9 861,7)	256,7	66,4
Impact de la consolidation	2 132,3	1 953,3	179,0	297,9

* Les données prévisionnelles correspondent au fonds d'exploitation de l'organisme.

Note 1 : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Note 2 : Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

Annexe 6.4

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2006-2007			2005-2006
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales et Régions				
Fonds de développement régional	41,6	41,6	-	-
	41,6	41,6	-	-
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	3,8	3,8	-	-
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	1,4	1,4	-	-
Fonds relatif à la tempête de verglas	27,9	27,9	-	-
	33,1	33,1	-	-
Emploi et Solidarité sociale				
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	23,1	23,9	(0,8)	(0,1)
Fonds de développement du marché du travail	964,0	979,0	(15,0)	(0,9)
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	34,2	34,2	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	5,7	7,6	(1,9)	(4,5)
	1 027,0	1 044,7	(17,7)	(5,5)
Finances				
Fonds de financement	549,4	536,3	13,1	15,7
Fonds de l'industrie des courses de chevaux	12,5	12,5	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	1,3	1,2	0,1	(0,3)
Fonds spécial olympique	33,0	33,0	-	-
	596,2	583,0	13,2	15,4
Justice				
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	12,6	12,6	-	4,5
Fonds de l'état civil	14,2	17,7	(3,5)	(0,7)
Fonds des registres du ministère de la Justice	29,4	24,4	5,0	5,5
	56,2	54,7	1,5	9,3
Relations internationales				
Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger	11,5	11,5	-	-
	11,5	11,5	-	-
Ressources naturelles et Faune				
Fonds d'information foncière	107,1	98,7	8,4	30,6
Fonds d'information géographique	1,7	1,8	(0,1)	0,1
Fonds forestier	348,2	352,7	(4,5)	0,4
	457,0	453,2	3,8	31,1

Annexe 6.4

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2006-2007			2005-2006
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Revenu				
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu	13,3	13,3	-	-
Fonds de perception	80,7	84,0	(3,3)	(1,8)
Fonds des pensions alimentaires*	41,7	41,7	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	43,9	43,9	-	-
	179,6	182,9	(3,3)	(1,8)
Santé et Services sociaux				
Fonds de l'assurance médicaments	2 605,4	2 605,4	-	-
	2 605,4	2 605,4	-	-
Sécurité publique				
Fonds des services de police	415,2	415,2	-	-
	415,2	415,2	-	-
Services gouvernementaux				
Fonds du service aérien gouvernemental	61,1	59,5	1,6	1,6
	61,1	59,5	1,6	1,6
Tourisme				
Fonds de partenariat touristique	110,6	111,1	(0,5)	(4,3)
	110,6	111,1	(0,5)	(4,3)
Transports				
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	831,3	831,3	-	-
Fonds de gestion de l'équipement roulant	76,9	76,9	-	(0,4)
Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun	68,8	68,8	-	-
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports	8,8	8,8	-	-
	985,8	985,8	-	(0,4)
Total	6 580,4	6 581,6	(1,2)	45,7
Ajustement de consolidation	(5 290,7)	(5 289,9)	(0,8)	(2,6)
Impact de la consolidation	1 289,7	1 291,7	(2,0)	43,1

* Ce fonds effectue aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

Note 1 : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Note 2 : Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

Annexe 6.5

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2006-2007		2005-2006	
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales et Régions				
Programme d'infrastructures 2000-2007	60,1	60,1	-	0,1
	60,1	60,1	-	0,1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	5,5	5,5	-	-
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	145,9	145,9	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2,8	3,4	(0,6)	0,4
	154,2	154,7	(0,6)	0,4
Conseil exécutif				
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	-	32,4	(32,4)	7,4
Financement de la stratégie du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	-	1,5	(1,5)	(10,7)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
Régionalisation vers les forums jeunesse régionaux des décisions d'aide financière	-	2,0	(2,0)	-
	-	35,9	(35,9)	(3,2)
Culture et Communications				
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	0,5	1,2	(0,7)	-
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	0,4	0,3	0,1	0,1
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,1	1,1	-	-
	2,0	2,6	(0,7)	0,2
Développement durable, Environnement et Parcs				
Financement des unités autonomes de service - Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ)	1,8	2,5	(0,7)	(0,7)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,6	1,6	-	-
	3,4	4,1	(0,7)	(0,7)

Annexe 6.5**Résultats des comptes à fin déterminée**

(en millions de dollars)

	2006-2007		2005-2006	
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Développement économique, Innovation et Exportation				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,3	0,3	-	6,9
	0,3	0,3	-	6,9
Éducation, Loisir et Sport				
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	26,5	36,1	(9,6)	21,3
Financement des bourses d'études du millénaire	79,4	79,4	-	-
Formation dans les pénitenciers fédéraux	4,6	4,6	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,8	0,9	(0,2)	(0,2)
Programme d'alphabétisation	2,5	2,5	-	-
	113,7	123,5	(9,8)	21,1
Emploi et Solidarité sociale				
Application du régime québécois d'assurance parentale	-	-	-	-
Financement des projets pilotes pour les travailleurs âgés	0,5	0,5	-	0,4
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	0,5	0,5	-	0,4
Famille, Aînés et Condition féminine				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	-	-	-	-
Justice				
Accord relatif à la Loi sur les contraventions	0,6	0,5	0,1	0,1
Fonds d'investissement du Canada pour le renouvellement de l'Aide juridique	-	-	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,1	0,1	-	-
	0,6	0,5	0,1	0,1

Annexe 6.5

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2006-2007		2005-2006	
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Relations internationales				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,6	0,6	-	-
	0,6	0,6	-	-
Ressources naturelles et Faune				
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	-	0,5	(0,5)	(0,5)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,5	1,7	(0,2)	0,1
Projet de coopération avec la Bolivie dans le secteur minier	0,2	0,2	-	-
	1,7	2,4	(0,6)	(0,4)
Revenu				
Gestion de la taxe sur les produits et services	128,2	128,2	-	-
	128,2	128,2	-	-
Santé et Services sociaux				
Financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie	30,0	30,0	-	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22,0	22,0	-	(0,7)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,5	2,2	(1,8)	0,2
	52,5	54,2	(1,8)	(0,6)
Sécurité publique				
Administration de la Loi sur les armes à feu	5,0	5,0	-	-
Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	3,2	3,2	-	-
Financement du programme conjoint de protection civile	0,3	0,6	(0,2)	0,2
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3,0	3,1	(0,1)	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2,6	2,5	0,1	(0,5)
	14,2	14,4	(0,2)	(0,3)

Annexe 6.5**Résultats des comptes à fin déterminée**

(en millions de dollars)

	2006-2007		2005-2006	
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Services gouvernementaux				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	0,1
	-	-	-	0,1
Transports				
Financement des immobilisations aéroportuaires	4,1	4,1	-	-
Programme d'infrastructures 2000-2007	56,0	56,0	-	-
	60,2	60,2	-	-
Travail				
Financement du Bureau d'évaluation médicale	2,7	2,7	-	-
	2,7	2,7	-	-
Total	594,9	644,9	(50,0)	24,1
Ajustement de consolidation	(202,0)	(252,0)	50,0	(24,1)
Impact de la consolidation	392,9	392,9	-	-

Note 1 : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Note 2 : Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

Annexe 6.6

Entreprises du gouvernement comptabilisées à la valeur de consolidation

Capital Financière agricole inc.

Corporation d'hébergement du Québec

Financement-Québec

Fonds d'indemnisation du courtage immobilier

Hydro-Québec*

Immobilière SHQ

IQ FIER inc.

IQ Immigrants Investisseurs Inc.

Loto-Québec

Société de développement de la Baie-James (SDBJ)

Société de l'assurance automobile du Québec (excluant le mandat de l'assurance automobile)*

Société des alcools du Québec

Société des établissements de plein air du Québec

Société générale de financement du Québec

Société Innovatech du Grand Montréal

Société Innovatech du sud du Québec

Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches

Société Innovatech Régions ressources

* Ces entreprises effectuent aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

Annexe 6.7

Organismes et fonds exerçant des opérations exclues du périmètre comptable du gouvernement

Caisse de dépôt et placement du Québec

Comité Centraide - secteur public

Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances

Commission de la construction du Québec

Conseil de gestion de l'assurance parentale

Curateur public (partie fiduciaire)

Fonds central pour le bénéfice des personnes incarcérées

Fonds d'assurance-récolte

Fonds d'assurance-stabilisation des revenus agricoles

Fonds d'assurance-garantie administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaire du Québec

Fonds d'indemnisation des services financiers*

Fonds des cautionnements des agents de voyages

Fonds des pensions alimentaires (partie fiduciaire)

Fonds du régime tripartite d'assurance revenu brut à l'égard des récoltes

Fonds en fidéicomis

Fonds national de formation de la main-d'œuvre

Hydro-Québec - Régime de retraite

Régie des rentes du Québec

* Les fonctions et le personnel de ce fonds sont administrés par l'Autorité des marchés financiers.

APPENDICES

APPENDICE A

LE BUDGET DE DÉPENSES 2006-2007 PAR MISSIONS

EN BREF

- Les dépenses totales du gouvernement sont regroupées en six grandes missions de l'État, soit : Santé et Services sociaux, Éducation et Culture, Économie et Environnement, Soutien aux personnes et aux familles, Gouverne et Justice et Paiement de la dette.
- Trois missions regroupent près des trois quarts des dépenses totales :
 - La mission Santé et Services sociaux est de 37,9 % des dépenses totales;
 - La mission Éducation et Culture obtient 23,1 % des dépenses totales;
 - La mission Paiement de la dette reçoit 12,4 % des dépenses totales.
- Les trois autres missions représentent un peu plus du quart des dépenses totales.

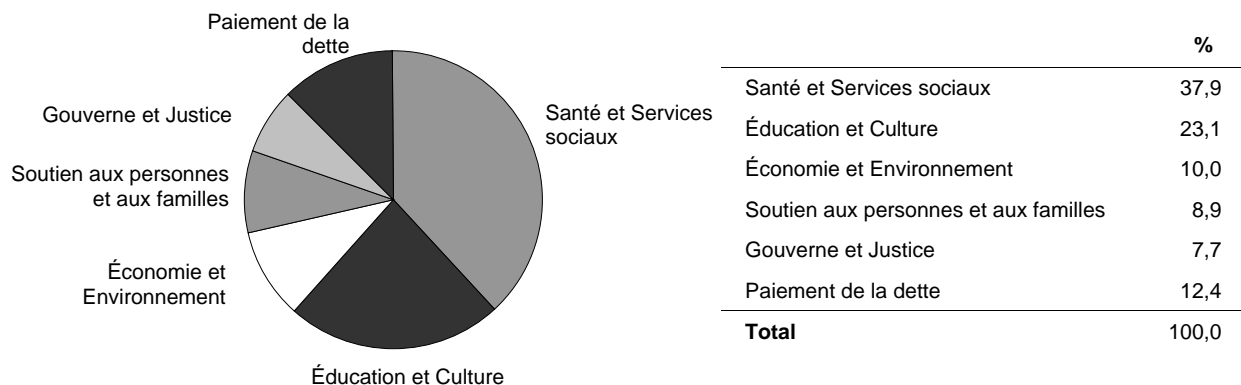
Le budget de dépenses par missions

Les programmes apparaissant au Budget de dépenses 2006-2007 sont regroupés selon six missions correspondant aux grandes fonctions de l'État.

Bien que la structure de certains portefeuilles et certains programmes ait changé en 2006-2007, le regroupement par missions demeure le même que celui de 2005-2006.

Les données sur les missions n'incluent pas les dépenses des fonds spéciaux, ni celles des organismes du gouvernement dont le budget n'est pas voté par l'Assemblée nationale.

Répartition par missions du Budget de dépenses 2006-2007¹



¹ Excluant les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2007-2008.

Dépenses par portefeuilles et missions en 2006-2007

(en millions de dollars)

Portefeuilles	Missions						Total
	Santé et Services sociaux	Éducation et Culture	Économie et Environnement	Soutien aux personnes et aux familles	Gouverne et Justice	Paiement de la dette	
Affaires municipales et Régions	-	-	991,1	-	856,3	-	1 847,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-	-	673,2	-	-	-	673,2
Assemblée nationale	-	-	-	-	100,3	-	100,3
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	-	-	-	-	823,1	-	823,1
Conseil exécutif	-	-	-	-	265,0	-	265,0
Culture et Communications	-	579,5	-	-	-	-	579,5
Développement durable, Environnement et Parcs	-	-	189,6	-	-	-	189,6
Développement économique, Innovation et Exportation	-	-	618,5	-	-	-	618,5
Éducation, Loisirs et Sport	-	12 797,9	-	-	-	-	12 797,9
Emploi et Solidarité sociale	-	-	795,3	3 238,0	-	-	4 033,3
Famille, Aînés et Condition féminine	-	-	-	1 733,3	-	-	1 733,3
Finances	-	-	-	-	159,6	7 205,0	7 364,6
Immigration et Communautés culturelles	-	105,0	-	-	0,7	-	105,8
Justice	-	-	-	208,9	422,0	-	630,9
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	-	-	-	62,4	-	62,4
Relations internationales	-	-	99,0	-	-	-	99,0
Ressources naturelles et Faune	-	-	379,3	-	-	-	379,3
Revenu	-	-	-	-	798,1	-	798,1
Santé et Services sociaux	22 114,5	-	-	-	-	-	22 114,5
Sécurité publique	-	-	-	-	916,0	-	916,0
Services gouvernementaux	-	-	-	-	40,9	-	40,9
Tourisme	-	-	139,3	-	-	-	139,3
Transports	-	-	1 957,0	-	-	-	1 957,0
Travail	-	-	-	-	31,5	-	31,5
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	-	-	(150,0)*
Crédits reportés en 2007-2008	-	-	-	-	-	-	(72,2)*
Total des missions	22 114,5	13 482,4	5 842,3	5 180,2	4 475,8	7 205,0	58 078,0

* Les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2007-2008 ne sont pas ventilés entre les missions afin de tenir compte du fait qu'ils seront répartis dans les missions au cours de l'année.

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total.

Mission Santé et Services sociaux, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2006-2007	Budget de dépenses 2005-2006	Dépense probable 2005-2006	Dépenses 2004-2005	Dépenses 2003-2004
Santé et Services sociaux					
Fonctions nationales	292,3	293,3	292,5	257,9	238,3
Fonctions régionales	16 271,9	15 190,6	15 203,8	14 559,2	13 900,2
Office des personnes handicapées du Québec	11,7	11,2	11,0	10,4	10,9
Régie de l'assurance maladie du Québec	5 538,6	5 304,8	5 304,8	5 235,9	4 876,8
Total de la mission	22 114,5	20 799,9	20 812,0	20 063,3	19 026,2

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007.

Mission Éducation et Culture, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2006-2007	Budget de dépenses 2005-2006	Dépense probable 2005-2006	Dépenses 2004-2005	Dépenses 2003-2004
Culture et Communications					
Charte de la langue française	22,8	22,7	21,8	22,0	22,4
Gestion interne, institutions nationales et Commission des biens culturels	60,2	60,6	59,7	59,1	64,7
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	496,5	451,7	452,7	443,3	424,5
Éducation, Loisir et Sport					
Administration et consultation	126,9	131,2	128,2	124,8	126,2
Aide financière aux études	375,2	334,5	315,7	248,3	311,1
Développement du loisir et du sport	67,2	67,1	66,8	66,6	66,7
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	7 489,2	7 203,5	7 153,4	7 014,5	6 872,7
Enseignement supérieur	3 984,6	3 780,0	3 760,1	3 644,4	3 520,7
Formation en tourisme et hôtellerie	20,6	18,8	18,8	17,1	17,1
Régimes de retraite	734,1	694,9	694,9	653,6	659,1
Immigration et Communautés culturelles					
Immigration, intégration et communautés culturelles	105,0	98,1	99,4	119,6	129,2
Total de la mission	13 482,4	12 863,2	12 771,3	12 413,2	12 214,4

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007.

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2006-2007	Budget de dépenses 2005-2006	Dépense probable 2005-2006	Dépenses 2004-2005	Dépenses 2003-2004
Affaires municipales et Régions					
Habitation	337,9	317,7	318,9	324,4	300,5
Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain	582,8	580,0	553,0	471,3	550,5
Promotion et développement de la Métropole	70,4	75,7	75,5	60,8	64,1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	356,4	334,4	339,5	343,4	344,1
Organismes d'État	316,8	316,8	317,0	317,6	317,2
Développement durable, Environnement et Parcs					
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5,3	5,4	5,6	5,6	6,0
Protection de l'environnement et gestion des parcs	184,4	182,2	183,6	202,5	217,4
Développement économique, Innovation et Exportation					
Développement économique et aide aux entreprises	317,8	312,5	321,5	266,5	262,7
Direction du Ministère	37,6	34,8	33,7	39,4	36,4
Recherche, science et technologie	263,1	222,7	222,6	237,8	234,8
Emploi et Solidarité sociale					
Mesures d'aide à l'emploi	795,3	792,6	792,4	795,9	815,8
Relations internationales					
Affaires internationales	99,0	99,5	99,4	102,2	111,0
Ressources naturelles et Faune					
Gestion des ressources naturelles et fauniques	379,3	387,4	407,8	363,2	417,8
Tourisme					
Promotion et développement du tourisme	139,3	138,3	158,6	144,3	145,8

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2006-2007	Budget de dépenses 2005-2006	Dépense probable 2005-2006	Dépenses 2004-2005	Dépenses 2003-2004
Transports					
Administration et services corporatifs	88,8	88,6	85,2	86,6	91,3
Infrastructures de transport	1 414,0	1 308,5	1 300,4	1 188,3	1 077,8
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	39,5	29,2	37,4	40,1	36,7
Systèmes de transport	414,8	395,2	388,4	353,0	339,5
Total de la mission	5 842,3	5 621,4	5 640,4	5 342,8	5 369,5

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007.

Mission Soutien aux personnes et aux familles, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2006-2007	Budget de dépenses 2005-2006	Dépense probable 2005-2006	Dépenses 2004-2005	Dépenses 2003-2004
Emploi et Solidarité sociale					
Administration	480,1	504,2	498,8	528,3	557,3
Mesures d'aide financière	2 757,9	2 767,0	2 765,3	2 786,0	2 821,9
Famille, Aînés et Condition féminine					
Condition des aînés	2,9	2,8	2,8	2,0	1,1
Condition féminine	6,8	7,2	6,8	6,9	7,1
Curateur public	35,8	34,0	33,8	38,0	37,1
Mesures d'aide à la famille	1 663,3	1 568,5	1 556,9	1 456,6	1 400,0
Planification, recherche et administration	24,5	23,9	23,1	18,5	19,0
Justice					
Aide aux justiciables	208,9	195,3	212,7	213,2	204,2
Total de la mission	5 180,2	5 102,9	5 100,2	5 049,5	5 047,5

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007.

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2006-2007	Budget de dépenses 2005-2006	Dépense probable 2005-2006	Dépenses 2004-2005	Dépenses 2003-2004
Assemblée nationale					
Commission spéciale	0,3	2,2	2,2	-	-
Secrétariat général adjoint aux affaires administratives	32,7	32,1	32,1	32,7	29,7
Secrétariat général, affaires parlementaires et affaires institutionnelles	21,1	20,6	20,6	19,3	19,3
Services statutaires de soutien aux parlementaires	46,2	45,1	45,1	43,8	47,8
Personnes désignées par l'Assemblée nationale					
Administration du système électoral	25,3	25,7	25,7	25,0	60,9
Le Commissaire au lobbyisme	2,6	2,6	2,6	2,3	1,7
Le Protecteur du citoyen	12,8	11,7	11,5	11,3	11,0
Le Vérificateur général	21,7	20,2	20,2	19,4	19,1
Affaires municipales et Régions					
Administration générale	56,1	55,3	55,4	55,3	53,8
Commission municipale du Québec	2,3	2,3	2,5	3,2	3,5
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	714,3	674,2	683,6	640,8	506,5
Développement des régions et ruralité	69,0	54,9	59,3	50,8	43,1
Régie du logement	14,7	14,3	14,5	16,0	16,1
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Commission de la fonction publique	3,4	3,4	3,3	3,0	2,7
Fonds de suppléance	378,6	356,2	-	-	-
Régimes de retraite et d'assurances	323,3	320,2	320,2	304,1	324,6
Secrétariat du Conseil du trésor	117,8	119,3	520,3 *	820,5 *	84,5
Conseil exécutif					
Affaires autochtones	167,1	165,6	145,4	148,0	109,6
Affaires intergouvernementales canadiennes	12,0	11,7	11,9	10,6	11,9
Cabinet du lieutenant-gouverneur	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0
Jeunesse	9,3	10,2	10,0	19,4	12,4
Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information	5,7	5,8	5,8	5,6	5,4
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	70,2	85,1	52,1	56,5	54,4

* Incluant un montant de 673,0 M\$ en 2004-2005 au titre de la Provision pour l'équité salariale, couvrant la période du 21 novembre 2001 au 31 mars 2005 et de 390,0 M\$ en 2005-2006.

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2006-2007	Budget de dépenses 2005-2006	Dépense probable 2005-2006	Dépenses 2004-2005	Dépenses 2003-2004
Développement économique, Innovation et Exportation					
Provision relative aux interventions financières garanties par le gouvernement	-	-	82,0	-	-
Finances					
Direction du Ministère	43,2	43,2	40,5	41,1	41,1
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	116,3	136,3	55,8	54,6	47,8
Immigration et Communautés culturelles					
Organisme relevant du ministre	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Justice					
Activité judiciaire	77,7	76,3	75,8	71,7	70,0
Administration de la justice	268,2	277,9	270,6	275,0	256,7
Justice administrative	10,2	10,9	10,9	11,1	10,4
Organisme de protection relevant du ministre	7,7	7,6	7,5	7,5	7,9
Poursuites criminelles et pénales	58,2	45,6	45,7	53,5	47,8
Revenu					
Administration fiscale	783,3	879,8	882,7	912,4	722,3
Le Registraire des entreprises	14,8	14,8	13,8	16,1	22,3
Sécurité publique					
Organismes relevant du ministre	25,9	25,0	26,7	29,0	28,7
Sécurité, prévention et gestion interne	419,4	408,2	420,6	431,7	444,2
Sûreté du Québec	470,7	471,1	483,3	480,2	459,6
Services gouvernementaux					
Services gouvernementaux	40,9	54,1	92,0	39,7	37,8
Travail					
Travail	31,5	61,3	62,0	73,7	65,2
Total de la mission	4 475,8	4 552,6	4 616,0	4 786,5	3 681,5

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007.

Mission Paiement de la dette, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2006-2007	Budget de dépenses 2005-2006	Dépense probable 2005-2006	Dépenses 2004-2005	Dépenses 2003-2004
Finances					
Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite	7 205,0	6 849,0	6 849,0	6 853,2	6 655,3
Total de la mission	7 205,0	6 849,0	6 849,0	6 853,2	6 655,3
Crédits périmés escomptés	(150,0)				
Crédits reportés en 2007-2008	(72,2)				
Total des missions	58 078,0	55 789,0	55 789,0	54 508,5	51 994,4

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007.

APPENDICE B

INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

EN BREF

- Cet appendice présente l'évolution des principaux indicateurs économiques et budgétaires du Québec depuis l'exercice financier 1992-1993, soit pour une période de 15 ans et se compose de trois tableaux présentant :
 - L'évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques;
 - L'évolution des dépenses de programmes, du service de la dette ainsi que la dépense totale;
 - Les dépenses par portefeuilles.

B.1

Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques

	Population ¹ en milliers	Taux de croissance du PIB ² %	Taux d'inflation au Canada ³ %	Dépenses de programmes		
				en % du PIB	par habitant	
				en \$	variation en %	
1992-1993	7 108	2,1	1,5	22,5	5 008	3,8
1993-1994	7 155	2,4	1,8	21,9	4 966	(0,7)
1994-1995	7 192	5,1	0,2	21,3	5 040	1,5
1995-1996	7 219	4,0	2,2	20,3	4 992	(1,0)
1996-1997	7 247	1,8	1,6	19,2	4 772	(4,4)
1997-1998	7 275	4,4	1,6	18,4	4 769	(0,1)
1998-1999	7 296	4,2	0,9	18,0 ⁴	5 078	6,5
1999-2000	7 323	7,4	1,7	18,0	5 168	1,8
2000-2001	7 357	6,7	2,7	17,9	5 459	5,6
2001-2002	7 397	3,0	2,6	18,1	5 663	3,7
2002-2003	7 446	4,5	2,2	18,1	5 891	4,0
2003-2004	7 494	4,3	2,8	18,0	6 050	2,7
2004-2005	7 548	5,0	1,9	17,7 ⁵	6 314	4,4
2005-2006 ^P	7 598	4,5	2,2	17,7	6 441	2,0
2006-2007 ^P	7 649	4,2	2,3	17,6	6 651	3,3

Sources : Secrétariat du Conseil du trésor pour les données sur les dépenses de programmes, Statistique Canada et ministère des Finances pour les données économiques.

¹ Population au 1^{er} juillet de l'exercice financier considéré.

² Le PIB est calculé sur une base nominale en prenant la moyenne annuelle pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

³ Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

⁴ Taux ajusté pour exclure, d'une part, l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail entrée en vigueur en 1998-1999, soit un montant de 595,6 M\$ et, d'autre part, l'impact des dépenses extraordinaires effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour un montant de 1 007,0 M\$, et pour améliorer la situation financière des universités pour un montant de 170,0 M\$. Ces montants inclus, le taux aurait été de 18,9 %.

⁵ Taux ajusté pour exclure un montant de 673,0 M\$ au titre de la Provision pour l'équité salariale, couvrant la période du 21 novembre 2001 au 31 mars 2005. Ce montant inclus, le taux aurait été de 18,0 %.

^P Prévisions

B.2

Évolution des dépenses

	Dépenses de programmes ¹		Service de la dette		Dépenses totales ²	
	M\$	variation en %	M\$	variation en %	M\$	variation en %
1992-1993	35 599	4,4	4 756	1,9	40 355	4,1
1993-1994	35 534	(0,2)	5 316	11,8	40 850	1,2
1994-1995	36 248	2,0	5 882	10,6	42 130	3,1
1995-1996	36 039	(0,6)	6 034	2,6	42 073	(0,1)
1996-1997	34 583	(4,0)	5 855	(3,0)	40 438	(3,9)
1997-1998	34 690	0,3	6 765	15,5	41 455	2,5
1998-1999	37 052	1,7 ³	6 573	(2,8)	43 625	5,2
1999-2000	37 850	2,2	6 752	2,7	44 602	2,2
2000-2001	40 165	6,1	6 972	3,3	47 137	5,7
2001-2002	41 888	4,3	6 687	(4,1)	48 575	3,1
2002-2003	43 865	4,7	6 583	(1,5)	50 448	3,9
2003-2004	45 339	3,4	6 655	1,1	51 994	3,1
2004-2005	47 656	3,6 ⁴	6 853	3,0	54 509	4,8
2005-2006 ^P	48 940	2,7	6 849	(0,1)	55 789	2,3
2006-2007 ^P	50 873	3,9	7 205	5,2	58 078	4,1

¹ Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007.

² Les dépenses totales excluent les entités consolidées.

³ Taux ajusté pour exclure, d'une part, l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail entrée en vigueur en 1998-1999, soit un montant de 595,6 M\$ et, d'autre part, l'impact des dépenses extraordinaires effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour un montant de 1 007,0 M\$, et pour améliorer la situation financière des universités pour un montant de 170,0 M\$. Le taux de croissance tenant compte de ces dépenses aurait été de 6,8 %.

⁴ Taux ajusté pour exclure un montant de 673,0 M\$ au titre de la Provision pour l'équité salariale, couvrant la période du 21 novembre 2001 au 31 mars 2005. Le taux de croissance tenant compte de ces dépenses aurait été de 5,1 %.

^P Prévisions

B.3**Dépenses par portefeuilles**

(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2006-2007	Dépense probable 2005-2006	Dépenses réelles		
			2004-2005	2003-2004	2002-2003
Affaires municipales et Régions	1 847	1 763	1 623	1 538	1 560
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	673	656	661	661	640
Assemblée nationale	100	100	96	97	94
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	823	844 *	1 128 *	412	499
Conseil exécutif	265	226	241	195	167
Culture et Communications	579	534	524	512	490
Développement durable, Environnement et Parcs	190	189	208	223	209
Développement économique, Innovation et Exportation	618	660	544	534	890
Éducation, Loisir et Sport	12 798	12 138	11 769	11 573	11 166
Emploi et Solidarité sociale	4 033	4 057	4 110	4 195	4 167
Famille, Aînés et Condition féminine	1 733	1 623	1 522	1 464	1 290
Finances	160	96	96	89	101
Immigration et Communautés culturelles	106	100	120	130	152
Justice	631	623	632	597	564
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	62	60	58	93	67
Relations internationales	99	99	102	111	110
Ressources naturelles et Faune	379	408	363	418	434
Revenu	798	897	929	745	807
Santé et Services sociaux	22 115	20 812	20 063	19 026	17 872
Sécurité publique	916	931	941	932	868
Services gouvernementaux	41	92	40	38	42
Tourisme	139	159	144	146	143
Transports	1 957	1 811	1 668	1 545	1 465
Travail	32	62	74	65	68
Variation à la provision pour pertes sur placements en actions	-	-	-	-	-
Crédits périmés escomptés	(150)				
Crédits reportés en 2007-2008	(72)				
Dépenses de programmes	50 873	48 940	47 656	45 339	43 865
Service de la dette	7 205	6 849	6 853	6 655	6 583
Dépenses totales	58 078	55 789	54 509	51 994	50 448

* Incluant un montant de 673,0 M\$ en 2004-2005 au titre de la Provision pour l'équité salariale, couvrant la période du 21 novembre 2001 au 31 mars 2005 et de 390,0 M\$ en 2005-2006.

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2006-2007.

Dépenses réelles

2001-2002	2000-2001	1999-2000	1998-1999	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994	1992-1993
1 585	1 357	1 111	1 008	1 179	1 239	1 413	1 408	1 290	1 259
650	713	513	530	498	584	642	640	656	659
91	82	77	77	69	82	88	88	83	85
456	424	352	406	581	580	501	526	509	568
121	104	217	78	74	76	89	89	76	74
478	528	482	510	409	409	418	427	442	447
208	213	237	178	184	179	187	191	196	204
857	907	773	746	558	514	628	676	538	657
10 614	10 186	9 879	9 619	9 489	10 081	10 499	10 492	10 200	10 413
4 079	4 099	4 058	4 143	3 763	3 931	4 002	3 992	3 874	3 614
1 144	920	706	581	483	425	421	389	351	331
93	91	67	61	128	58	61	66	68	73
132	104	102	107	96	98	103	102	108	111
531	488	478	505	473	485	474	514	522	523
52	43	42	95	37	43	100	86	38	84
111	103	98	87	77	83	100	94	100	104
434	454	548	462	371	420	452	490	529	563
639	741	742	865	1 103	652	533	514	583	584
17 147	16 057	14 788	14 562	12 892	12 833	13 011	13 047	12 920	12 675
796	741	697	700	662	693	716	716	711	740
35	36	48	32	40	42	26	22	21	24
109	147	148	106	85	81	78	84	74	93
1 441	1 550	1 608	1 524	1 373	940	1 468	1 557	1 538	1 619
85	77	79	70	66	66	68	72	67	77
-	-	-	-	-	(11)	(39)	(34)	40	18
41 888	40 165	37 850	37 052	34 690	34 583	36 039	36 248	35 534	35 599
6 687	6 972	6 752	6 573	6 765	5 855	6 034	5 882	5 316	4 756
48 575	47 137	44 602	43 625	41 455	40 438	42 073	42 130	40 850	40 355

